

## Imports COMMENT LE GOUVERNEMENT A TENU TÊTE AU LOBBY AUTOMOBILE



Publicité

Smartphone Lenovo GRATUIT  
2 Mois Internet + Appels INCLUS

ooredoo

[www.ooredoo.dz/maxy](http://www.ooredoo.dz/maxy)

Appareil photo 5 mégapixels  
Ecran 4 pouces

Smartphone GRATUIT  
7990 DA\*  
= 7990 DA

\*Crédit offert supérieur à 7990 DA-2000 DA de crédit valable pour tous les appels et SMS nationaux et internationaux et 1 Go d'internet offert, attribués le jour de la souscription à l'offre (crédit et internet valables 30 jours) et 2000 DA de crédit valable pour tous les appels et SMS nationaux et internationaux et 1 Go d'internet offert, attribués 30 jours après la souscription à l'offre (crédit et internet valables 30 jours). Offre valable dans tout le réseau de vente Ooredoo dans la limite du stock disponible, dans les wilayas 3G de Ooredoo. Plus d'informations au 0530 008 333 - ooredoo.dz

## PANAMA PAPERS : LA BEA S'EXPLIQUE

P. 2

Rencontre  
internationale à Vienne  
**DES ARMES POUR  
LE GOUVERNEMENT  
D'UNION LIBYEN**

P. 5



La paralysie du trafic  
ferroviaire perdure...

Les grévistes  
mis en demeure de  
reprendre le travail

P. 4

Plusieurs secteurs concernés

**Grèves  
et manifestations  
en France**

P. 5



DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL  
À CANNES : TEWFIK HAKEM

CHOUF-CHOUF,  
L'ARAB  
CONNECTION  
DE MARSEILLE

## Citée dans l'affaire Panama Papers: la BEA s'explique



Mokhtaria Bensaâd

**C**ité dans l'affaire «panama papers» qui fait scandale, pour la détention d'actions dans une société offshore, Algerian Saudi Leasing (ASL), créée en 1990, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) sort de son silence pour donner sa version des faits. Sept jours après les nouvelles révélations du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), sur cette affaire dans laquelle la BEA a été citée, le directeur général de la BEA, Mohamed Loukai, a réagi, hier, en déclarant à partir d'Oran, en marge d'une rencontre organisée à l'hôtel «Le Méridien», sur l'emprunt obligataire, que «tout ce qui a été rapporté concernant cette affaire est sans fondement aucun». « Je réfute, dira-t-il, devant vous, toutes les assertions qui ont été rapportées, concernant cette affaire. L'opération est clean, elle est réglementaire. Elle obéit aux pratiques internationales usitées, en matière de leasing financier international ». D'après ce qui a été rapporté par le ICIJ, la BEA est actionnaire dans la société saoudienne «Al Baraka Investments and Development CO», basée à Djeddah, en Arabie Saoudite, avec une adresse localisée en Chine à Hingbo City. Toujours selon les révélations de «Panama papers», cette société a été créée par une filiale du groupe «Al Baraka», Arab Leasing International Finance.

Le P-DG de la BEA s'est défendu en lançant un défi à ceux qui ont révélé cette affaire d'aller faire leur enquête sur l'irrégularité de cette société. Il a affirmé, haut et fort, que «l'affaire n'est pas illégale. Elle est légale. Elle est clean, clean, clean». Sur les raisons de ces accusations portées contre la BEA, le P-DG considère que «c'est juste la rançon de la gloire de cet établissement bancaire qu'il faut bien payer». Il enfonce davantage le clou, en déclarant, sans nommer personne, «ils ont déterré un cadavre dont nous n'avons même pas retrouvé les os. Et personne n'a laissé, dans cette affaire, d'os, ni de plumes. Je déplore ces individus qui m'ont qualifié de grande muette. Je resterai muet jusqu'à mon dernier souffle concernant cette affaire. Pourquoi ? Parce que avant d'écrire et relater des faits, il fallait entendre

dre la version de la BEA et voir tous les documents concernant cette affaire pour éclairer toutes les zones d'ombre». «J'invite», ajoute-t-il, «les parties en cause à aller faire leur enquête». Plus explicite, le premier responsable de la BEA a souligné que «c'est une affaire des années 90 qui a été faite dans le cadre du montage d'une filiale de leasing avec le groupe 'Al Baraka' qui a répondu à toutes les conditions de la réglementation nationale et de la réglementation internationale. Il n'y a pas de société écran.

Le offshore est une pratique internationale. Le leasing financier international a son montage approprié. C'est une affaire des années 90 qu'ils ont remis sur le tapis. C'est comme s'ils ont déterré un cadavre. 26 ans après, ils parlent de cette affaire. Moi, j'ai audité l'opération et j'ai trouvé qu'elle a été menée dans les règles. Il y a des bureaux internationaux qui ont audité des comptes. Les déclarations sont faites normalement.

Il n'y a ni préjudice financier, ni éviction de capitaux, ni fraude fiscale, ni, ni, ni... ». Voulant se montrer plus convaincant et plus rassurant sur le respect de la réglementation, concernant la création de cette société, M. Mohamed Loukai affirme que « à cette époque, la situation était difficile. L'Europe ne prêtait pas et les Etats-Unis non plus. On a donc eu recours au Moyen-Orient, comme une voie de sortie. Et tout est légal. La BEA est une banque sérieuse. Une banque qui inspire la confiance. C'est la 2<sup>e</sup> banque en Afrique du Nord. C'est une banque qui se redéploie à l'international. C'est une banque qui a répondu aux attentes des pouvoirs publics, concernant les relations extérieures. Ce que je peux dire est que la BEA dérange, par ses parts de marché. Toute cette affaire a été montée de façon imaginable ». Pour finir, le premier responsable de la BEA réitère, «je vous déclare, solennellement, que cette opération n'a aucun lien avec une quelconque éviction fiscale, avec une quelconque fuite de capitaux, avec une quelconque pratique non orthodoxe. Elle a répondu à toutes les pratiques internationales réglementaires, en matière de contrôle d'échange, en matière de pratiques universelles. Ils n'ont qu'à apprendre ce que c'est le leasing international ».

## Finances Le nouveau modèle économique ne provoquera pas de «choc» social

Yazid Alilat

**L**e ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a affirmé que l'Algérie est entrée « dans une étape qui demande de la vigilance, de la compréhension, de la prévoyance ». Hier lundi, au forum de la radio chaîne 1, il a assuré que « nous ne sommes pas le seul pays à être touché par la crise, mais nous ne sommes pas à un stade critique en comparaison avec certains pays qui enregistrent une contraction et une récession de l'économie avec un taux de croissance en dessous de zéro ». Concernant le nouveau modèle économique que l'Algérie va adopter et qui sera discuté le 5 juin lors de la prochaine tripartite, M. Benkhalfa a souligné qu'il ne sera « pas un choc frontal ». Il sera basé pour les trois prochaines années sur une nouvelle approche économique. « L'Algérie poursuit sa croissance avec un budget de 6.000 milliards de dinars, soit le tiers du PIB. Et cela reste très important pour aborder cette phase et financer l'économie nationale », a-t-il indiqué soulignant que « le changement dans le modèle économique a commencé en réalité en 2015 et se poursuit. Notre chance, est que notre endettement extérieur est faible, à peu près 8% du PIB, et en tout il est de 10%, ce qui nous laisse travailler sans choc frontal ». En outre, « les réserves de change sont bonnes, on a

plus de 23 mois de couverture avec ces réserves extérieures ». Il précisera que « le stock des infrastructures est de 15 ans, avec la réalisation de projets comme les aéroports, l'AEP, l'électricité, la fibre optique, les TIC, les projets ferroviaires, etc. ». Cette situation « viabilise notre économie », assure-t-il, et donc « il y a une bonne efficacité, de l'efficience et des moyens financiers à investir ». Dès lors, pour M. Benkhalfa, « l'Etat n'a pas besoin de l'emprunt obligataire pour financer son économie, car il y a les recettes fiscales et de la fiscalité pétrolière ».

Par ailleurs, le ministre des Finances a parlé d'une « réflexion sur le nouveau modèle économique, le retour à la croissance et le financement de la croissance, avec comme objectif la diversification économique. Il s'agit de la vision Algérie 2035 ». Selon M. Benkhalfa, « il y aura une mobilisation optimale des ressources et de l'épargne nationale. Et une diversification économique », et si « le PIB est toujours dépendant du pétrole, il doit être dorénavant réparti à parts égales avec les autres secteurs (agriculture, industrie, services) », avec comme objectif « d'exporter les services ». En fait, c'est en décembre 2014, lors d'une réunion restreinte que le président Bouteflika a convié le gouvernement à réfléchir sur « des solutions structurelles pour dépasser la crise », a rappelé le

ministre des Finances, selon lequel « l'objectif de croissance est de 8% à l'orée de 2018 ». Mais, à l'évidence, le ministre des Finances insiste sur un meilleur rendement de la collecte de l'imposte, avec une nécessaire amélioration de l'immatriculation fiscale. Sur l'endettement, il a estimé qu'il est « une option incontournable, mais que l'on doit bien maîtriser ». « Le crédit, ailleurs est normal », a-t-il poursuivi, estimant que « les banques ont une grande responsabilité, doivent élargir leur réseau », la Banque centrale ayant quant à elle deux rôles principaux, à savoir « le contrôle et la sécurité ». Et puis, assure-t-il, les banques en cette période critique, doivent améliorer leurs produits, dont le leasing, le capital investissement. « On leur a demandé de penser à d'autres produits qui sont rémunérés par autre chose que les intérêts », faisant référence aux produits de la finance islamique qui « peuvent être à l'origine de nouveaux produits financiers et bancaires, avec plusieurs appellations ». Enfin, le ministre des Finances a rassuré sur la situation financière et économique du pays. Il indique que notre situation économique est sûre, mais à condition que l'on maîtrise nos finances, avec l'amélioration et la diversification de l'économie nationale, car « l'important est de mener à terme le développement économique ».

## ANALYSE

Kharroubi Habib

**L**'occasion de la célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la signature de l'accord de paix au Mali a permis à Ramtane Lamamra, notre ministre des Affaires étrangères, de réaffirmer que l'Algérie qui en a été l'architecte en tant que chef de file de la médiation

internationale a été et reste concernée par son aboutissement et respectera tous les engagements pris par elle en vue d'aider les Maliens à réaliser le redressement et le développement de leur pays. La disponibilité de l'Algérie réaffirmée, il a averti néanmoins que « le processus de mise en œuvre de l'accord est confronté à des difficultés qui freinent le rythme de son avancement et amoindrissent ses résultats. « Pour l'Algérie a qui il importe que le Mali voisin retrouve paix, concorde et raisons d'envisager l'avenir positivement, il est impératif que tous les acteurs maliens et étrangers, parties prenantes à l'accord de paix, respectent les engagements et promesses qu'ils ont souscrits. Ce que Lamamra a traduit en interpellant les uns et les autres, en leur indiquant que les difficultés auxquelles est confrontée la mise en œuvre de l'accord de paix du sort du à la « lenteur » qu'ils mettent à concrétiser leurs engagements respectifs.

Aux parties étrangères partenaires du Mali il a fait comprendre qu'elles sont responsables de cette « lenteur » et de l'une des causes qui en est à l'origine, à savoir l'indisponibilité de tout le financement nécessaire à la réalisation des projets et programmes prévus à l'annexe trois de l'accord, qu'elles ont promis de mettre à disposition du Mali. Tout comme il estime indispensable qu'elles fournissent au Mali l'assistan-

ce attendue d'elles dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic pour lui permettre de reprendre sur ce plan le contrôle d'une situation dont la persistance, la relance des actions de développement en particulier au nord du pays.

S'il a interpellé les partenaires du Mali en les invitant à honorer leurs promesses et engagements à son égard, Ramtane Lamamra n'a toutefois scellé que la mise en œuvre de l'accord pour favoriser la paix et la sécurité au Mali et dans la sous-région est d'abord et avant tout de « l'entièreté responsabilité des parties malientes dont principalement le gouvernement ». Tout en estimant que ces parties malientes « travaillent ensemble et conjuguent leurs efforts en faveur de la mise en œuvre de l'accord », chose, a-t-il noté, qui était tout à fait imaginable avant le 15 mai 2015, il a néanmoins convié à avancer plus vite dans la mise en place des mécanismes appelés à concrétiser les mesures stipulées dans l'accord et l'accélération des réformes politiques sur lesquelles elles se sont entendues.

Il n'était pas inopportun que Ramtane Lamamra mette en lumière les obstacles auxquels est confrontée la traduction pratique de l'accord et la part de responsabilité qui incombe aux uns et aux autres dans cette situation, tant se sont élevés ici ou là d'hypocrites lamentations sur la supposée impossibilité de concrétiser un accord présenté comme chimérique dans ses objectifs du fait des oppositions insurmontables qui opposeraient les unes aux autres tant les parties étrangères impliquées dans sa négociation que les parties malientes qui y ont pris part.

## Imports

# Comment le gouvernement a tenu tête au lobby automobile

Ramener les importations de véhicules de sept milliards de dollars à moins d'un milliard : le gouvernement a réussi une véritable prouesse. Peut-il la rééditer ?

Abed Charef

**S**ur un dossier, un seul, le gouvernement algérien a fait preuve d'une fermeté étonnante. Malgré les pressions, les coups bas, les risques de dérégler un marché déjà fragile, l'exécutif a refusé de plier sur le dossier des importations de véhicules. Pour l'année 2016, un plafond de 150.000 a été fixé, avant d'être ramené à 80.000. Quitte à revoir ce chiffre plus tard, ce seuil a été décidé de manière autoritaire. « Scellé et non révocable », aurait-on dit en d'autres temps. On est loin, très loin, des 568.000 véhicules importés en 2012. Même s'il faut tenir compte des véhicules en stock, et ceux montés localement mais achetés en kits, le nombre de véhicules est divisé par sept. Un chiffre imaginable dans d'autres pays. L'objectif est aussi de ramener les importations au-dessous du seuil du milliard de dollars, contre près de sept milliards de dollars en 2012.

Les importations de véhicules avaient dépassé les céréales et les médicaments, pour devenir le premier poste d'importation. En ajoutant la pièce détachée, le carburant et les lubrifiants, la facture dépassait allègrement les douze milliards de dollars.

Ces importations s'étaient emballées, emportées par l'euphorie d'un baril au-dessus de 100 dollars et de hausses salariales d'une ampleur inégalée. Entre 2011 et 2014, de nouvelles catégories sociales ont enfin pu accéder au marché automobile, dans un pays qui venait de dépenser une fortune pour se doter d'une autoroute.

### TENIR BON

Depuis, les choses ont évolué. Dans le mauvais sens. Le baril a perdu les deux tiers de son prix. Les réserves de change ont commencé à fondre, et le gouvernement a sagement admis que la facture automobile est devenue insupportable. Il a donc lancé une sorte d'opération kamikaze, pour ramener les choses à la dimension de l'Algérie. Mieux, le gouvernement a fait preuve d'une audace incroyable. Bien sûr, il a réagi à l'ancienne, par l'interdit. Il n'a pas anticipé, pour mettre en place des mécanismes modernes, en agissant sur l'impôt, le taux de change, les taxes douanières, pour décourager progressivement les importations, et leur substituer une production locale. Cela, c'est trop compliqué pour lui, même si le gouvernement tente de se rattraper, en confiant à des bureaucraties et à des hommes discrédités le soin de relancer la production industrielle.

Mais toujours est-il que l'exécutif a tenu bon, face à des concessionnaires automobiles qui constituent un redoutable lobby. Il suffit de rappeler l'épisode des cahiers de charge, et comment les concessionnaires ont fait pression pour l'amén-

der ou l'abolir au printemps 2015, pour mesurer leur puissance. Cela n'a toutefois pas découragé l'exécutif, qui s'est accroché à ce plan de bataille, et a réussi à imposer ses propres règles.

### TRANSPARENCE

La méthode utilisée est assez simple. La décision est annoncée longtemps à l'avance, pour que tout le monde ait le temps de se préparer. L'introduction des licences a été annoncée par l'ancien ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, plus d'une année avant leur entrée en vigueur. Il faut ensuite fixer des règles, publiques et transparentes, et s'y accrocher. Sans concessions. Sans céder d'un pouce. Sans donner prise à l'adversité. Et puis, tenter de trouver, dans la phase d'exécution, des équipes compétentes, et, surtout, non impliquées dans les affaires. C'est une condition centrale pour préserver la crédibilité de la démarche. Est-ce un hasard ? Peut-être parce qu'ils étaient inattaquables sur leurs dossiers respectifs : l'ancien ministre du Commerce Amara Benyounès a été attaqué dans une affaire liée au commerce du vin, et son successeur a été accusé, à tort, d'avoir autorisé l'importation de la viande de porc. C'est dire à quel genre de coups bas on doit s'attendre quand on se lance dans de pareils défis !

### ELARGIR LA DÉMARCHE

Il reste à savoir si cette démarche peut être élargie à d'autres secteurs, et si elle peut réussir. Pour l'importation des véhicules, l'opération a été possible parce que le produit en question n'est pas un produit de base. Elle serait donc impossible à concrétiser s'il s'agissait de blé, de lait ou d'huile.

En se lançant dans cette aventure, le gouvernement a aussi admis qu'il va s'aliéner un lobby, mais un seul. Il sacrifie donc, momentanément, un seul de ses appuis.

Il peut le faire, en concentrant tous ses efforts vers un seul objectif. Mais il ne peut le faire s'il s'attaquait à plusieurs fronts à la fois. Il ne peut pas laisser tomber de nombreux lobbies en même temps : il saperait sa propre base sociale. Il ne trouverait même pas les équipes nécessaires pour l'accompagner dans cette nouvelle démarche. Mais le principal handicap est ailleurs. Vouloir réguler le marché automobile, celui des médicaments, de l'électroménager, des produits alimentaires, etc., signifierait que le gouvernement décide d'adopter une véritable politique économique, qui inclurait tous les secteurs d'activité. Il n'a ni la volonté politique, ni les appuis politiques pour se lancer dans une telle aventure, ni la compétence technique et managériale pour le faire. Pour pretendre réguler toute l'économie, il faudrait qu'il y ait un vrai pouvoir, qui ait une véritable démarche politique et économique. Ce n'est pas le cas. A charge, pour le gouvernement, de prouver le contraire.



**Raina Raïkoum**  
Mahdi Boukhalfa

**A entendre le ministre des Finances parler à la radio ou dans les différents forums dédiés à la crise financière que**

**c**onnaît notre pays depuis maintenant une année, sur le sillage de la baisse de moitié au moins des recettes de pétrole, on a l'impression d'écouter un professeur de faculté passionné haranguer ses étudiants. Depuis son entrée au gouvernement, il ne se passe pas une journée où il n'est pas sollicité pour expliquer comment il compte procéder auprès des institutions bancaires et financières. Après quelque hésitation, il est en fait entré dans le vif du sujet, en allant à grands bruits défendre une option selon lui incontournable: l'endettement extérieur. Expliquer aux «érudits» et les «professionnels» les mécanismes et les stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour que l'Algérie ne replonge pas une nouvelle fois dans le cercle infernal de l'endettement extérieur, c'est bien. S'adresser à tous les Algériens en langage de tous les jours, clair et compréhensif, c'est encore mieux, n'est-ce pas? Comme par exemple dire que si le pays va à la Caisse du FMI ou de la Banque mondiale, s'il compte revisiter le Club de Paris, il y aura des conséquences sociales en interne inévitables, qui vont impacter au premier chef et directement le confort social des Algériens. Il faudrait que notre ministre des Finances s'explique sur les conséquences et les effets de l'endettement externe, comme un renchérissement généralisé des prix des produits de grande consommation.

### L'argent, l'élève et le maître

sommation, une hausse des tarifs des produits énergétiques et des transports, qui a déjà commencé, et, surtout, une baisse tendanciel-

le du niveau de vie des Algériens, avec une inflation qui atteindrait les deux chiffres, avec en contrepartie, 0 point de croissance. Autrement dit, M. Benkhalfa, au lieu d'appeler ses concitoyens à plus de rigueur dans la gestion de leur portefeuille, il devrait avant cela mettre, avec le concours des banques, des gardes sous pour éviter une inflation à deux chiffres, la dévaluation du dinar, se concerter avec son collègue du Commerce pour éviter les situations de monopole et spéculatives qui viendrait grever encore plus le porte monnaie des retraités et des bas salaires, sinon mettre en place une stratégie de défense des bas salaires. Bref, le discours du ministre des Finances doit être plus proche des préoccupations et des attentes des citoyens, qui veulent surtout entendre des choses rassurantes, des lendemains moins stressants, que des paradigmes financiers auxquels ils n'y comprennent rien. La crise est là, le pays n'enrage pas assez d'argent pour couvrir ses importations. Il faut que les gouvernements cessent de donner des leçons à leurs citoyens, et redeviennent, même du haut de leurs responsabilités, de simples citoyens investis d'une mission importante: redonner de l'espoir, de la fierté, du courage au peuple. Tout simplement, et en toute circonstance, sans démagogie, ni hypocrisie.

Hamid Grine

## L'affaire du rachat d'El Khabar est « purement commerciale »

R. N.

Pour le ministre de la Communication, Hamid Grine, l'affaire du rachat du groupe El Khabar par le groupe Cevital est «purement commerciale». « L'affaire El Khabar est purement commerciale, même si certaines parties veulent la politiser », a affirmé M. Grine dans un point de presse

organisé en marge d'une conférence s'inscrivant dans le cadre des cycles de formation continue initiés par son département en faveur des journalistes. Hamid Grine a également précisé qu'il ne peut pas se prononcer sur cette question à partir «du moment qu'elle est devant la justice», et appelé à «faire confiance à la justice et la laisser faire son travail,

### Le général Mustapha Cheloufi n'est plus

**L**e général en retraite, Mustapha Cheloufi, actuellement membre du Conseil de la Nation, est décédé, lundi, à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache (Alger), à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris, auprès du Conseil.

Le Moudjahid Mustapha Cheloufi a occupé plusieurs postes de res-

ponsabilités, au sein de l'Armée nationale populaire, après l'Indépendance. Il a été, notamment, commandant de la Gendarmerie nationale et secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN). Ingénieur d'Etat en Agronomie, le regretté est également titulaire d'un diplôme d'une Ecole militaire française.

**La paralysie du trafic ferroviaire perdure...**

## Les grévistes mis en demeure de reprendre le travail

**Hier, la grève des tractionnaires était à son 9<sup>e</sup> jour et c'est « toujours le blocage » des machines de trains. Un climat tendu fait planer sur le rail une profonde détresse.**

Abdelkrim Zerzouri

**L**e spectacle des gares désertées, des trains immobilisés sur les quais, des travailleurs livrés à l'oisiveté par la contrainte des événements, offre un tableau de désolation absolue. « Bien sûr que la grève est un droit, mais il ne faut pas en abuser en déclenchant des grèves ouvertes du premier coup. Les syndicalistes procèdent généralement par ‘paliers’ dans leur mouvement de protestation, commençant par des sit-in, puis des grèves limitées dans le temps, avant d'aller vers le débrayage illimité », font remarquer des cheminots non grévistes qui, sans douter de la légitimité des revendications, désapprouvent cette action musclée adoptée par les mécaniciens “sans crier gare”. « Cette grève a brûlé toutes les étapes intermédiaires, elle a été déclarée illégale par la justice, à quoi faut-il s'attendre encore ? », s'interrogent nos interlocuteurs. La direction générale qui a, jusque-là, plaidé la sagesse, semble prendre un autre ton sévère, décidant de passer à l'application rigoureuse du règlement intérieur. Après avoir employé la méthode du dialogue et les appels à la sagesse en direction des grévistes, « on est obligés de passer à l'application du règlement intérieur », nous a indiqué, hier, le DG de la SNTF, Yacine Bendjaballah, non sans relever avec ironie qu'il a « une grève à gérer et une autre en attente ». En d'autres termes, nous expliquera-t-il, « si l'on accorde maintenant satisfaction aux revendications qui sont actuellement soumises, on aura demain une autre grève sur les bras, et cette fois elle serait déclenchée par l'ensemble des 12.500 travailleurs, qui viendraient à leur

tour soumettre leur plateforme de revendications ». Ainsi, sur un ton intransigeant, le DG de la SNTF nous a révélé que « des mises en demeure » ont été adressées aux travailleurs grévistes, les sommant de reprendre le travail dans l'immédiat, sinon ils seront considérés en situation d'abandon de poste, alors que pour le cas des syndicalistes, une procédure de « levée de l'immunité syndicale » a été engagée auprès de l'Union locale Ugt, territorialement compétente, avant de passer à l'application des procédures disciplinaires à leur encontre. « Les dispositions du règlement intérieur seront appliquées dans toute leur rigueur », soutient M. Yacine Bendjaballah. D'un autre côté, on apprendra de source crédible que la centrale syndicale Ugt a donné son accord pour la levée de l'immunité syndicale couvrant ou protégeant les activités des représentants de la Coordination nationale des tractionnaires, dont les membres en conflit avec la Fédération nationale des cheminots (FNC) ont, déjà, perdu toute couverture de cette tutelle syndicale qui chapeautait directement toutes les sections syndicales de la SNTF.

Ces décisions seraient de nature à affaiblir, du moins à tempérer l'ardeur et la détermination des syndicalistes regroupés au sein de la Coordination nationale des tractionnaires, dont les revendications portent sur cinq points, à savoir le repositionnement des mécaniciens, la majoration des vendredis et des jours fériés à 100%, l'application de la prime de nuit pour la circulation entre 21h et 5h, la majoration de la prime kilométrique et la prime de surveillance de lignes.

### Trois blessés à Médéa

## Séisme de magnitude 4,9

**T**rois personnes ont été blessées suite à la secousse tellurique de magnitude 4,9 qui s'est produite hier à 4 km au nord de la commune de Mihoub, dans la wilaya de Médéa, selon un bilan communiqué par la Protection civile.

Les blessés et les personnes en état de choc ont été pris en charge sur place avant d'être évacuées vers les structures sanitaires de la région, a indiqué la même source, précisant que des équipes de sauvetage ont été déployées sur le terrain pour porter assistance aux habitants et sécuriser les lieux. Les premiers constats réalisés par les équipes de la Protection civile font état de «dégâts matériels minimes», en l'occurrence des fissures dans les toitures et les murs de certaines bâtisses proches de l'épicentre de la secousse, a-t-on ajouté. Un travail d'exploration est mené actuellement sur place pour recenser les

dégâts occasionnés par cette secousse, a affirmé la même source. La commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, et d'autres communes voisines avaient subi, lors du séisme de magnitude 5 du 10 avril dernier, d'importants dégâts matériels, d'après un rapport d'une commission de wilaya mise sur pied par les autorités. Pas moins de 34 classes scolaires, 70 logements sociaux, non occupés, et 17 constructions individuelles ont été «fortement endommagés» suite à cette secousse, selon le rapport de la commission.

La secousse tellurique de 4,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu hier à 10h19, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord de Mihoub.

## Médicament

### Cap sur la production locale

M. Aziza

**L**a part de la production locale sur la facture des médicaments était de 45 % au 31 décembre 2015. L'on produit 20 % de principe et 80 % de médicaments génériques au niveau local. C'est ce qu'a affirmé hier le représentant du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, Dr Hafed Hamou, lors du lancement de la production locale de médicament antihypertenseur, fruit de partenariat entre l'entreprise algérienne Biopharm et le laboratoire pharmaceutique allemand Boehringer Ingelheim. Pour le représentant du ministère de la Santé, ce partenariat est un pas en plus pour une industrie pharmaceutique en pleine progression. « On est passé de 28 % à 45 % de production locale en l'espace de cinq ans, avec l'objectif d'atteindre les 70 % de capacité en matière de volume dans les deux prochaines années », a-t-il précisé. Pour Hafed Hamou, le développement de l'industrie pharmaceutique n'est pas seulement une affaire de capacité de décision, mais c'est aussi une capacité de savoir et de transfert technologique, d'où la nécessité de travailler en partenariat avec des groupes étrangers de renommée. Interrogé sur les possibilités d'exportations des produits pharmaceutiques produits localement en cas d'excédents et sur les entraves d'enregistrement auxquelles se trouvent confrontés nos produits, le représentant du ministère a évoqué des instructions et des dispositions pour lever toutes formes de barrières et d'entraves. Et d'affirmer que le ministère de la santé en est conscient et qu'il œuvre depuis moins de trois ans, à inscrire dans les accords-cadres avec le ministère des Affaires

Karim El-Alaoui Mustapha, le directeur général de Boehringer

Ingelheim de la région Turquie, Moyen Orient, Afrique a affirmé que « notre stratégie va dans le sens de la production locale de nos médicaments destinés à lutter contre les maladies chroniques ». Et de souligner que « l'antihypertenseur en coopération avec Biopharm n'est que le début dans la volonté de fabriquer d'autres produits ».

Des propos confortés par M. Sofiane Achi, le directeur de la région Afrique du nord et Afrique de l'Ouest, basée à Alger qui a affirmé pour sa part que « le volume d'affaires de Boehringer Ingelheim en Algérie, est en pleine croissance, 34% en 2015 contre 14% en 2014, et nous prévoyons de maintenir une tendance d'évolution », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « la disponibilité de ce médicament, localement fabriqué, nous ouvre de nouveaux horizons pour les autres produits de notre gamme contre les maladies chroniques ».

En ce qui concerne la qualité des médicaments produits localement, le représentant du ministère a tenu à rassurer en affirmant que le contrôle du médicament qu'il soit importé ou fabriqué localement est permanent. « C'est un travail de tous les jours », a-t-il souligné.

Et d'affirmer : « nous fabriquons et nous enregistrons selon les normes internationales requises. Nous avons un laboratoire national de contrôle de produits pharmaceutiques qui contrôle l'ensemble des produits que ce soit des produits importés ou fabriqués aux normes internationales. Nous avons également un centre national de pharmacovigilance et matériovigilance qui intervient après la mise sur le marché des produits pharmaceutiques. Nous veillons à ce que tous les produits qui sont sur le marché soient des produits de qualité ».

Tizi Ouzou

### Trois terroristes capturés

Nait Ali H.

**T**rois terroristes ont été interceptés, durant la nuit du dimanche à lundi, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours d'une embuscade tendue à hauteur du village Ait Ali Ouabellah, dans la commune d'Ait Chaffaa (80 km au nord-est de la wilaya de Tizi-Ouzou) a-t-on appris, hier, de sources sécuritaires locales. L'embuscade a été dressée suite à des informations parvenues aux éléments de l'ANP, stationnés dans la région.

Des armes et des munitions ont été saisies sur les trois individus armés dont l'identité n'a pas été divulguée.

De son côté, le ministère de la Défense nationale (MDN) a précisé, hier, dans un communiqué que : « suite à une embuscade près d'Azazga, wilaya de Tizi Ouzou, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé trois terroristes, le 15 mai 2016, et récupéré un fusil de chasse, un pistolet automatique de type « Makarov », une grenade, une bombe de confec-tion artisanale et une quantité de munitions ». Les forces de sécurité maintiennent, ainsi, la pression sur les groupes armés terroristes, ces derniers mois, en multipliant les opérations de ratissage dans les zones réputées servir de lieux de repli de ces mêmes terroristes. Résultat de cette lutte permanente sur le terrain contre les groupes armés terroristes est cette quiétude retrouvée, en plus de la neutralisation d'individus armés et saisie d'armes, de munitions et destructions de nombreuses caches terroristes dans différents endroits de la Kabylie.

Tissemsilt

### Deux morts et un blessé dans un accident de la route

EL-Houari Dilmi

**D**eux personnes sont mortes et une troisième grièvement blessée dans un accident de la circulation, survenu hier après-midi sur la RN14 entre Tiaret et Tis-

sem-silt, à hauteur du branchem-ent de Amari, a-t-on appris auprès de l'unité principale de la protection civile. La même source a indiqué que le sinistre s'est produit lorsqu'un véhicule 4x4 de marque « Nissan » a heurté de

Tlemcen

### Près de 11 quintaux de kif saisis

**P**rès de 11 quintaux de kif traité ont été saisis dimanche à Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale et les Douanes algériennes, a indiqué

hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale, en

coordination avec les Douanes algériennes, ont saisi, le 15 mai 2016 à Tlemcen (2e RM), dix (10) quintaux et 90 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique »,

Rencontre internationale à Vienne

## Des armes pour le gouvernement d'Union libyen

Moncef Wafi

Rien ne se fera sans un gouvernement d'Union, reconnu par tous, et un front armé uni pour combattre 'Daech' qui a étendu son influence au-delà de la ville libyenne de Syrte. C'est en substance, le message délivré par la Communauté internationale qui s'est réunie, hier, dans la capitale autrichienne, en vue de définir une stratégie de sortie de crise face à la menace terroriste et au flux migratoire.

Cette réunion, présidée par le chef de la diplomatie italienne Paolo Gentiloni et le secrétaire d'Etat américain John Kerry, s'est imposée devant l'enlisement de la Libye, dans un boubier interne à cause de l'entêtement de Tobrouk à ne pas reconnaître le gouvernement d'Al Sarraj. Pourtant, une lueur d'espoir avait accompagné l'installation du gouvernement d'Union à Tripoli, reconnu par les milices de 'Fadjar Libya', en attendant que le gouvernement parallèle, installé dans l'Est, le reconnaîsse à son tour. Une prévision qui a tardé à se concrétiser entraînant une course entre les forces militaires des deux camps pour combattre 'Daech' à Syrte pour imposer chacun sa présence par la force des armes. Ce à quoi a répondu le président de la Commis-

sion Défense du Sénat italien, Nicola Latorre, comme étant «une erreur» alors que pour Claudia Gazzini, analyste à l'International Crisis Group, «une opération militaire pour libérer Syrte requiert une plus grande coordination des forces de sécurité pour des raisons à la fois tactiques et politiques». Mais ce qui est certain, c'est que tous les acteurs extérieurs au conflit libyen s'accordent à refuser cette division politique, en Libye, devant le renforcement des rangs de l'Etat islamique dont le contingent compte entre 3.000 à 5.000 combattants, en territoire libyen.

Des forces qui risquent d'être renforcées par d'éventuelles recrues étrangères. Même la proposition des Américains d'assouplir l'embargo de l'ONU sur les armes, imposé au début de la révolte contre le régime de Kadhafi, en 2011, risque de ne pas changer grand-chose à la donne tant que le gouvernement d'Al Sarraj n'a pas imposé son autorité à tout le pays, miné par la sédition. Pourtant, et dans un communiqué sanctionnant la rencontre de Vienne, la Communauté internationale, réunie à Vienne, au chevet de la Libye, déclare qu'elle «soutiendra, totalement, les efforts» du nouvel exécutif libyen qui va demander la levée de cet embargo et est «prête

à répondre aux demandes du gouvernement libyen en vue d'entraîner et d'équiper la Garde présidentielle et les forces autorisées». Un gage de sécurité pour renforcer le gouvernement d'Union. Mais le chef de la diplomatie allemande, Franz-Walter Steinmeier, l'a, lui-même, reconnu affirmant que «les possibilités de ce gouvernement restent limitées, tant que les conflits internes, la compétition entre deux pouvoirs rivaux ne sont pas surmontés». Les choses sont donc claires et la future mission des Américains est de vaincre Tobrouk et son bras armé le général Haftor d'allégeance à Tripoli. Hafter qu'on disait proche de Washington et des monarchies du Golfe, va-t-il pour autant obtempérer, lui qui rêve de devenir le futur homme fort du pouvoir libyen ?

Les Américains auront fort à faire pour unifier tout ce beau monde, d'autant plus que même les menaces françaises de sanctions contre les responsables politiques libyens qui bloquent la formation d'un gouvernement d'Union nationale, n'ont pas été suffisantes. Pendant ce temps, 'Daech', qui s'est emparé, la semaine dernière de la localité d'Abou Grein, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Syrte, se fortifie et se prépare à une nouvelle guerre.

Plusieurs secteurs concernés

## Grèves et manifestations en France



Les journées de mardi, mercredi et jeudi seront émaillées en France de grèves dans plusieurs secteurs et de manifestations dans toute la France, démonstration pour faire monter d'un cran la protestation contre la loi travail, adoptée sans vote à l'Assemblée française. Les sept syndicats, animateurs de ce mouvement de protestation de salariés et d'étudiants, ont appelé à un durcissement et à "construire" de nouvelles journées de grèves et manifestations contre la loi sur le travail, qui demeure contestée jusqu'à dans les rangs de la majorité, malgré son adoption sans vote jeudi après le recours du gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution. Cette loi, soutenue par le patronat, est jugée par les syndicats "trop favorable" aux entreprises et "pas assez" protectrice pour les salariés.

Les grèves, qui seront reconductibles, toucheront les routiers, dockers, marins, facteurs, cheminots et des perturbations sont attendues dans les aéroports. A l'appel des fédérations de Force ouvrière (FO) et la Centrale générale des travailleurs (CGT), les routiers inaugureront ces journées de protestation à compter de la nuit de lundi à mardi, en s'étalant dans le nord de la France, Nantes, Caen, Marseille et surtout Bordeaux. Ils prévoient même de bloquer les ports du Havre et de Nantes-Saint-Nazaire. Le transport public en région parisien

ne sera également perturbé pour la journée de mardi, tandis que les cheminots sont appelés à cesser le travail chaque mercredi et jeudi. En plus de leur opposition à la loi sur le travail, les cheminots comptent négocier autour de leurs conditions de travail. Une partie des cheminots (Sud-Rail) a déposé un préavis qui s'étend jusqu'au 11 juillet, soit le lendemain de la finale de l'Euro de football. Pour le transport aérien, un débrayage est attendu mardi à Aéroports de Paris (ADP) et une grève sera lancée jeudi par les contrôleurs aériens, les administratifs et les techniciens.

Des perturbations sont également attendues dans les ports mardi et jeudi à l'appel de la CGT qui demande un blocage progressif des produits pétroliers dans les raffineries. En plus de ces mouvements de grève, l'intersyndicale a appelé les salariés et les étudiants, décidés à s'engager dans un mouvement dur, à manifester mardi et jeudi dans les rues de plusieurs villes de France, et on ne sait pas si les lycéens vont suivre ou pas.

Malgré un essoufflement constaté au cours des dernières manifestations, émaillées de violence, les opposants à la loi sur le travail veulent une autre démonstration de force pour prouver, selon les animateurs, que "le gouvernement n'arrivera pas à faire taire les jeunes". Le texte de loi adopté sera encore dé-

battu du 13 au 24 juin au Sénat pour un vote le 28, avant un nouvel aller-retour entre les deux chambres et une adoption définitive fin juillet. Les organisateurs de ce mouvement de protestation, patients, rappellent qu'il y a dix ans, le contrat première embauche (CPE) avait été "adopté, voté et retiré". L'autre mouvement "Nuit debout", qui investit les places, notamment celle de la République à Paris, durant la nuit, ne se décourage pas malgré les critiques de la droite et de certains intellectuels et les échauffourées qui l'ont entouré.

Opposé à la loi sur le travail et ne compte se disperser jusqu'à son retrait, il s'est même attaqué dimanche aux multinationales, comme Coca-Cola et McDonald's, arrêtant une liste "noire" des marques "qui se comportent le plus mal". La liste condense toutes les critiques du comportement des multinationales, qu'il s'agisse de non-respect des droits humains, du droit du travail, de l'environnement, de la santé", a indiqué un communiqué de ce mouvement. Par ailleurs, une autre manifestation qui ne s'intègre pas dans ce mouvement de protestation sera organisée mercredi à Paris. Il s'agit d'une manifestation des policiers contre la "haine anti-flic" à la place de la République, là où se tient chaque soir le rassemblement "Nuit debout".

Conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien

## Ultime espoir pour un Etat palestinien ?

**En refusant une médiation internationale pour un Etat palestinien, le gouvernement israélien risque d'entraîner le monde dans des conflits incessants et des périls terroristes permanents.**

Bruxelles: M'hammed Bouzina Med

Le gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu oppose un refus catégorique à l'initiative française d'organiser une conférence internationale à Paris sur la reprise des négociations israélo-palestiniennes, prétextant une «ingérence dans une question relevant de la seule responsabilité du gouvernement israélien» et proposant le retour à des négociations bilatérales avec les Palestiniens. En d'autres termes, les dirigeants israéliens soupçonnent l'impartialité de la Communauté internationale dans le règlement de la question palestinienne et lui enlèvent toute responsabilité dans la naissance, la genèse et la persistance de la colonisation de la Palestine historique. Rappel : l'Etat d'Israël a été créé par une décision de la Communauté internationale suite à un vote au Conseil de sécurité de l'ONU en 1947 (résolution 181) qui délimite les frontières du nouvel Etat dans 18% du territoire de la Palestine. A peine quelques semaines après le vote, l'offensive de la jeune armée israélienne sema la mort et la désolation et chassa plus de 700.000 Palestiniens de leurs terres et les spolia. La violence et la colonisation n'ont jamais cessé depuis, en particulier après la guerre de 1967 (guerre des Six-Jours) qui a permis à Israël d'occuper pratiquement toute la Palestine (Gaza et la Cisjordanie).

Ce sont d'autres raisons cachées qui motivent son agitation : les bouleversements géostratégiques dans la région du Proche- et Moyen-Orient, notamment le retour de la Russie dans la région et l'instabilité politique des pays arabes voisins et, menace suprême, la «naissance» du trouble et énigmatique supposé Etat islamique, Daech. La Communauté internationale est revenue à une autre sorte de «guerre froide» entre les Occidentaux et la Russie avec un nouvel accélérateur de la guerre qui est le monstre Daech et ce qu'il génère comme périls terroristes sur le reste du monde, y compris sur les pays occidentaux.

Au final, la conférence voulue par la France (victime récente d'attentat terroristes) la concerne directement. Les Occidentaux, leurs opinions publiques en premier, commencent à faire le lien entre la violence terroriste qui les a frappés et la menace permanente de risques terroristes et l'occupation violente de la Palestine par Israël. Le refus et rejet par Israël d'un Etat palestinien indépendant dans ses frontières de 1967, son obstination dans le soutien aux colonies sauvages, sa politique d'apartheid et la violence contre le peuple civil palestinien alimentent la violence terroriste ailleurs et les rangs de l'Etat islamique Daech. En défiant la Communauté internationale et l'ONU qui ont présidé à sa naissance, Israël risque de l'entraîner dans une instabilité diplomatique permanente générant des conflits et guerres entre Occident et Orient. La nature coloniale d'Israël est l'alibi majeur des partisans de la guerre des civilisations et la guerre des religions.

## Présentation de trois problèmes célèbres de mathématiques

Par Ali Derbala

### «SOUVENTS TOUJOURS TOUT AU DOUTE ! » DESCARTES

La mathématique est la science qui étudie par le moyen du raisonnement déductif les propriétés d'êtres abstraits (nombres, figures géométriques, fonctions, espaces, etc.) ainsi que les relations qui s'établissent entre eux [Larousse 2007]. Elle exclut toute incertitude, toute inexactitude.

Quitte à se répéter, une des causes de l'attrait et de fascination que ces problèmes célèbres de mathématiques exercent sur les mathématiciens tient à la fois à la simplicité de leur énoncé et à l'échec de leur résolution depuis un temps assez long. Une vérité scientifique ne s'impose pas de force. Elle se démontre, certes, jusqu'à un certain point, par le raisonnement, mais elle se prouve surtout, et de la façon la plus convaincante, par l'expérience. La notion de démonstration mathématique n'apparaît qu'avec Thalès, un mathématicien ou géomètre grec.

Comment s'assurer de la validité d'un résultat mathématique? «En écrivant sa démonstration!» répondent, depuis plus de 2.500 ans, les mathématiciens. Cette certitude est difficile à obtenir en pratique. Les

démonstrations sont ces raisons certaines et évidentes.

### LE PROBLÈME DES QUATRE COULEURS

Quel est le nombre minimum de couleurs qu'il faut utiliser pour colorier une carte de géographie sans que deux pays voisins aient la même couleur? Posée en 1852, les réponses étaient de sept, cinq et quatre couleurs<sup>[1]</sup>.

La question n'a reçu de réponse qu'en 1976, lorsque Kenneth Appel et Wolfgang Haken montrèrent par ordinateur que quatre couleurs suffisent à colorier une telle carte. Georges Gonthier et Benjamin Werner, deux chercheurs, viennent de publier la démonstration rigoureuse de ce « théorème des quatre couleurs ». Personne ne doutait de la véracité de ce résultat et le démontrer n'apporte aucune compréhension supplémentaire, ni aucune application concrète.

C'est un accomplissement dans l'histoire des mathématiques commencée il y a plus de deux mille cinq cents ans lorsque les savants antiques ont eu l'ambition de créer des raisonnements parfaits et exempts de toute intuition.

Les mathématiques sont le royaume de la certitude, elles accompagnent un résultat de sa démonstration.

### LA CONJECTURE DE KEPLER

On appelle conjecture un résultat mathématique pressenti vrai mais non encore démontré. La conjecture est un problème purement géométrique, posé par Kepler aux environs de 1602, soit plus de 400 ans [2]. Elle s'énonce comme suit: « La façon la plus compacte d'entasser les sphères est de les empiler, comme les oranges d'un épicer, en pyramide, chaque sphère d'une couche reposant sur trois autres de la couche inférieure ». Le problème est qu'il n'est pas facile de vérifier un tel raisonnement. Des experts viennent de valider la démonstration par ordinateur de Thomas Hales de l'université de Princeton aux USA. En 1900, le grand mathématicien David Hilbert a présenté ce problème comme l'un des grands défis du XX<sup>e</sup> siècle.

### LE THÉORÈME DE FERMAT, 1637

Selon Kurt Gödel, un mathématicien, il existe des problèmes relativement simples que les mathématiques ne sauraient trancher. La formulation algébrique de l'équation de Fermat est simple [3, p.128]. Existe-t-il des entiers naturels X, Y et Z et « n » un exposant naturel tel que l'équation  $X^n + Y^n = Z^n$  soit vraie? Le théorème de

Pierre de Fermat est sans doute le problème le plus célèbre de l'histoire des mathématiques. Il y était énoncé depuis plus de trois siècles. Il reste toujours une conjecture. Aucune démonstration analytique n'a été proposée, seulement des confirmations du résultat par informatique sont données de temps en temps. On a pressenti qu'il n'existe pas de solutions pour cette équation hormis la solution élémentaire  $X = Y = Z = 0$ . Ce type d'équations sont appelées « diophantiennes ». Toutes les tentatives de démonstration menées par les plus brillants esprits que comptent les mathématiques se sont soldées par des échecs. Une interprétation est que : peut-on diviser un segment en somme de deux segments tel que la somme de leur longueur soit la première longueur? La réponse est oui. Peut-on diviser un carré en somme de deux carrés tel que la somme de leur surface soit égale à la surface du premier carré? La réponse est encore affirmative. Si par exemple le premier carré est de côté égal à 5, il existe deux carrés de côté 3 et 4, tel que leur somme des surfaces est égale à la surface du premier carré. En effet,  $5^2 = 3^2 + 4^2 = 9 + 16 = 25$ . Par contre, un cube n'est jamais la somme de deux cubes dont la somme des volumes est égale au premier volume. La diffi-

culté de la preuve est que pour tout entier « n », il faut déterminer le triplet X, Y et Z qui vérifie cette équation. Par l'emploi de la machine, l'ordinateur, il est montré que le théorème de Fermat est vrai pour  $n = 125.000$ .

#### Conclusion

Il est vrai, la mathématique se fait avec la tête. La mathématique contribue à une œuvre de clarté. Croire que la réussite en mathématiques est davantage une question d'intelligence ou de talent que d'effort est faux. Le niveau de performance n'est pas un indicateur d'intelligence. L'intelligence n'est pas une valeur fixée mais un potentiel à développer. « Entre toutes les passions de l'esprit humain, l'une des plus violentes, c'est le désir de savoir », disait Bossuet.

\*Universitaire

#### Références

1. Xavier Muller. Vérité mathématique. L'ordinateur aura bientôt le dernier mot. *Science & Vie* - N°1056- Septembre 2005, pp. 90-91.
2. Xavier Muller. Conjecture de Kepler. Elle a été démontrée ou presque. *Science & Vie* - N°910- Décembre 2003, pp.130-133.
3. Ali Derbala. Cours d'algèbre supérieure, SEM 330. Chapitre 10 : Notions d'équations diophantiennes.

## Déclaration offshore d'un innocent Chakib Khelil, l'exilé en sens inverse

Par Sid Lakhdar Boumediene\*

**L**a France n'a rien d'autre à faire que de persécuter monsieur Chakib Khelil. Malgré son taux de chômage et son engagement dans une guerre, rien ne saurait la détourner d'un plan machiavélique pour faire tomber un délinquant financier. Un de ceux qu'elle rencontre à chaque signature de contrat avec les dictatures, soit par centaine au cours d'une année. Chakib Khelil a décidément la paranoïa de la folie des grandeurs.

En général, l'histoire connaît le flux des exilés qui fuient les dictatures. En voilà un qui demande l'asile politique en Algérie, c'est bien une nouveauté. Comme tous les exilés politiques, il s'épanche devant la presse pour réclamer justice et crier son innocence face à des États corrompus qui le pourchasseraient. La première fois que j'avais entendu parler de cette histoire, j'avais réellement cru qu'il s'était trompé d'avion et de destination.

Dès les premiers pas dans un pays libre, loin des horribles dictatures qu'il fuit, il s'explique. La France, notamment, se vengerait de ses prises de position pour avoir défendu la diversification des partenariats dans les marchés publics. Elle ne pouvait supporter de ne plus avoir la mainmise sur les intérêts économiques algériens.

Le persécuted international n'a pas eu de mal à avoir l'asile, son protecteur et ami lui a fourni un certificat de résidence des plus solides. Pour un voleur de poule, c'est devant la justice que l'accusé doit répondre. Pour un exilé politique, c'est devant la presse qu'il se justifiera. C'est que pour l'ancien ministre de la république, à ce niveau de notoriété, on ne se justifie que devant sa conscience ou devant le peuple, rien de moins. Auprès de la première, l'affaire est vite réglée, cela fait longtemps qu'elle est absente, passons au second interlocuteur.

Prenons donc cette posture de juges devant lesquels l'accusé veut se justifier. Faisons d'abord, comme pour toute affaire pénale, le tour du personnage. Grand ministre d'un État intègre, ami d'enfance d'un Président éminemment et mondialement reconnu comme démocrate, il était membre d'un



gouvernement soucieux de l'avenir d'un peuple épanoui et libre. Voilà une plaideoirie des plus convaincantes qui démarre.

Puis viennent l'énoncé des faits. Les complices offshore de son épouse, un mensonge. Les poursuites judiciaires à son encontre, de l'acharnement. Les témoignages et les preuves qui commencent à s'accumuler, une grossière vengeance. Le prévenu a bien fait de fuir dans un pays de droit, le jury est tout à fait à l'écoute de l'injustice qui lui a été faite.

Ce jury populaire, déjà conquis par un personnage dont le physique et l'habit correspondent à un étudiant de collège britannique plutôt qu'à un membre de la pègre financière, lui pose tout de même certaines questions, juste pour la forme.

L'un deux demande : « Si vous êtes innocent, pourquoi ne nous êtes-vous pas expliqué devant les instances qui vous accusent ? » Et voilà que l'ancien ministre répond par cette envolée lyrique classique à nos oreilles, depuis l'enfance, « La France coloniale, le sang des martyrs, la gloire et la fierté nationale, la manipulation néo-coloniale, nos zaouïas et nos traditions de pureté et d'honnêteté... ». Le jury verse une larme par obligation de

posture sociale (pour les vraies, il les réserve à la hausse de la devise).

Un autre se lève et continue le questionnement : « Vous demandez la protection des zaouïas, vous êtes-vous rendu compte que la photo la plus publiée de votre épouse est à leur égard un sacrilège ? Épaules dénudées et bijoux qui pourraient nourrir pendant dix ans un village entier ! ». L'accusé répond : « Ma vie privée est occidentale à l'extérieur, pieuse à l'intérieur. Comme mon compte bancaire, elle s'adapte aux coutumes locales par grande éducation».

Un troisième se lève et rajoute : « Et les comptes offshore de madame, ce sont ceux d'un homonyme ? Et pourquoi une honnête femme, épouse d'un grand vizir de la nation, aurait-elle un intérêt à être référencée dans un cabinet panaméen aux côtés des biens innocents fils d'anciens présidents de la république ? » L'accusé répond : « C'est un club de vacances pour les enfants des amoureux de l'Algérie ? »

Et un dernier : « Vous accusez la France de vous en vouloir jusqu'à l'obsession, mais des centaines de milliers d'Algériens ont la nationalité française. Pensez-vous qu'ils veulent autant de mal à leur compatriote ? Et l'accusé de répondre : « Pas

du tout, c'est un malentendu, d'ailleurs mon collègue, actuel ministre des finances, leur demande une contribution à l'emprunt d'État ». Et le juré de rétorquer : « Mais, ne les avez-vous pas exclus de la communauté nationale en faisant d'eux des sous-citoyens par stipulation de la constitution ? ».

L'accusé : « Lorsqu'il s'agit d'argent, surtout celui qui alimente les comptes offshore de nos épouses, cousins et beaux-frères, tous les Algériens sont les bienvenus ».

Cette histoire grotesque et peu vraisemblable est bien entendu une fiction. Nous n'osons pas prétendre qu'elle puisse être réelle dans un pays si fier de son attachement aux valeurs d'un drapeau, d'un hymne et d'une religion qui rythment la vie des citoyens, matin, midi et soir.

Ou, peut-être, avec un peu de chance, lorsque l'attestation de résidence attribuée par l'ami en question ne sera plus valide. On murmure que ce dernier ne pourra pas l'accorder longtemps encore.

A chacun sa protection selon son niveau. Pour les uns, c'est l'exil auprès des zaouïas, pour les autres, c'est plus haut, là-haut ! Mais j'ai bien peur pour eux que ce jour-là, le diable soit de service pour l'accueil des exilés.

\*Enseignant

## Imposture du choc pétrolier de 1973 ou nécessité de la «face cachée» de l'imposture ?

Par Medjdoub Hamed

Suite et fin

**S**e rappeler la crise financière de 2008 où l'économie occidentale s'est pratiquement arrêtée par manque de liquidités internationales. Les banques se méfiaient les unes des autres, leurs avoirs étaient parasités par les «sub-primes». Chaque banque ne prêtant pas à l'autre, craignant de ne pas recouvrer ses prêts. La grande banque américaine Lehman Brothers avait fait faillite. Il a fallu le plan américain Paulson en 2008 pour dénouer la crise, et les programmes massifs de Quantitative easing pour relancer l'économie américaine, et par leur biais dépasser la crise mondiale.

Enfin, en revenant au choc pétrolier, il est évident qu'une telle riposte des États-Unis «fermer le robinet des dollars» mettrait à néant la stratégie arabe dans l'utilisation de l'arme pétrolière contre l'Occident. Or, ce qui étonne, c'est que les Américains bien que sous embargo ont répondu positivement, favorablement aux doléances arabes. Ils ont augmenté la masse de dollars et permis aux pays consommateurs, notamment européens, de régler leurs importations de pétrole en dollars, avec un prix quadruplé.

La résolution du conflit monétaire-pétrolier parle de lui-même. Ce ne sont pas les pays arabes qui ont décidé d'augmenter le prix du pétrole mais bien les Américains. Toutefois que le plus grand pays pétrolier du monde, l'Arabie saoudite, son régime monarchique est garanti par les États-Unis, depuis le Pacte scellé dans le croiseur USS Quincy, le 14 février 1945 : «accès au pétrole d'Arabie en échange de la protection militaire américaine». Mais alors pourquoi avoir permis l'augmentation du prix du pétrole ? Les États-Unis ont forcément un intérêt, et il est majeur pour accepter cette imposture «sous embargo par les pays arabes». Il faut rappeler qu'à cette époque, l'Europe refusait les dollars américains. Les Américains monétisant leurs déficits extérieurs, il apparaissait tout à fait légitime pour l'Europe de ne pas financer les déficits extérieurs, qui se traduisaient par une fuite de richesses de l'Europe vers l'Amérique sans contreparties. Telle fut la crise monétaire, à l'époque.

### 3. LA RÉSERVE FÉDÉRALE DES ÉTATS-UNIS, UNE ENTITÉ MONÉTAIRE SUPRA-INTERNATIONALE DE FAIT PAR LES ACCORDS DE BRETON WOODS DE 1944

Si l'analyse d'Eric Laurent est fondée, il demeure cependant que «ce processus n'est pas en soi une imposture, mais relève d'une conjoncture difficile, opposant à l'époque les États-Unis à l'Europe. Les accords de Bretton Woods, qui ont fait du dollar-or le centre du système monétaire international, ne sont pas venus ex nihilo, mais relèvent d'un cours naturel de l'Histoire.» Un processus qui, à maints égards s'avèrera utile pour l'économie occidentale et mondiale.

Continuons d'approfondir l'analyse, toujours par la logique du bon sens, pour comprendre l'importan-

ce de la monnaie et l'entité qui la pilote, i.e. la Banque centrale. Imaginons un marché national d'un État où les agents économiques (producteurs, vendeurs et acheteurs) se confrontent dans les transactions commerciales. Supposons que des spéculateurs font monter les prix de certaines marchandises, qui risquent d'inférer sur les autres. Et toutes les transactions s'effectuent au moyen de la monnaie (espèce, chèque, etc.), et la monnaie en circulation relève du système bancaire. Quand la croissance monétaire accompagne la croissance économique, le problème de la spéculation ne se pose pas. Mais quand la croissance monétaire masque le ralentissement de l'économie, et augmente sur fond de spéculation (hausse des prix des actifs), elle engendre des dysfonctionnements dans l'économie d'un Etat donné, entraînant l'inflation, et donc une hausse des prix et une diminution du pouvoir d'achat.

Postulons qu'il existe une entité monétaire supranationale (banque centrale) qui suit les échanges commerciaux et a pour tâche de réguler les flux financiers et monétaires pour assurer la stabilité du marché et éviter des dysfonctionnements, notamment la baisse du pouvoir d'achat qui peut engendrer des crises politiques et économiques, notamment par des grèves, de l'instabilité politique, etc. D'où des corrections que le pouvoir politique opère, avec l'assentiment de l'entité supranationale (Banque centrale), dans la réévaluation des salaires, une hausse des subventions, une baisse d'impôts, etc.

Mais le contrôle échoit toujours à l'entité monétaire supranationale. Précisément, en contrôlant la monnaie, et donc les flux monétaires, en limitant, par exemple, la création monétaire lorsque le marché est en surchauffe, elle limite la spéculation. Si l'entité prend les mesures en retard, il lui reste toujours des moyens conventionnels (forte hausse du taux d'intérêt, diminution drastique de la masse monétaire, assèchement monétaire par la hausse du taux d'intérêt) pour dégonfler la bulle spéculative qui a pris dans le marché.

Evidemment, les politiques monétaires qui régissent le pilotage d'un marché sont souvent en butte avec la réalité, et donc aux crises.

Mais alors la réalité et les crises ont un sens ? Le premier élément de réponse est qu'un État national n'est pas seul dans le commerce mondial. Son marché est immergé dans la mappemonde où tout est imbriqué, politique, économique, monétaire, technologique, démographique, géopolitique, géostratégique... Dès lors, il faut admettre que l'évolution économique des Etats comme les crises qui jalonnent leur histoire s'inscrivent précisément dans le dépassement de leur état dans leurs stades historiques successifs. Il y a comme une auto-construction ouverte du monde, dans le temps et dans l'espace. Et si les crises sont là, se répètent, c'est qu'elles participent au développement du monde.

Pour avoir une idée du développement historique, postulons que la phase qui a donné le premier choc pétrolier de 1973 est en fait une phase historique qui rappelle la phase de la grande crise de 1929.

Postulons qu'une entité monétaire cette fois-ci supra-internationale, depuis les accords de juillet 1944, a agi, comme l'aurait fait une instance monétaire d'un État, dans les échanges internationaux. Postulons que le système économique mondial qui a fonctionné sans trop de heurt jusqu'au début des crises monétaires au début des années 1970 a été piloté, sur le plan monétaire, par la Réserve fédérale des États-Unis. Les accords de Bretton Woods ont fait de la Fed l'«entité monétaire supra-internationale», où le dollar était aussi «as good as gold» (aussi bon que l'or). La Fed américaine est devenue en quelque sorte la «Banque centrale du monde». Mais la montée en puissance industrielle de l'Europe et du Japon a fragilisé l'édifice historique et rendu de moins en moins tolérables les priviléges conférés à la Fed américaine, et donc à la première puissance du monde.

La question qui se posait à l'époque : «l'affaiblissement de la puissance américaine allait-elle sonner le glas au système financier et monétaire hérité du dernier conflit mondial ?» D'autant plus que les États-Unis avaient fait entériner les conséquences monétaires d'une hégémonie militaire, politique et économique désormais incontestée dans le monde occidental, et même mondial puisque l'URSS ne contrebalançait la supériorité américaine que dans le domaine militaire, notamment nucléaire.

Pour ne donner que quelques événements clés qui ont marqué cette époque. Une Réunion s'est tenue le 7 mai 1971, au Luxembourg des Six, «pour conjurer l'entrée massive de dollars en RFA.» En l'absence de solutions communautaires, la Bundesbank laisse «flotter le DM et la Banque de France maintient la parité du franc.» Le 8 mai 1971, la recherche communautaire d'une solution commune à la crise monétaire n'a pas abouti. Le président Nixon annonce, le 15 août, la suppression de la convertibilité en or du dollar et de l'instauration d'une taxe de 10% sur les importations. La France riposte et décide, le 18 août 1971, d'instituer un double marché de changes. Un jour après, le 19 août 1971, les ministres des Finances de la CEE, réunis à Bruxelles, n'arrivent pas à s'entendre pour fournir une réponse commune aux décisions du président Nixon. Le 24 août 1971, le GATT, devenu aujourd'hui l'OMC, condamne les décisions du président Nixon. Le Japon, à son tour, laisse, le 28 août 1971, flotter le yen. Le 13 septembre 1971, les ministres des Finances de l'Europe des Six, réunis à Bruxelles, décident de prendre une position commune face aux décisions américaines. Les pays européens réclament, le 16 septembre 1971, lors de la réunion des Dix à Londres, la dévaluation du dollar par rapport à l'or. Les États-Unis leur imposent un refus catégorique. (3)

### 4. CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE

D'évidence, le monde vivait une crise grave, intense sur le plan économique, financier et monétaire. On peut même dire la plus grave crise monétaire que le monde ait vécue depuis 1945. En réalité, les

effets de l'avant crise de 1929 ont refait surface. Le choc pétrolier de 1973 est en quelque sorte le reliquat des accords de Gênes de 1922 et des accords de Bretton Woods de 1944. Ni le plan de l'Américain Harry Dexter White ni de l'Anglais John Maynard Keynes ne l'ont emporté. En réalité, l'évolution monétaire sur le plan international composait avec l'évolution politique et économique du monde. Et si les règles instituées pour les relations monétaires internationales portaient clairement la marque de la domination américaine, c'est simplement parce que c'était nécessaire au vu de la conjoncture géopolitique du monde à l'époque.

La crise monétaire devenue ensuite pétrolière ne faisait en réalité que rebattre les cartes du monde, ouvrant une ère nouvelle pour l'économie mondiale. Il était évident qu'il était hors de question de retourner à la case départ comme ce qui a prévalu dans les années post-crise 1929, avec la dépression mondiale des années 1930 qui a donné la Deuxième Guerre mondiale.

Le monde a tellement changé, des continents entiers ont été décolonisés, les grands empires ont disparu. Il ne restait plus que deux grandes puissances mondiales, les États-Unis et l'Union soviétique, et le reste du monde entier tantôt pro-américain, tantôt pro-soviétique selon l'évolution des relations internationales. Et l'Europe de l'Ouest était adossée à la superpuissance américaine, et ne doit sa survie en tant que monde libre qu'à l'existence, et donc la présence américaine sur le sol européen.

«Ce que l'on nomme «Guerre froide» était en réalité une guerre de survie de deux systèmes qui se faisaient face, dont un devait disparaître. Tel était l'enjeu de la partie jouée entre les Grands à l'époque.»

Précisément, lorsque l'Europe s'est reconstruite et a commencé à peser sur le commerce mondial, et gagné de plus en plus de parts de marché au détriment des États-Unis, a commencé à remettre en cause l'hégémonie de la puissance financière et monétaire américaine. «La mentalité qui prévalait en Europe n'a pour ainsi dire pas dépassé ce qui prévalait dans les années 1930. Toujours cette ambition de puissance»

Quand bien même les revendications européennes étaient légitimes, les problèmes monétaires, à l'époque, étaient néanmoins mal posés, d'où les crises. Au sens de la raison, il aurait été plus logique de s'interroger pourquoi les États-Unis accumulaient les déficits avec le reste du monde, notamment avec l'Europe. Ils utilisaient l'arme monétaire pour monétiser leurs déficits, ce qui en soi, en les répercutant sur le reste du monde via les masses de dollars émises ex nihilo (sans contreparties d'actifs), signifiait que les États-Unis prélevaient des richesses dont ils n'avaient pas droit. Ce que de Gaulle affirmait «vivre gratuitement», et ce que l'Europe n'avait pas accepté.

On peut alors se poser la question : «les Américains ne travaillaient pas assez, et donc n'exportaient pas suffisamment. D'où la perte d'une grande partie du stock d'or au profit de l'Europe, et la remise en cause du «dollar as good as gold» ? Est-elle juste cette réponse ? Et si ce n'est pas le cas, les

Américains travaillent tout autant que les Européens, pourquoi alors les États-Unis qui ont perdu tant d'or au point que le dollar américain, qui tient une place centrale dans le système de l'étalement-change-or, soit remis en question par les Européens ? La production d'or dans le monde n'a-t-elle pas suivi la croissance démographique, économique, financière et monétaire du monde ? En effet, plus d'agents économiques (population mondiale en croissance), plus de croissance économique, financière appellent à plus de création monétaire, et donc à plus d'or pour maintenir le système monétaire international efficient. Ou bien la rigidité du taux de change-or fixe du dollar, sur la base de 35 dollars l'once d'or qui n'a pas varié depuis le 31 janvier 1934, est-elle un des facteurs de la crise entre les États-Unis et l'Europe ? Ou enfin la perte de compétitivité des États-Unis par rapport aux autres puissances développées ?

Manifestement, c'est cette dernière, la raison principale qui explique pourquoi l'Europe et le Japon ont distancé les États-Unis. Mais alors comment expliquer l'inconscience des Américains ? Ils sortaient du Deuxième Conflit mondial victorieux sur toute la ligne. Ils ont reconstruit l'Europe et le Japon grâce à leur industrie qui était à la pointe du progrès dans tous les domaines, pour se retrouver, après moins de trois décennies, dépendants de l'Europe et du Japon. «Et cette déduction sur la compétitivité européenne et japonaise tient-elle la route, ceci dit en absolus ?»

En d'autres termes, est-elle vraie même si les faits sont là, irrécusables, confirmés par les déficits commerciaux américains ? Ce qui est difficile à admettre pour une superpuissance mondiale. Pourtant c'est le cas, la réalité est là et l'Europe s'insurge contre l'usage inconsidéré du dollar. Elle refuse dès 1971 l'entrée massive des dollars. Qu'en est-il réellement ? «L'Europe des Six a-t-elle raison ?» Et «si elle a tort ?» Et le reste du monde, l'Asie, l'Amérique du Sud, l'Afrique, dont les systèmes monétaires dépendent des monnaies occidentales, combien compte-t-il dans cette crise qui oppose l'Europe aux États-Unis ?

C'est précisément là, «la nécessité de la face cachée de l'imposture du premier choc pétrolier», à comprendre, qui n'a pas été dite, qui n'a pas été rendue lisible et laissé sombre «le bras de fer monétaire États-Unis-Europe». Où le premier choc pétrolier, et ceux qui ont suivi, ainsi que les contrecoups pétroliers jusqu'à celui d'aujourd'hui, n'ont été que le pendant des crises monétaires dont l'origine remonte à la Conférence de Gênes, en 1922, puis aux accords de 1944, puis aux accords de la Jamaïque, en 1976. Et, encore aujourd'hui, les séquelles de ces crises sont toujours là. Et où le problème d'une entité monétaire supra-internationale reste toujours posé.

\* Auteur et chercheur indépendant en économie mondiale, relations internationales et prospective  
[www.sens-du-monde.com](http://www.sens-du-monde.com)

Notes :

3. «Chronologie de l'économie mondiale depuis 1945», par Bruno Benoit et Roland Saussac. Edition BREAL. 1992 France

TÉBESSA

## Peine capitale pour les quatre assassins d'un enfant

A. Chabana

Le tribunal criminel près la cour de justice de Tébessa a prononcé la peine capitale pour les 4 accusés dans l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat d'un enfant âgé de 8 ans. Celui-ci avait subi des sévices sexuels avant d'être tué. Les faits de cette affaire remontent à deux ans quand l'enfant, en se rendant dans un magasin pour acheter des articles scolaires, disparut pour ne plus donner aucun signe de vie, en dépit des recherches menées par ses proches et les services de sécurité. Les investigations approfondies entreprises par les policiers avaient abouti à l'interpellation de 4 suspects,

âgés entre 24 et 41 ans, dont 2 frères, puis la découverte du corps du petit, enterré dans un trou creusé dans le sol, à quelque 300 mètres du domicile parental à Aïn Ghilane, près de la localité d'El Kouif au nord de Tébessa. Les mis en cause avaient choisi le moment propice pour commettre leur acte ignoble, le déroulement d'un match de l'EN de football. Les enquêteurs avaient découvert par la suite des preuves matérielles du crime dont un jean taché de sang dans la maison de l'un des accusés. Durant le procès, les accusés ont tenté de nier leur lien avec le meurtre de l'enfant. Mais finalement, ils reconnaissent leur forfait. Ils ont été condamnés à la peine capitale.

### Un véhicule volé récupéré et des psychotropes saisis

Les services de la 4<sup>e</sup> sûreté urbaine ont mis un terme aux agissements d'une bande de malfaiteurs impliqués dans la commercialisation de stupéfiants, sévissant aux quartiers de Zaouïa, la route stratégique et les arcades romaines. Un premier suspect âgé de 27 ans a été arrêté en possession de 500 comprimés psychotropes. S'en suivit l'arrestation de deux de ses complices, âgés d'une vingtaine d'années. Les mis en cause seront déférés devant les instances judiciaires pour le chef d'inculpation de constitution de groupe de malfaiteurs.

Pour leur part, les services de la 2<sup>e</sup> sûreté urbaine de Tébessa sont parvenus à récupérer une voiture volée et l'arrestation de l'auteur du vol. Ce dernier comptait livrer le véhicule à un autre individu à Bir El Ater, quand il a été interpellé par les policiers. Deux autres personnes âgées de 28 et 32 ans ont été également arrêtées, au moment où un troisième suspect est toujours recherché, a-t-on indiqué de source sécuritaire.

A. C.

SKIKDA

### Comment protéger les sites archéologiques maritimes ?

Le Musée public national maritime œuvre à réaliser une carte des sites archéologiques maritimes le long du littoral national, a indiqué à Skikda Youcef Bensaïdani, représentant du département de l'archéologie sous-marine et de la recherche de ce musée. «Cette carte inventoriera ce patrimoine en vue de le protéger contre les risques de spoliation et de dégradation», a assuré ce même cadre en marge de l'ouverture à la maison de la culture Mohamed-Serradj de la semaine du patrimoine culturel maritime, inscrite dans le cadre des actions de sensibilisation sur l'importance du patrimoine culturel sous-marin et de sa protection ciblant notamment les clubs de plongée. M. Bensaïdani a souligné que parmi les objets archéologiques répertoriés par le Musée public national maritime figurent les canons repêchés de la côte de Cherchell en 2008 et conservés dans le nouveau musée de cette ville, ainsi que les épaves de navires près

de la ville côtière Tigzirt dans la wilaya de Tizi Ouzou. La même source a ajouté que la ville de Skikda possède «un des plus anciens ports d'Afrique du Nord», soulignant que le Musée national maritime projette de mener des fouilles sous-marines pour tenter de retrouver d'éventuelles épaves. La semaine du patrimoine culturel maritime qui se poursuivra jusqu'au 20 mai courant présente au public la richesse du patrimoine sous-marin national, l'histoire de la marine nationale, des modèles de vieux navires, des armes de l'époque ottomane ainsi que les activités et missions du Musée national maritime. Créé en vertu du décret exécutif 07-233 du 30 juillet 2007, le Musée maritime national qui compte plusieurs annexes dans nombre de villes côtières est une institution spécialisée dans l'étude, la recherche, la préservation, la conservation de collections muséales du patrimoine sous-marin, rappelle-t-on.

CHELGHOUM LAÏD

### Un enfant meurt percuté par un camion

B. Bousselah

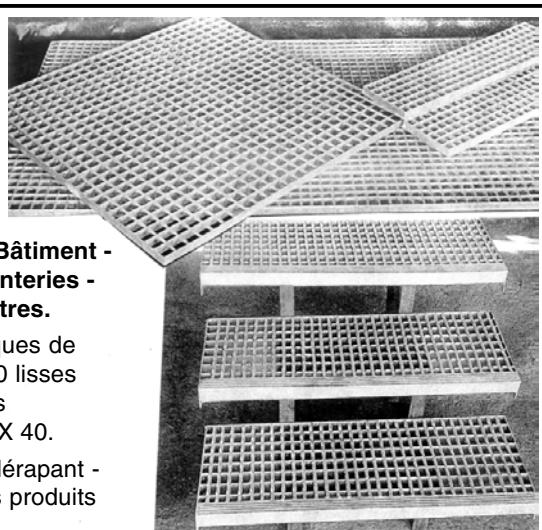
Un élève de la classe 2<sup>e</sup> année moyenne a été fauché mortellement dimanche par un camion, quelques minutes après sa sortie de

l'école, apprend-on auprès de la Protection civile de Mila. L'accident s'est produit sur le tronçon de poids lourds nouvellement mis en service. L'enfant âgé de huit ans a succombé à ses blessures sur place.

Publicité

### Atelier de fabrication caillebotis Alger

Pour l'Industrie - Energie - le Bâtiment - Centrales électriques - Cimenteries - Station d'épuration et autres.



Caillebotis disponibles : Plaques de 2000 X 1000 de 1000 X 1000 lisses et antidérapant mailles de 34 X 38 - 30 X 30 à 40 X 40.

Marche d'escalier lisse et antidérapant - Grilles pour caniveau et autres produits sur commande.

Tél/Fax : 021 73 29 92 - 021 73 40 05 -  
Mobile : 0661 58 05 77 - 0661 52 30 15  
E-mail : egermarine@hotmail.com

BLIDA

### Des chantiers à Larbaa pour rattraper le retard

Tahar Mansour

Améliorer le vécu quotidien du citoyen, lui faciliter la vie et lui fournir toutes les commodités pour cela est la priorité des autorités locales, à commencer par la wilaya et la daïra. La commune de Larbaa, qui a subi les affres du délaissement et du terrorisme, semble, ces derniers temps, rattraper le retard. Et selon M. Mohamed Meziane, chef de daïra, le nombre de projets en chantier ou devant être lancés est assez important pour cela. En effet, si les élèves des années 70 avaient été obligés de poursuivre leurs études secondaires à Boufarik pour les garçons et à El Harrach pour les filles, actuellement, c'est le quatrième lycée qui vient d'être réceptionné et qui accueille les élèves, beaucoup plus près de chez eux qu'auparavant. Ce lycée est situé au quartier Béni Zermane, non loin de la nouvelle cité 5-Juillet qui a accueilli près de 3.000 familles il n'y a pas longtemps.

Toujours dans le domaine de l'éducation, un sixième groupe scolaire de 6 classes va être lancé dans peu de temps

au quartier Youssef-Chérif et viendra renforcer les capacités de l'école existante qui compte 18 classes et rapprochera davantage les enfants du lieu de leur scolarité. À la nouvelle cité 1.270 logements qui vient d'être affectée à des familles dans le besoin, deux groupes scolaires ont déjà été lancés, en attendant la réalisation d'un CEM et d'un lycée, infrastructures nécessaires pour permettre une scolarité normale à tous les enfants en âge de rejoindre les bancs de l'école, avec toutes les facilités voulues. Une troisième bibliothèque a aussi été réceptionnée dernièrement et viendra renforcer celles existantes et offrir un espace de lecture et de recherche aux jeunes étudiants, leur permettant de se rencontrer en ces lieux dédiés à la culture et aux sciences.

Par ailleurs, le rationnement de l'eau ne sera plus qu'un mauvais souvenir, dans peu de temps, pour les habitants de Larbaa puisque un nouveau château d'eau de 2.000 m<sup>3</sup> sera mis en service dans quelques semaines en plus d'un autre de 500 m<sup>3</sup> qui est déjà en service à Bendali Ali. Pour le CW 59 situé à quelques encabulations du centre-ville, le calvaire des habitants sera bientôt terminé puisqu'il ne reste actuellement que les raccordements de leurs structures afin de les prémunir contre toute détérioration, volontaire ou non. Les citoyens désirant obtenir des documents d'état civil ne seront plus obligés de se rendre au centre-ville et attendre de longues heures pour se voir délivrer un acte de naissance ou autre puisque quatre annexes administratives ont été construites à Si Zerrouk, Youssef Chérif, 742 logements et Belaouadi. Ces antennes rendent d'inestimables services aux citoyens. Enfin, trois marchés de proximité ont été érigés et seront bientôt affectés aux commerçants de fruits et légumes, d'habillement et autres.

MÉDÉA

### Plus de 8.000 supports audiovisuels contrefaits saisis

Plus de huit mille supports audiovisuels (CD et DVD) contrefaits ont été saisis récemment par les éléments de la section de lutte contre la contrefaçon de la sûreté de wilaya de Médéa, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Cette saisie est l'aboutissement d'une enquête minutieuse menée par les éléments de cette section, suite à des informations relatives à la commercialisation illégale de supports audiovisuels contrefais, dans certains quartiers du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même source. L'individu à l'origine de ce trafic a été appréhendé en flagrant délit de possession et de vente de produits contrefaçons qu'il s'apprêtait à écouter sur le marché, a-t-on ajouté. Le mis en cause a été présenté devant la justice, alors que la marchandise saisie a été remise à l'Office national de droits



d'auteurs, a-t-on précisé de même source. La section de lutte contre la contrefaçon, qui dépend de la brigade économique de la sûreté de wilaya de Médéa, avait procédé, au cours des derniers mois, au démantèlement de plusieurs ateliers servant à la fabrication de ce type de supports. D'importantes quantités de CD, DVD et DVX contrefaçons, ainsi que du matériel servant à la confection de ces supports avaient été saisis, lors des différentes perquisitions menées dans ces ateliers clandestins.

BATNA

### Moins de classes surchargées à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'Education nationale dans la wilaya de Batna sera renforcé, à la rentrée scolaire 2016-2017, par dix-sept établissements répartis sur les trois paliers de l'éducation, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics (DEP). Les chantiers de ces infrastructures scolaires avancent à «un rythme soutenu», a

précisé la même source, détaillant que le programme englobe huit groupes scolaires destinés au cycle primaire qui devront contribuer à atténuer le problème de la surcharge des classes, et doter les nouvelles zones urbaines de ce genre de structures éducatives. Aussi, cinq nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) et quatre lycées seront opérationnels, dès la prochaine rentrée scolaire, a-t-on noté, faisant savoir que le secteur de l'Education dans la capitale des Aurès préconise une année scolaire 2016-2017 «confortable» avec un «net recul» de la surcharge des classes dans les trois cycles d'enseignement. La wilaya de Batna compte actuellement 913 établissements scolaires dont 653 écoles primaires, 173 CEM et 87 lycées répartis à travers les 61 communes que compte la wilaya.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 chaâbane 1437

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha  
03h56 12h45 16h34 19h54 21h28

## Session extraordinaire de l'APC de Constantine Hausse des loyers de 30 à 100 %

A. Mallem

**C**omme n'ont pas manqué de le souligner des élus, la session extraordinaire de l'APC de Constantine tenue, hier, au siège de l'hôtel de ville, a ressemblé, à tous points de vue, à une session tout à fait ordinaire et cela, compte tenu de l'ordre du jour consistant qui a été proposé à la discussion et approuvé par les élus présents. Scindé en quatre grands chapitres, celui-ci comprenait plus d'une vingtaine de points, parmi lesquels, bien entendu, la fameuse question de la valorisation des tarifs des loyers des biens communaux, pour laquelle cette session a été provoquée, à la suite de l'ultimatum du wali.

On se rappelle, en effet, que le 5 mai dernier, en pleine séance du conseil de wilaya, M. Hocine Ouadah, wali de Constantine, qui avait constaté beaucoup de retard dans l'application de l'instruction n° 96 du 16 mars 2016, émanant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et portant valorisation des biens des collectivités locales, avait lancé un ultimatum à une dizaine d'APC, de la wilaya, leur demandant, sous huitaine, de procéder à l'alignement des tarifs des biens communaux sur la grille des tarifs publics des domaines, ou de l'Office public de gestion immobilière (OPGI), en soulignant l'importance de cette mesure dans le développement des

finances et des ressources des Collectivités locales.

Et c'est ainsi que l'APC du chef-lieu de wilaya s'est empressée d'activer la commission communale chargée du dossier qui a travaillé avec le concours de la direction du Patrimoine, pour élaborer une nouvelle grille des loyers qui a été soumise à délibération et que les élus ont adoptée à l'unanimité, au cours de cette session extraordinaire du lundi 16 mai.

Après lecture du rapport de la direction du Patrimoine, il a été constaté que la commission communale a, rarement, pris en compte les propositions d'augmentations soumises par la daira de Constantine, « dont certaines prévoient des augmentations allant jusqu'à 400 % », a tenu à signaler le P/APC, M. Rira Mohamed. Le travail élaboré par l'PC s'est basé sur une classification zonale en 3 catégories.

A la première, une augmentation de 100% des loyers a été appliquée aux locaux compris dans cette zone, considérée de « pleine activité ». Cette première catégorie comprend des marchés populaires tels que les marchés 'Remache' de Sidi-Mabrouk, 'Messaid' de Dakssi, les marchés 'Bettou' et 'Boumezrou' du centre-ville, de nombreuses autres places marchandes ainsi que des ruelles du centre-ville. La seconde catégorie ou zone d'activité moyenne, verra une augmentation de loyers de 60 %. Elle englobe le marché 'Gouga' de Sidi Ma-

brouk inférieur, le marché de 'Bab-El-Kantara', divers lieux du centre-ville ainsi que des toilettes publiques.

Et enfin, la troisième zone, considérée de faible activité, telle qu'elle a été classifiée par la commission communale, sera touchée par une augmentation de 30 %. Elle comprend le marché 'Makhlof' de Fadila Saadane, par exemple, le marché de 'Ziadat', la Place Benyamina et le marché de la cité des Martyrs.

En ce qui concerne les loyers des habitations appartenant à la municipalité, la commission a décidé d'aligner leurs tarifs locatifs sur ceux de l'OPGI.

Dans la foulée, les élus ont adopté les nouveaux tarifs de location des parkings informels qui ont fait l'objet de régularisation par la direction du Patrimoine. Ce sera donc 200 dinars/mois la place de stationnement, au parking gardé le jour, 250 dinars/mois la place de nuit et 300 dinars/mois la place dans le parking gardé jour et nuit. Une grille des tarifs a été, également, élaborée et approuvée en ce, qui concerne la location de stands d'exposition, dans le milieu urbain et la location des espaces aux commerçants, notamment les cafés et les restaurants, pour la mise en place de tables devant leurs locaux commerciaux. Dans le domaine de la publicité au moyen d'écrans électroniques, le mètre carré d'espace a été fixé à 10 millions de centimes, l'année.

## Les agences immobilières se plaignent des bureaux d'affaires

A. El Abci

**E**n prévision du congrès national des agences immobilières, le bureau de wilaya des commerçants (UGCAA) de Constantine a organisé hier une rencontre régionale d'information regroupant plus d'une dizaine de wilayas de l'est du pays, dont notamment Bejaia, Sétif, Annaba et Constantine, avec la présence de la présidente de la Fédération nationale (FNAI), Zahoua Mammeri.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, cette responsable a fait état des revendications des agences immobilières, à l'exemple de la fixation une fois pour toutes de règles claires pour régir le métier, tracer les balises de la relation entre les agences et le client à l'effet de les protéger contre la menace d'escroquerie ou autre. Ils demandent aussi de déterminer de façon claire et non susceptible d'interprétation, les conditions d'accès à la profession d'agent immobilier, dénonçant à l'occasion

la concurrence malsaine et déloyale que leur mènent les bureaux d'affaires. En effet, poursuivra-t-elle, ces bureaux leur volent la clientèle, et qui en plus ne sont pas autorisés du point de vue de la réglementation à faire des transactions immobilières mais qui le font malgré tout et au préjudice des agents immobiliers légaux et détenteurs d'agrément. « Ce que nous voulons, dira-t-elle, c'est l'établissement d'un programme de travail avec de nouvelles propositions de lois servant les intérêts de l'administration et du citoyen et qui soient compatibles avec l'économie de marché ». « Nous avons eu déjà auparavant une réunion au ministère de l'Habitat, mais nous demandons une autre pour mieux débattre de certaines questions, à l'instar du tableau des honoraires, qui

A rappeler que le congrès national des agences immobilières est fixé pour ce 19 mai. Plus de 30 wilayas y seront représentées.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 chaâbane 1437

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h45	12h31	16h20	19h39	21h13



## Assainissement La commune se prépare au ramadan



Ph.: Arch.

A. Mallem

**S**elon M. Daba Djameleddine, vice-président de l'APC de Constantine chargé de l'assainissement, la santé, l'environnement et les moyens généraux, l'APC de Constantine est prête à l'accueil du mois de ramadan 2016 qui, selon son estimation, malgré son caractère spécial, connaîtra cette année une situation tout à fait normale dans le domaine de l'hygiène et la propreté du milieu. « Nous avons élaboré un programme d'assainissement pour le mois de ramadan prochain et celui-ci sera exécuté en collaboration avec les partenaires de la direction de la santé, la direction du commerce et la direction de l'agriculture », nous a-t-il déclaré hier. Deux semaines avant ramadan, a-t-il ajouté, cette équipe en charge de la santé du citoyen s'est réunie pour tracer un programme d'actions axé sur un contrôle soutenu qui sera exercé sur les locaux commerciaux, sachant bien que dans ce domaine et selon une habitude bien ancrée maintenant dans les mœurs commerciales de nos marchands, le mois de carême va donner lieu à de nombreuses conversions d'activités chez les commerçants. Ces derniers vont s'orienter vers la

confection de produits alimentaires bien prisés des jeûneurs durant ce mois sacré, entre autres les confiseries traditionnelles.

Et cela créera une situation spécifique sur le plan de la consommation alimentaire et ne manquera pas de poser le problème du contrôle de l'hygiène du milieu et de la qualité des produits proposés à la consommation, surtout que le ramadan de cette année se présente au début de la période des grandes chaleurs.

« Pendant ramadan, a poursuivi l'élu chargé de l'assainissement, il faut adapter notre intervention et nos moyens. C'est pourquoi nous avons prévu de changer les horaires de ramassage des ordures ménagères appliqués en temps normal. De deux tournées de ramassage le matin et deux le soir, nous allons faire deux tournées après le iftar. Les horaires spécifiques à chaque zone et chaque quartier seront arrêtés dans un programme général qui sera diffusé incessamment, a promis M. Daba. Et pour réaliser ce programme, le vice-président de l'APC compte, bien entendu, sur l'apport des 32 petites entreprises de ramassage issues de l'Ansej qui sont sous contrat avec l'APC pour une période de 6 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30

juin 2016. « Depuis le début de l'année, ces entreprises nous fournissent un appui important qui sera encore mis en évidence durant ce mois de ramadan », a reconnu notre interlocuteur en notant que l'entreprise publique industrielle et commerciale (EPIC), « Proprec », ou Propreté de Constantine, qui a été créée à cet effet par l'APC, vient tout juste de se mettre sur les rails. « Entreprise indépendante sur le plan de la gestion et des ressources humaines et financières, dotée au début d'un budget de 40 milliards de centimes pour lui permettre de se doter du matériel neuf et moderne dont elle aura besoin. Equipée du matériel de ramassage qui était utilisé par la direction de l'assainissement de l'APC, explique M. Daba, Proprec viendra aussi, avec ses moyens spécifiques, travailler en parallèle pour renforcer encore le dispositif mis en place.

Interrogé sur l'avenir de ces petites entreprises sous contrat avec la mairie, M. Daba a estimé que, en dépit du renforcement de ses moyens d'intervention par l'apport de Propec, la commune aura toujours besoins de leur concours. « Je pense qu'elles seront encore là pour un bon bout de temps », a-t-il dit en conclusion.

## Aïn S'mara Un mort et deux blessés dans une collision

A. E. A.

**L**a route a encore tué l'avant-hier. En effet, une collision survenue près de Ain S'mara a fait un mort et deux blessés plus ou moins graves. Après l'établissement du constat de décès par le médecin des sapeurs-pompiers, une KIA et une Toyota se sont télescopées dimanche dernier

aux environs de 18 heures 15 minutes au niveau du chemin de wilaya 101 entre Ain S'mara et la nouvelle ville de Ali-Mendjeli, faisant un mort et deux blessés plus ou moins graves. Après l'établissement du constat de décès par le médecin des sapeurs-pompiers, le corps inanimé de la personne décédée a été évacué à la morgue de

l'hôpital, Adelkader Bencherif de Ali-Mendjeli. Les deux blessés ont été transportés au même établissement hospitalier, après avoir bénéficié des premiers secours sur le lieu de l'accident. La brigade de gendarmerie territoriale compétente a ouvert une enquête à l'effet de déterminer les circonstances exactes du drame.

# COMMUNICATION

TOTAL et moi, ce sont des milliers de kilomètres de route.  
www.total.dz  
facebook/TotalAlgérie

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps.

**TOTAL QUARTZ LUBRIFIANTS**

**BRANDT**  
ALGÉRIE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alger le 08 Mai 2016

### LA NOUVELLE GAMME DE CLIMATISEURS BRANDT, PERFORMANCE & ÉCONOMIE ÉNERGÉTIQUE !

Brandt Algérie dévoile sa nouvelle gamme de climatiseurs lors de l'évènement de lancement qui a été effectué sur Sétif, Alger et Oran.

Disponible en 03 versions allant du 9000 KBTU à 24 KBTU, la nouvelle gamme de climatiseurs est équipée d'un compresseur garanti 05 ans, du régulateur de tension, ainsi que le filtre anti bactérien, le nettoyage automatique, l'affichage à LED et le mode silencieux, qui assurent un confort d'utilisation idéal. A noter qu'en plus d'un compresseur tropicalisé, la série « E » s'est vue décerner le prix du meilleur design 2015 par l'institut Japonais « Award Design ».

On appréciera également la gamme prémium au design épuré, dotée du compresseur Inverter, qui allie avec perfection performance et économie d'énergie.

Depuis moins d'une année, Brandt Algérie a su se positionner en tant qu'acteur majeur sur le marché algérien grâce à une large gamme de produits en pause libre et encastrable, dotés de technologies novatrices, un service après-vente de qualité et une proximité client qui est au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Fort de la richesse de ses produits, c'est avec beaucoup d'ambition que l'équipe Brandt Algérie compte assoir sa position de marque internationale préférée des algériens.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère du Commerce  
Centre National du Registre du Commerce

## Communiqué

### Dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2015 au CNRC

Le Centre National du Registre du Commerce rappelle aux responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale, que le dépôt légal des comptes sociaux est obligatoire, conformément à la législation en vigueur.

Pour cela, le dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2015 au CNRC doit se faire dans le mois qui suit la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes sociaux, avec date limite le 31 Juillet 2016 pour les sociétés commerciales et dans le six mois qui suivent la fin de l'exercice 2015 pour les banques et établissements financiers.

Les sociétés concernées par le dépôt des comptes sociaux sont :

Les sociétés par actions (SPA), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS) ou par actions, les banques et établissements financiers ainsi que les succursales de banques étrangères inscrites au registre du commerce.

Ne sont pas concernés par le dépôt des comptes sociaux :

Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les succursales des sociétés étrangères implantées en Algérie, les groupements de sociétés, les entreprises publiques communales et de wilaya, les sociétés nouvellement inscrites au registre du commerce et ce, pour la première année de leur inscription au registre du commerce.

Le dossier à déposer doit comporter les documents suivants :

- Un (01) exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes sociaux, en langue nationale et sa traduction en français ;
- Un (01) exemplaire du tableau « Actif du bilan », en langue nationale et sa traduction en français ;

Les Banques et établissements financiers devront déposer, en plus des tableaux cités ci-dessus, le hors bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe et ce, conformément au règlement n° 09/05 du 18 Octobre 2009 de la Banque d'Algérie.

Ce dépôt s'effectue au niveau des antennes locales du CNRC, implantées au niveau de chaque wilaya, et ce, suivant le lieu d'implantation du siège social de la société commerciale concernée.

Le non dépôt des comptes sociaux du CNRC, expose son auteur aux sanctions prévues par la législation en vigueur (Article 35 de la loi N° 04-08 du 14 Août 2004, modifiée et complétée, et l'article 29 de la loi de finances complémentaire pour 2009).

Toute société commerciale soumise à la procédure de dépôt des comptes sociaux et n'ayant pas accompli cette formalité dans les délais requis, peut s'y acquitter sur présentation du reçu de versement de l'amende transactionnelle ou de l'amende prononcée par le juge, conformément à l'article 35 ter de la loi 04-08 modifiée et complétée par la loi 13-06.

Le CNRC compte sur la compréhension et la collaboration de tous les opérateurs économiques pour effectuer les dépôts des comptes sociaux dans la limite des délais fixés par la législation en vigueur.

Les services et les antennes locales du Centre National du Registre du Commerce restent à la disposition des opérateurs économiques pour tout complément d'informations.

## Secteurs urbains «El Mokrani» et «El Makarri» Relocation de 407 familles et remise de plus de 700 pré-affectations, hier

K. Assia

**D**epuis quatre mois et pour la première fois, Oran vit au rythme de plusieurs opérations de relogements initiées au profit des familles occupant le vieux bâti. Un programme spécial et portant sur la réalisation de 6.400 logements de type socio-locatifs a été retenu pour répondre aux besoins des habitants de la commune d'Oran, notamment, ceux qui habitent des bâtisses classées dans la catégorie rouge. Hier, c'est au tour des sinistrés des secteurs urbains El Mokrani et El makkari d'être relogés, dans de nouveaux appartements, situés au site des 5.100 logements socio-locatifs, à Belgaïd.

L'opération a ciblé, dans un premier lieu, le secteur urbain 'El Makkari' où 106 familles ont bénéficié de logements sociaux. Ces sinistrés ont été recensés à travers plusieurs quartiers du secteur notamment à St Eugène et dans d'autres artères où des immeubles en ruine ont été inspectés par la commission pluridisciplinaire. Outre le relogement, 168 décisions de pré-affectations ont été, également, attribuées à d'autres bénéficiaires de ce programme. Dans le secteur urbain 'El Mokrani', les autorités locales ont procédé au relogement de 301 familles réparties à travers les quartiers de Boulanger, Choupot, entre autres, et à Belgaïd. Pas moins de 554 décisions de pré-affectations ont été, également, attribuées au reste des familles. Cette opération pour laquelle tous les moyens humains et matériels ont été déployés s'est déroulée durant la nuit de dimanche à lundi, en présence des autorités locales et à leur tête le wali d'Oran. Hier, la joie était à son comble chez les bénéficiaires de ce relogement. Plusieurs familles se disent, enfin, soulagées après plusieurs années de galère et d'attente. Les camions de la commune étaient, tous, mobilisés pour le déménagement. Les immeubles cibles étaient sur la liste des responsables locaux. En



Ph.: B. H. Karim

effet, l'opération va se poursuivre pour cibler, dans les prochains jours, le secteur urbain 'El Emir', un secteur où l'on recense un grand nombre de bâtisses en ruine. Plusieurs réunions ont été tenues, ces derniers jours, au siège de la wilaya, pour ficeler l'opération et s'enquérir des moyens mis en place pour garantir le bon déroulement du relogement. En effet, depuis le début de l'opération, quelque 2.083 logements sociaux ont été distribués et 1.793 décisions de pré-affectation ont été distribuées au profit des familles.

## Oued Tlelat, Belgaïd, Canastel... Trois lycées, 4 CEM et des groupes scolaires pour la prochaine rentrée

J. Boukraa

**A**fin d'alléger la surcharge des classes, dans certaines régions de la wilaya, d'importantes infrastructures scolaires seront réceptionnées, lors de la rentrée scolaire 2016/2017. Selon des sources de la direction de l'Education 3 lycées, 4 CEM et quelques groupes scolaires ( primaire) qui sont à un taux de réalisation avancé, seront réceptionnés, pour la prochaine rentrée scolaire. En effet, à chaque rentrée scolaire, le problème de la surcharge des classes se pose avec acuité dans la wilaya d'Oran. Dans le but de lutter contre cette situation, les services concernés engagent une course contre la montre pour se doter de nouvelles structures scolaires. Ces établissements scolaires seront répartis sur les communes qui souffrent du manque d'infrastructures éducatives et particulièrement ceux ayant accueilli les familles touchées par les opérations de relogement comme Oued Tlélal qui a bénéficié d'un lycée et de 2 groupes scolaires, Belgaïd, et Canastel, entre

autres. Un tel programme permettra de mettre un terme à la surcharge des classes, dans certaines localités et à éviter de longs déplacements pour les élèves de zones éloignées. Ces nouvelles réalisations s'inscrivent dans le cadre du plan quinquennal de la wilaya qui prévoit la réalisation de 20 nouveaux lycées, 20 CEM et plus de 40 établissements primaires. En effet, chaque rentrée scolaire, près de 300.000 élèves, tous cycles confondus, rejoignent les établissements scolaires, dans la wilaya d'Oran.

Malgré les réalisations soutenues dans le secteur, la surcharge est d'actualité, chaque année. Selon des sources autorisées, les structures existantes «ne sont pas, encore, suffisantes pour faire face au nombre d'élèves qui ne cesse d'augmenter». Les services concernés doivent mettre les bouchées doubles pour atténuer ce phénomène. Cependant on signale encore, à ce sujet, des retards enregistrés dans l'avancement des travaux de quelques établissements scolaires, en cours de réalisation.

## Aïn El Turck : un corps en état de décomposition repêché à Bomo-Plage

Un corps en état de décomposition a été repêché, la nuit de dimanche à lundi, au large de Bomo-Plage, dans la commune d'Ain El-Turk. Selon la Protection civile, la victime non identifiée portait un pantalon et une chemise. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Ain El-Turk, pour une autopsie. Une enquête a été ouverte.

J. B.

## Sidi El Houari : deux personnes blessées dans un glissement de terrain

Deux personnes ont été blessées, suite à un glissement de terrain, à Sidi El Houari. Selon la Protection civile, le sinistre s'est produit sur la rue de la vieille Casbah.

Une femme, âgée de 73 ans et un homme de 52 ans, ont été blessés. Les victimes ont été évacuées à hôpital d'Oran.

J. B.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Voyage



place dans un lieu, un espace, une ville et un pays que vous n'avez pas choisis. Nombreux s'y habituent, d'autres préfèrent faire leur valise et la poser ailleurs.

Mohamed, prends ta valise ! Là, vous commencez à recevoir vos amis, vos voisins. Et si jamais vous

ne les aidez pas à remplir leurs valises pour retourner au bled, vous devenez un sale émigré. Votre valeur est en rapport avec la taille de leur valise. Quand vous arrivez au bled, c'est kif-kif. «Car on ne dit pas combien de temps ghab, mais on s'intéresse à ouach jab». Pour la fille de chez nous, la valise est une autre histoire. Elle prépare un autre voyage. Très jeune déjà, sa maman commence à la lui préparer. Cela s'appelle, selon la région, «chohra» ou le «jhaz». Et c'est plein de valises qu'elle arrive chez l'époux pour le voyage qu'elle a choisi ou qu'on lui a imposé. Quelquefois, avant d'avoir déballé tous ses bagages, elle prend sa valise : on parlera de mektoub.

La valise devient ainsi une véritable trame symbolique qui propose au regard un véritable voyage à travers notre jungle. Alors, dans mes bras, bébé ! Débarrasse ta vie-valise de ce qui l'encombre, puisse-t-elle bien se refermer et te faciliter le voyage !

## Ils revendentiquent le droit à un logement Les familles du bidonville «Kara 2» reviennent à la charge

J. Boukraâ

**L**es habitants du bidonville de L'Hai Mohamed Boudiaf ('Kara 2'), dans la commune d'Es Senia, reviennent à la charge et exigent un relogement dans le cadre des opérations d'éradication des bidonvilles, lancée par la wilaya depuis fin 2015. Selon des représentants des habitants qui se sont déplacés, hier, au siège de notre rédaction, des familles se rassemblent, chaque semaine, devant la daïra et la commune d'Es Senia, pour attirer l'attention des responsables sur leur situation, mais jusqu'à présent rien n'a été fait. «Nous nous déplaçons, chaque semaine, vers la daïra et la commune pour revendiquer le droit à un logement, malheureusement nos appels sont restés vains», assure un père de famille.

Après avoir frappé à toutes les portes, les habitants du bidonville ont décidé d'adresser une correspondance au wali d'Oran, dans laquelle ils l'interpellent pour l'envoi d'une commission, sur place, pour faire un constat de la situation dans laquelle ils vivent. Nos interlocuteurs indiquent que les familles qui habitent le site attendent, depuis plus de deux décennies, une prise en charge de leur principale revendication à savoir : un relogement dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire. «Une grande partie des bidonvilles de la wilaya ont été rasés et les familles relogées, alors que nous, cela fait plus d'une vingtaine d'années que nous interpellons

lons les autorités de la wilaya pour un logement, sans avoir reçu d'échos à notre doléance», assure un ancien habitant du site avant d'ajouter, «Nous vivons dans des conditions qui frôlent la catastrophe cela fait plus de vingt années, nos enfants sont nés dans ce bidonville et se sont mariés, et nous n'avons toujours pas été relogés.

Dans d'autres bidonvilles, certaines familles se sont installées, il y a à peine une ou deux années et ont bénéficié d'un logement », ajoute le même interlocuteur. Ce dernier affirme que les familles ont, une fois encore, passé un hiver cauchemardesque suite à l'inondation de leur maison et s'apprêtent à vivre le calvaire, durant cet été. Selon notre interlocuteur, durant l'hiver, la nature aride du terrain de cette zone a provoqué des remontées des eaux souterraines qui ont envahi les baraquas des quelque 200 familles qui y habitent. «Après cette catastrophe, nous avons été recensés et les autorités nous avaient promis d'être relogés, mais nous attendons encore. Et avec ce qui s'est passé, l'année dernière, nous ne pouvons plus rester dans ces baraquas, nous vivons dans des conditions terribles», disent les protestataires qui affirment que le jour des inondations, le P/APC et le chef de daïra d'Es-Senia s'étaient rendus sur les lieux et ont réussi à convaincre les protestataires de cesser leur mouvement, promettant qu'ils seront relogés, lors du prochain quota.

## Protection de l'Environnement et du Patrimoine

### Naissance d'une association nationale, à Aïn El Turck

Rachid Boutlélis

te collaboration avec les responsables, dans différents secteurs, qui auront à mettre la main à la pâte et ce, à travers l'offre en moyens humain et matériel, pour faciliter la tâche, dans ses missions futures.

Les opérations de volontariat, qui seront organisées par l'association nationale de la protection de l'Environnement et du Patrimoine seront menées, dans toutes les régions du pays que se soit le Sud, le Centre ou l'Est où sont déjà actifs les coordinateurs de wilaya, présents lors de ce conclave.

«Nous aurons à nous réunir, ultérieurement, au niveau local pour décider de l'entame des opérations de nettoyage et d'embellissement des plages ainsi que de l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la propreté et la sauvegarde de l'environnement», a fait remarquer, en substance, au 'Quotidien d'Oran' M. Benyahia Bahri, président de ladite association. Lors de son allocution M. Kazi Tani Abdellah, sénateur et membre fondateur, a exprimé sa satisfaction «pour la création de cette association nationale qui œuvre, essentiellement, à l'amélioration du cadre de vie environnemental de la population et à l'offre d'un séjour de qualité pour les vacanciers, à Aïn El Turck».

Nos interlocuteurs ont donné rendez-vous aux participants et aux adhérents de cette association pour un mini-bilan faisant plutôt état d'un compte-rendu sur les diverses activités entreprises.

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Basaï Madani, 96 ans, Es-Senia

Mador Bachir, 94 ans, El Hassi

Farhaoui Fatiha, 69 ans, Maraval

Korichi Mohamed, 74 ans, Haï El Nedjma

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

	10 chaâbane 1437
El Fedjr	04h17
Dohr	13h00
Assar	16h48
Maghreb	20h23
Icha	21h39



MD

## Enième protestation à Boulanger Les «déchus» du relogement bloquent le Bd de l'ANP



Ph. B. H. Karim

**Houari Barti**

**L**es contestations observées depuis dimanche par les « déchus » de l'opération de relogement consacrée aux deux quartiers de Boulanger et de St Eugène, actuellement en cours, ont atteint hier matin leur point culminant. Des dizaines de manifestants du quartier de Boulanger, principalement des femmes et des enfants, ont bloqué la voie du tramway en plus des deux voies de circulation automobile à hauteur du carrefour du Commissariat central. Une protestation qui a complètement paralysé le trafic causant des bouchons interminable et un concert de klaxons de la part d'automobilistes carrément excédés. Après des dizaines de pourparlers entre représentants des forces de l'ordre et les manifestants, sans

qu'il y ait d'accord sur la nécessité de libérer la voie, l'ordre d'utiliser la force pour « faire décamper » les manifestants de la voie fut donné. Des dizaines de policiers, hommes et femmes, en uniforme et en civil, ont ainsi procédé à l'évacuation des protestataires. Des cris commençaient ainsi à fuser de part et d'autre, avec une montée de tension qui faisait craindre le pire. Une des manifestantes, sous le choc, a même perdu connaissance avant qu'elle ne soit réanimée par un policier qui lui a jeté de l'eau sur le visage. Même si aucune interpellation liée à la manifestation n'a été enregistrée, on signale, toutefois, l'arrestation de deux jeunes qui étaient parmi les manifestants, pris en flagrant délit de vol de téléphone portable. Les deux voies automobiles et le passage du tram ont été

ainsi libérés sans incident majeur vers 12h et un accord a été conclu pour acheminer une délégation composée de six personnes représentant les protestataires vers la wilaya d'Oran où ils devaient défendre leur cause auprès du wali d'Oran. Il est à signaler par ailleurs que le trafic du tramway d'Oran est depuis dimanche perturbé par des manifestations liées au relogement. Selon des sources proches de la Société du tramway d'Oran, l'on signale près d'une dizaine d'arrêts de l'exploitation, notamment au niveau de l'arrêt du « Commissariat central » (Boulanger) et de celui de place Moulay (St Eugène). Des manifestations initiées par les femmes exclues de l'opération de relogement qui touche actuellement les deux quartiers de Boulanger et de St Eugène.

## 15ème congrès des orthopédistes de langue française AOLF Une passerelle d'échanges pour s'inscrire dans l'universalité

D. B.

Durant deux jours, jeudi et vendredi, plus de 800 spécialistes en orthopédie et traumatologie, venus de plusieurs pays, ont pris part au 15ème congrès des orthopédistes de langue française AOLF et au 23ème congrès de la société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique SACOT qui s'est tenu à l'hôtel Sheraton d'Oran. Ce conclave qui coïncidait avec le 30ème anniversaire de la création de l'AOLF, a été mis à profit pour consolider les liens de coopération dans différentes spécialités d'orthopédie entre la SACOT, la Société française d'orthopédie et l'Académie française de chirurgie. Tout en rappelant l'importance de cette rencontre en matière d'échange d'expériences entre spécialistes, le président de la SACOT et président du 15ème congrès, Le Pr Khaznadar a indiqué « qu'au-delà de la symbolique rattachée à des conjonctures autres que scientifiques, il est logique que l'Algérie, qui bien que non adhérente à l'organisation internationale de la francophonie, occupe la 4ème place des pays où le français se pratique avec plus de 11 millions de locuteurs en français sur les 274

millions dans le monde, héberge cet événement, édition à aspect commémoratif.... ». Cette rencontre a regroupé des praticiens du Maghreb, de la Belgique, de la Côte d'Ivoire, d'Espagne, de France, du Liban, du Luxembourg, de la Roumanie, de la Russie et du Sénégal. Durant ces deux jours, des spécialistes ont animé une quarantaine de conférences et table-rondes sur divers thèmes liés à l'orthopédie, comme « les séquelles des dysplasies de hanche à l'âge adulte », « le management du pied de mine en situation d'exception », « l'ostéosynthèse dans les fractures de la hanche » et bien d'autres sujets, en plus de table-rondes dédiées à plusieurs problématiques liées à la spécialité de l'orthopédie. Les organisateurs ont aussi réservé un espace pour la projection de quelque 200 e-posters, classés en quatre catégories : membres inférieurs, membres supérieurs, Rachis et autres. Les e-poster est un nouveau concept utilisé dans le domaine de la formation continue, notamment dans les séminaires et congrès médicaux. Il consiste à mettre à la disposition des participants, des modules sur des thèmes définis présentés sur des écrans tactiles géants, d'une façon qui

## Les nouvelles technologies ont donné le coup de grâce au livre Les librairies d'Oran ne font plus recette

Les librairies d'Oran sont désertées par les lecteurs qui ne franchissent que rarement le seuil de ces commerces, jadis hauts lieux de savoir et de culture, de rencontres et d'échanges fructueux. Aujourd'hui, le nombre de ces librairies est nettement bas pour une ville ayant un statut de capitale de l'ouest du pays, avec ses universités, ses centres de recherche et de milliers d'étudiants fréquentant les bancs des campus. « La fureur de lire » n'est plus à l'ordre du jour à Oran où, comme dans toutes les régions du pays, les moyens de communication modernes et Internet ont donné le coup de grâce au livre et à la lecture.

Actuellement, seule « la Librairie Internationale » organise parfois des rencontres avec des auteurs venus dédicacer leurs ouvrages et débattre de leurs contenus avec des universitaires, des hommes de culture et des journalistes. Les autres se contentent de ranger les livres sur des étalages et attendre un hypothétique client. Au cours d'une tournée effectuée par une journaliste de l'APS dans certaines librairies du centre-ville, leurs gérants ont confirmé une situation qu'ils vivent également et au quotidien, à savoir la désertion du large public et le peu d'intérêt qu'il accorde à la lecture et au livre en général. La gérante de la librairie « El Djaliss » explique cette réticence par le fait que les jeunes sont plus « accrocs » des nouvelles technologies de la communication et de l'information qu'au livre dans sa version papier.

Les prix affichés expliquent également cette situation. « De nos jours, acheter un livre à 1.000 dinars est un véritable sacrifice et grève sérieusement le budget familial », explique-t-elle.

La gérante d'El Djaliss souligne que de nombreux jeunes entrent dans la librairie, repèrent l'ouvrage qui les intéresse, le feuillent, l'examinent sous toutes les coutures mais à la vue du prix affiché, ils ressortent les mains vides. « Les livres sont chers. Certaines collections de théologie sont proposées jusqu'à 100.000 DA. C'est hors de portée du citoyen ordinaire », déplore un quinquagénaire rencontré sur place.

### DES COINS DE LECTURE POUR LES ACCROCS

Afin de contourner une situation plus que déplorable, la gérante de cette librairie a aménagé un coin de lecture à l'intention de ceux qui ne peuvent acquérir un ouvrage. Des tables et des chaises sont là pour « accueillir » les lecteurs d'un jour et leur permettre d'assouvir leur soif de lire. La gérante d'« El Djaliss » assume pleinement ce choix même si cela va au détriment de son chiffre d'affai-



Ph. Arch.

res. « Nous avons choisi cette méthode pour encourager la lecture et l'accès au savoir. Nous ne sommes pas de vulgaires commerçants qui cherchent uniquement le gain facile. Nous ne transformerons jamais notre espace en fastfood ou en pizzeria. Notre mission est noble. Nous voulons diffuser le savoir et la culture pour que notre peuple puisse s'ouvrir sur les autres », déclare-t-elle. La gérante de la librairie « Millénium » à Hai El Emir, au centre-ville, est catégorique. Son constat est sans ambiguïté : « La nouvelle génération n'aime pas lire », avoue-t-elle. Pour elle, ceux qui franchissent le seuil de sa librairie ne viennent que pour chercher des manuels scolaires, des annales des examens du baccalauréat ou du BEM ou autres ouvrages parascolaires. La dame considère aussi que la jeune génération est beaucoup plus ouverte aux TIC et accède facilement aux ouvrages électroniques du fait de sa maîtrise parfaite de l'outil informatique et des NTIC. Derrière son comptoir, la gérante constate chaque jour que seules les personnes d'un certain âge - des quinquagénaires et des retraités essentiellement - viennent consulter les ouvrages disponibles et achètent parfois un ouvrage ou deux comme c'est le cas pour des universitaires.

Elle déplore les « ravages » du « copier-coller » auquel recourent les étudiants pour élaborer leurs exposés ou mémoires. « Ce n'est plus dans le contenu des livres que l'on puise l'information, mais dans Internet », constate-t-elle.

### LE LIVRE POUR ENFANTS A LA CÔTE

Le propriétaire de la librairie « Tawkiya », l'une des plus anciennes sur le boulevard Emir Abdelkader du centre-ville d'Oran, estime que les ouvrages d'histoire, les mémoires de personnalités, les livres de droit et religieux ainsi que les livres de cuisine sont très demandés chez

## MAGHNIA

**L'histoire de la police revisitée**

Cheikh Guetbi

**S**ur décision de la DGSN, une journée d'étude et d'information autour du thème « histoire et expérience de la police nationale » a été organisée par le service régional de la police des frontières en collaboration avec le musée central de la police. Selon les organisateurs, cette journée qui a eu lieu dimanche dans le centre culturel rentre dans le cadre d'une série de journées sur le même thème dont certaines ont eu déjà lieu dans plusieurs régions du pays et dont l'objectif est, entre autres, de faire connaître aux jeunes policiers l'histoire et l'expérience de leur corps ainsi qu'aux

citoyens qui étaient également invités à assister à cette journée à laquelle étaient présentes des autorités locales militaires et civiles. Cette journée était initiée par la présentation d'une exposition qui comportait une aile où étaient présentés les différents moyens de lutte contre la criminalité et une autre où une dizaine de posters géants, chronologiquement affichés, traçaient l'histoire, la situation ou l'évolution de la police nationale, chacun durant une époque bien déterminée. Ceci va de sa création qui remonte à l'ère numide. Une conférence qui a été suivie par une assistance nombreuse composée d'invités, de policiers de tous grades ainsi que

de civils parmi la population, a été animée par le président du bureau des recherches et des relations générales. Ce dernier, en bon orateur et de par sa formation d'historien, a réussi à intéresser la nombreuse assistance et à tracer avec brio l'histoire de la police nationale. Il a détaillé celle-ci depuis sa création jusqu'aux temps actuels où, explique le conférencier, la police est devenue très performante grâce à l'adoption et l'utilisation des moyens et outils modernes. Cette évolution, ajoute-t-il, a permis à la police nationale, au niveau arabe, d'occuper, la tête du classement pour la 5<sup>e</sup> fois, de faire partie de l'exécutif d'Interpol et d'ouvrir un siège pour Africpol.

## TLEMCEN

**Hommage au défunt Pr Zouhir Massen**

Khaled Boumediene

**L**'association pour la promotion de la santé des enfants de Tlemcen, en partenariat avec la société algérienne de pédiatrie et la faculté de médecine de l'université de Tlemcen, a organisé les 12 et 13 mai 2016 la 10<sup>ème</sup> rencontre pédiatrique de Tlemcen sur le thème : « Les urgences pédiatriques » à l'hôtel Renaissance de

Lalla Setti. Cette journée a été ouverte aux médecins et aux internes de plusieurs wilayas du pays ainsi que des praticiens de France. De nombreuses questions ont été abordées lors de ce colloque, dédié exclusivement à la mémoire du défunt chef de service de pédiatrie de l'EHS mère et enfant, le professeur Zouhir Massen, décédé le 26 octobre de l'année écoulée. L'on peut citer : la maîtrise du risque infectieux et néonatalogie, le traitement de l'asthme du nourrisson et de l'enfant, les bonnes pratiques d'hygiène en restauration hospitalière, la tuberculose de l'enfant, le diagnostic et les programmes de santé maternelle et infantile, les différentes formes de vaccinations contre les maladies infantiles, le reflux cesophagien chez l'enfant, l'actualité sur les maladies coeliaques et les dilatations des bronches de l'enfant.

## EL-BAYADH

**Identification des besoins des familles nomades**

Hadj Mostefaoui

**D**ans le souci de recenser avec exactitude les besoins des familles nomades, vivant sous des tentes dans des habitations en dur de la zone rurale, l'antenne de la wilaya d'El-Bayadh relevant de l'Agence de développement social vient d'entamer ce lundi une vaste enquête appliquée auprès des ménages nomades qui s'échelonnera sur trois étapes étagées sur plus de six mois. Il s'agit de se rapprocher de ces familles dans le but de relever leurs besoins prioritaires, plus

particulièrement celles vivant dans la précarité en prévision du lancement de la prochaine opération d'aide et de solidarité prévue pour le prochain mois sacré du ramadan d'un côté et de l'autre d'étudier la possibilité de répondre favorablement à leurs besoins individuels ou collectifs en matière de scolarisation des enfants et de prendre en charge ceux exclus du système scolaire en vue de les intégrer dans les centres de formation agricole ou professionnelle lors des prochaines inscriptions. Pas moins de huit équipes mobiles, compo-

sées de cadres seront ainsi à pied d'œuvre dès cette semaine et sillonnent l'ensemble des territoires des 22 communes pour mener des enquêtes et se déplaceront sur les différents sites de séjour des familles de nomades recensées par les différentes collectivités locales. Il y a lieu de noter que l'on estime à plus de 6.000 familles entre éleveurs et petits fellahs installées dans les hautes plaines steppiques en plus de 7.000 autres, issues des wilayas limitrophes accompagnant leur cheptel dans le cadre de la transhumance.

## RELIZANE

**Le syndicat UGTA indésirable à la CNL**

Mahi Ahmed

**L**e divorce est ainsi consommé entre les syndicalistes de la CNL et l'UGTA mettant fin aux dernières tensions entre les deux parties nées à la suite de la décision de l'organique de la centrale syndicale d'affilier leur syndicat national initialement sous la coupe de la fédération des travailleurs des assurances et des banques à celle des travailleurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Travaux pu-

blics. Ainsi, la menace a été mise à exécution par les travailleurs de la section syndicale de la CNL de la wilaya de Relizane emboitant le pas à leurs pairs des wilayas de Chlef, Ain-Témouchent, Ghardaïa, Skikda, Batna, El-Bayadh, Saïda, Tamanrasset, Tindouf, Tiaret, Oran, El Oued, Mascara, Djelfa et Bordj Bou-Arréridj, annonçant leur démission collective des rangs de l'UGTA et la dissolution de leur section syndicale, dans une lettre adressée à l'union de wilaya de la centrale syndicale. Ce retrait massif des syndicalistes de la CNL se veut une réponse claire et nette aux responsables de l'UGTA qui se sont obstinés à faire marche arrière et ont refusé à exaucer leur voeu de rester affiliés à la fédération des assurances et des banques. Avec ce retrait des travailleurs de la CNL, l'UGTA vient de subir une autre saignée après des coups similaires notamment dans la fonction publique.

## OUED EL ABTAL

**L'école Larbi Tebessi fête son 129<sup>e</sup> anniversaire**

Abid Djebbar

**U**n groupe d'anciens élèves et amis de l'école primaire Larbi Tebessi de la ville d'Oued El Abtal se sont rassemblés le matin du samedi 14 mai dans l'enceinte de leur ancien établissement d'éducation et d'apprentissage dit école Larbi Tebessi pour exprimer leur grand hommage en devoir de mémoire aux anciens maîtres d'école de l'époque. Le premier geste fut la commémoration du 129<sup>e</sup> anniversaire de leur première école qui a été fondée le 29 avril 1887 et dont le premier maître français affecté à

cette paisible localité par l'académie d'Alger fut nommé Noguès, résidant à Sidi Bel-Abbès. Cette école qui fut appelée autrefois école mixte de Fortassa, avant d'être dénommée école mixte d'Uzès le Duc neuf ans après, puis école mixte d'Oued El Abtal après l'indépendance, puis école mixte Larbi Tebessi actuellement.

Le second geste est de rendre hommage à tous les enseignants étrangers ou algériens qui sont passés par cette école et qui ont répondu à leur devoir pour apprendre aux élèves à lire et écrire et le goût du savoir, à leur tête le doyen des enseignants de la

langue française dans la région, en l'occurrence Ould Ali Amrane. Ce dernier a exercé plus de 49 ans comme instituteur, directeur et inspecteur de français, puis, après l'indépendance, ce furent d'autres enseignants qui ont repris le flambeau, à savoir Frakis Omar, Frakis Djebbar, Messaadi Djilali, Bouziane, feu Khoudmi Boumediene, Moulay El Barka H'mida, feu Okaben Abdelkader, Benyekhlef Zohra, Mme Messaadi pour la langue française et l'Egyptien Abdellah, feu Belhadj Hadj Abdellah, feu Seghier Belkacem et feu Hassani Bou-nour pour la langue arabe.

## AÏN-TEMOUCHENT

**Don de sang à la CNAS**

Mohamed Bensafi

**L**a caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) d'Aïn-Témouchent a organisé ce dimanche une opération «Don du Sang» en solidarité avec les malades qui ont besoin de ce liquide vital. Cette campagne, placée sous le slogan «Soyons solidaires pour sauver une vie avec une goutte de sang», est, selon Dr Hamid Ferhaoui directeur de wilaya, initiée par le ministère de tutelle et conduite par la direction générale. La coordination d'une équipe médicale de l'hôpital Ahmed Medeghi d'Aïn-Témouchent a été à la hauteur des besoins de cette action citoyenne. Ainsi, les employés de la CNAS se sont mobilisés, au siège social de l'agence, pour un devoir humanitaire visant à contribuer à la sauvegarde de la vie humaine. Le premier donneur a été Ferhaoui, qui a rappelé à l'occasion l'engagement indéfectible de la CNAS dans toutes les actions communautaires et sa détermination à s'impliquer davantage dans des actions à caractère caritatif. Soucieux d'aider leur prochain, quelque 250 employés de la CNAS se sont pleinement impliqués à cette action. Ceux dont le pouls ou la tension artérielle ne le permettait pas sont repartis déçus de ne pas pouvoir y contribuer. L'opération a ainsi connu un franc succès. D'après les organisateurs, l'initiative, qui a permis de collecter une soixantaine de pochettes, a permis aussi d'apporter un renfort à la banque de sang. «Cette action entre dans le cadre des actions sociales et humanitaires», exprimera le même responsable. Dire encore que plusieurs de ces donneurs de sang de ce dimanche ont promis de revenir si une autre action similaire se renouvelle.

## AÏN-TEMOUCHENT

**Lutte contre l'érosion et la désertification**

Mohamed Bensafi

**P**lusieurs actions destinées à lutter contre la désertification et l'érosion du sol, dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, viennent d'être réalisées, a-t-on appris, auprès du chargé du programme (Programme de proximité de développement rural intégré (PPDRI) de la Conservation des forêts, Smaïn Kadri. Ces opérations, inscrites au titre du quinquennat 2009-2014, concernent trois composantes, la lutte contre l'érosion, l'agriculture de montagne et de l'enclavement. Dans le cadre de la lutte contre l'érosion, une superficie de 172 hectares répartie entre la fixation des bergers (50 ha), la réalisation de banquettes avec plantations (87h) et la fixation des dunes sur le littoral (35h) a touché plusieurs communes de la wilaya. S'agissant des travaux de correction torrentielle, pas moins de 12.000 m<sup>3</sup> ont été réalisés. A titre d'enclavement, des projets d'ouverture et d'aménagement de pistes agricoles ont ciblé 319 km dont 190

## Tiaret : un enfant meurt écrasé par un camion

Un enfant de trois ans a été mortellement écrasé par un camion à Aïn El Hadid, à quelque 70 km au sud-ouest de Tiaret, a-t-on appris de source sécuritaire. Selon la même source, l'enfant jouait sous le châssis du camion quand le conducteur a démarré, passant sur le corps frêle de la victime. Évacué à la polyclinique locale, l'enfant a succombé à ses graves blessures. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de daïra de Takhmaret.

## 25.000 candidats pour l'attestation de niveau

Répartis sur 80 centres, plus de 25.000 candidats se sont présentés cette semaine à l'examen national pour l'attestation du niveau des apprenants à distance organisé chaque année par l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) dans la wilaya de Tiaret et Tissemsilt, indique un communiqué de la direction de l'éducation. Les candidats, 17.654 pour la wilaya de Tiaret et 6.573 pour la wilaya de Tissemsilt, et 1.359 détenus, doivent concourir dans les deux paliers de l'enseignement dont 16.428 pour l'accès à la première année secondaire. 3.730 agents et surveillants ont été déployés dans 1.245 salles réparties sur les wilayas de Tiaret et Tissemsilt. Accompagnée du directeur régional de l'Office national d'enseignement et de formation à distance, la directrice de l'éducation a procédé à la cérémonie symbolique d'ouverture des plis du sujet de langage arabe au CEM Bakr Ibn Hamad à Tiaret ville.

El-Houari Dilmi

## AIR ALGERIE

MARDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h55
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h00
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	09h00
Oran - Laghouat	13h00
Oran - Constantine	14h40
Oran - Adrar	21h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h50
Alger - Oran	15h05
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	11h50
Laghouat - Oran	11h00
Constantine - Oran	17h10
Adrar - Oran	23h55
----- MERCREDI -----	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Timimoune	08h00
Oran - Constantine	09h35
Oran - H.Messaoud	12h40
Oran - Béchar	14h30
Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	10h35
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	11h15
Constantine - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h35
Béchar - Oran	17h20
INTERNATIONAL	
----- MARDI -----	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul(+1)	09h55
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
----- MERCREDI -----	
Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lille	14h40
Oran - Lyon	14h45
Oran - Paris (CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Vol	Arrivée
Paris (Orly) - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul (+1) - Oran	18h25
Lyon - Oran	20h00
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

## TRAIN

Départ Arrivée

ORAN - OUED TLELAT	
08h15	08h36
09h30	09h51
13h20	13h41
19h15	19h36
OUED TLELAT - ORAN	
08h50	09h15
10h00	10h25
13h50	14h15
19h45	20h10

## ORAN - AGHA

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

## AGHA - ORAN

06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

## MAGHNIA - ORAN

04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

## ORAN - RELIZANE

17h15	18h47
-------	-------

## RELIZANE - ORAN

05h25	07h17
-------	-------

## ORAN - BECHAR

20h30	05h46
-------	-------

## BECHAR - ORAN

20h00	05h00
-------	-------

## ORAN - CHLEF (AUTORAIL)

16h15	18h22
-------	-------

## CHLEF - ORAN (AUTORAIL)

06h50	09h11
-------	-------

## ORAN - Témouchent - Bénisaf

08h10	09h40
17h02	18h32

## Témouchent - Bénisaf - ORAN

05h40	07h14
14h30	16h05

## ORAN - SBA

17h00	18h22
-------	-------

## SBA - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

## ALGERIE FERRIES

### Mai



#### DÉPART ARRIVÉE

#### ORAN / ALICANTE

Lun 16 -18h00 Mar 17 -07h00

#### ALICANTE / ORAN

Mar 17 -19h00 Mer 18 -07h00

#### ORAN / MARSEILLE

Mer 18 - 12h00 Jeu 19 - 14h00

#### MARSEILLE / ORAN

Ven 20 - 12h00 Sam 21 - 13h00

## TRASMEDITERRANEA



#### DÉPART ARRIVÉE

#### ORAN / ALMERIA

Lun 16 - 21h00 Mar 17 - 06h00

#### ALMERIA / ORAN

Dim 22 - 23h59 Lun 23 - 08h00

#### Dim 29 - 23h59 Lun 30 - 08h00

## AIGLE AZUR

### VOL DEP/ARR

Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven/Sam/Dim	
Oran - Paris-Orly	18h25/ 21h45
Mar	
Oran - Marseille	18h20/ 20h55
Oran - Lyon	16h35/ 19h30
Oran - Toulouse	11h30/ 14h00
Mer/Mer/Jeu/Sam	
Paris-Orly - Oran	09h10/ 10h30
Lun/Mer/Ven	
Marseille - Oran	18h30/ 19h10
Mar	
Lyon - Oran	09h30/ 10h30
Toulouse - Oran	15h00/ 15h35

### Arrivée Départ

Lundi / Jeudi

09h45 10h30

## TUNISAIR

### Tunis/ Oran Or



## LA NAISSANCE DU FESTIVAL DE CANNES

Dans quelles conditions est né le Festival International du Film de Cannes ? Petite histoire en forme de feuilleton (2/4).

Pour contrer la Mostra de Venise devenue ouvertement fasciste, la France décide dès 1938 de lancer son propre Festival International du Cinéma, avec l'appui des britanniques et des Studios Américains. La décision est politique, il faut faire vite et frapper fort. Mais où planter le chapiteau ? De préférence au bord de la mer pour inciter les habitués du Festival de Venise à venir plutôt en France. Plusieurs hypothèses sont étudiées : Biarritz ? Vichy ? Cannes ? Et pourquoi pas Alger lance un des initiateurs français... Alger ? La première ville pressentie était Biarritz, mais la municipalité n'a pas mesuré l'opportunité que pouvait représenter une telle manifestation, estimant même que cela risquait de faire fuir les clients habituels de la station. Pendant ce temps-là, les bruits de bottes se font de plus en plus entendre et l'Italie de Mussolini revendique la Tunisie, Djibouti et la Corse. Si le Duce se garde bien de demander officiellement l'annexion de ces territoires, il laisse la presse fasciste le faire à sa place, celle-ci ajoute même «Nice et la Savoie». Pour contrecarrer cette politique agressive, la France se positionne en tant qu'Empire (de Dunkerque à Tamanrasset, on connaît la chanson). L'équipe chargée de la préparation du Festival français sous l'égide de Jean Zay «ministre du cinéma», réalise à cet effet un documentaire «La France est un Empire» destiné à l'exposition universelle de New York en juillet 1939, avec l'intention de le projeter durant le Festival de cinéma en train de naître. Et donc pourquoi pas Alger pour appuyer le contenu et répondre aux provocations italo-allemandes ? L'hypothèse a été retenue quelques jours, avant que le choix de Cannes ne s'impose. Outre l'équipement en salles de cinéma, Cannes est la ville qui compte déjà 150 hôtels. La petite ville de la Côte d'Azur bénéficie par ailleurs de la lumière la plus idéale, à l'époque, pour filmer dans de bonnes conditions. Deux chefs d'oeuvres y ont été déjà réalisés sur place : «Les Enfants du Paradis» et «Les Visiteurs du soir» de Marcel Carné. Mais surtout les directeurs des grands établissements comme le Grand Hôtel ou le Palm Beach feront le nécessaire pour que la municipalité ne laisse pas filer cette belle opportunité qui représente le Festival. Très vite l'affiche est dessinée, les dates décidées (du 1er au 20 septembre 1939), les Américains acceptent de venir en force pour lancer les festivités avec des films comme «Le Magicien d'Oz» de Victor Fleming ou «Pacific Express» de Cecil B. DeMille. Pour que les stars Gary Cooper, Tyrone Power et Annabella Norma Shearer puissent participer à cette première édition, la MGM se dit prête à affréter un bateau. Pour faire la nique à Venise, le premier Festival de Cannes s'annonce dans le faste des fêtes somptueuses minutieusement préparées. Mais il n'aura pas lieu finalement, et on devine pourquoi... (à suivre)

## LE FESTIVAL OFF DES FILMS ALGÉRIENS (3/5)

Et si tous les films de la sélection officielle étaient en fait réalisés par des cinéastes de chez nous ? Chronique festivalière en forme de fièvre passagère.

«What???? You want to kill me ?» Ce cri lancé peu après minuit hier à la plage du Majestic et qui a déclenché toutes les alarmes de Cannes n'était pas de Robert De Niro qui vient d'arriver, mais bel et bien de l'envoyé spécial du Quotidien d'Oran qui revient tous les ans, depuis un peu plus de 20 ans, sans que personne ne le remarque. Ce cri était la seule réponse possible quand le Festival annonça l'arrivée imminente du grand écrivain SAS, Sid-Ahmed Semiane, auteur d'un premier documentaire «Wrong Elements» que le Délégué général juge «nécessaire, courageux et totalement réussi». Ainsi après Dilem, puis Slim, puis enfin Chawki Amari l'année dernière, le tapis rouge allait accueillir les Stan Smith pourries de SAS. Déjà en hiver, quand le Festival de Cannes songeait sérieusement à inviter Kamel Daoud en tant que membre du jury en sa qualité d'écrivain star, tout a été fait pour saboter le plan : envoi d'une arme de destruction massive de tibias cachée sous un skateboard dernier cri et activation du puissant lobby algérien basé à Cologne, connu sous l'appellation «Nous sommes des voleurs, pas des violeurs» pour un travail de sape fructueux. Mais SAS, franchement, personne ne le voyait venir. On croyait qu'il était en train de réaliser un fade documentaire sur les faux jeunes musiciens de l'ère bouteflikienne avec les bouts de ficelles d'une production minable dont le siège est basé dans le garage d'une villa sans charme à Kourba, et avec comme chef op' Hi Ya, un myope intégriste spécialiste des plans fixes sur des roues qui tournent à vide, et au son le jeune et joli Houssine qui devrait plutôt tenter sa chance comme acteur au lieu de s'entêter à vouloir réinventer la radio du siècle dernier. En fait, le projet musical n'était qu'une couverture pour mener à bien un documentaire ex-



## CHOUF-CHOUF, L'ARAB CONNECTION DE MARSEILLE

Rencontre avec le cinéaste franco-tunisien Karim Dridi après la projection hors compétition de son dernier film «Chouf» qui se déroule dans les quartiers Nord et déglingués de Marseille.



**H**abituellement, l'envoyé spécial du Quotidien d'Oran se méfie des attaché(e)s de presse qui lui disent : «Ce film est pour toi, il ne faut pas le rater». Même quand leurs arguments sont puissants. Comment résister par exemple à ce texte de R. S. : «Cher Tewfik, on s'occupe d'un film que je trouve magnifique à la Semaine de la Critique. «Mimosas», qui sera projeté demain à 11h30 au Miramar, est un western mystique dans les montagnes de l'Atlas marocain. C'est un film franco-hispanique»... D'autres attaché(e)s de presse versent dans le chantage à peine déguisé : «Tu devrais venir interviewer truc-chouf à la terrasse du Carlton, tu récupéreras par la même occasion ton carton d'invitation pour la fête du film». Il y en a même qui vous proposent des exclusivités : «Tu seras le seul avec Laurent Delahousse à pouvoir faire le voyage des quartiers Nord de Marseille au Festival de Cannes avec l'équipe du film «Chouf», car c'est un sujet pour toi».

Déjà, passer du temps avec Delahousse, ce n'est pas bandant, mais quand on découvre dans le dossier de presse les gueules des personnages de «Chouf», c'est simple, on flippe sa race comme ils disent. Que des têtes de brutes. Non pour l'exclusivité proposée et le voyage de presse tous frais payés par la prod', merci quand même...

Très mauvais réflexe. La première qualité du film de Karim Dridi est justement son casting. C'est bien la première fois qu'on voit une telle brochette de gueules dans un film français qui se penche sur les quartiers défavorisés où survivent dans la misère des cohortes d'Arabes et de Noirs, tous sous-citoyens de nationalité française. Ni décoratifs, ni mignons, mais très charismatiques les lascars de «Chouf». Ils font un peu peur, ça oui, mais c'est mieux que d'inspirer de la compassion et de la pitié. Ce ne sont pas des

pros, mais ils sont bons. D'ailleurs, niveau jeu, les rares acteurs professionnels du film (dont les inévitables Slimane Dazi et Simon Abkarian) sont largement en dessous des jeunes des cités qui jouent dans ce film. Comme on pouvait s'en douter, «Chouf» traite d'un sujet sociétal brûlant d'actualité, les bandes rivales qui s'entretiennent dans les quartiers Nord de Marseille sur fond de misère sociale et de trafic de drogue. Pour autant, Karim Dridi ne verse jamais dans la veine loachienne du cinéma de dénonciation. Il inscrit une réalité politique et sociale dans un cinéma de genre, le film de gangsters. A la manière d'un Jacques Audiard actualisant le film de prison dans «Un prophète», Karim Dridi nous propose une French Connection des temps d'aujourd'hui. Porter un regard, chouf, sans imposer une lecture sociologique, c'est le pari réussi du film. Sinon, il paraît que les guetteurs des cités, autrement dit les jeunes chargés de prévenir les autres de l'arrivée des flics, on les appelle des «Choufs». Rencontre avec Karim Dridi qui chouffe très bien la ville phocéenne. Après «Bye-Bye» (1995) et «Khamsa» (2008), «Chouf» complète sa trilogie arabo-marseillaise.

**Le Quotidien d'Oran :** Chouf, film social ou film de genre ?

**Karim Dridi :** Je dirai que c'est un film comme moi, métis, il est à la fois politique et grand public, social et de genre. C'est un film qui a une double nationalité, pour le grand public des jeunes des cités et pour les bobos cinéphiles. Je sais qu'en France en ce moment, la double nationalité n'est pas à la mode, mais moi, je la revendique. Je suis de culture djérbiennne par mon père et poitevine par ma mère. Français et Tunisiens donc.

**Q. O. :** Comment êtes-vous arrivé à vous intéresser aux bandes rivales des quartiers



DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À CANNES : TEWFIK HAKEM

Nord de Marseille qui s'entretiennent pour le marché de la drogue ?

**K. D. :** Le film ne traite pas principalement des bandes qui s'adonnent aux trafics de drogues ou autres, mais du déterminisme social. C'est l'histoire d'un jeune homme de 24 ans, Sofiane, qui réussit des brillantes études mais seulement, on n'échappe pas facilement à son monde. Il est né dans un ghetto et il sera aspiré par la violence...

**Q. O. :** Qu'est-ce que vous entendez par déterminisme social ?

**K. D. :** J'entends par déterminisme des gens qui sont nés dans des endroits où il n'y a aucune perspective. J'entends par déterminisme des quartiers de France où il y a 80% de chômage. J'entends par déterminisme une jeunesse française vouée à l'échec. J'entends par déterminisme les guerres fratricides dans les quartiers. J'entends par déterminisme le cancer des drogues illégales en France. J'entends par déterminisme l'injustice sociale. J'entends par déterminisme les mauvais choix politiques des gouvernements, etc., etc. Pour moi, le cinéma sert aussi à aller voir ceux que l'on ne veut pas voir habituellement et donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais. J'ai voulu voir et comprendre comment on vit dans les quartiers populaires de Marseille. Avec la fiction, on peut témoigner de choses délicates, comme par exemple du phénomène des jeunes qui s'entretiennent...

**Q. O. :** Vous revenez de Palestine où vous avez déjà tourné un documentaire musical. Le conflit israélo-palestinien ne vous laisse pas indifférent...

**K. D. :** Ce n'est pas un conflit, mais une colonisation, une guerre permanente. J'ai tourné «Quatuor Galilée», un documentaire sur des musiciens kurdes palestiniens qui refusent d'intégrer l'armée israélienne. Je reviens de Palestine avec un nouveau documentaire sur un vieux couple de marionnettistes, des Palestiniens de 1948 qui font leur dernière tournée. La tragédie du peuple palestinien me touche, mais comme je suis touché par d'autres sujets, d'autres pays. J'ai tourné à Cuba, en Afrique du Sud et je veux tourner au Cameroun où Monsieur Bolloré traîve, ou au Gabon où Total est implanté, au Niger, à Haïti aussi...

**Q. O. :** Vous considérez-vous comme «Arabe» ?

**K. D. :** Non, si la question sous-jacente est la langue. Je ne maîtrise pas la langue arabe. Mais la culture, ce n'est pas seulement la langue, c'est aussi la musique, les odeurs, la nourriture, une manière de concevoir la vie, une manière de se comporter. Je ne dirai pas que je suis de culture arabe, je dirai plutôt que je suis de culture méditerranéenne.



plosif et passionnant sur les enfants qui ont fait le djihad dans les maquis du GIA. SAS a trouvé la trace de quelques enfants-djihadistes, aujourd'hui adultes, et leur donne la parole. Mais au lieu de les faire parler les uns après les autres, il choisit le plus souvent de les filmer en train de discuter entre eux. C'est passionnant aussi bien au niveau des témoignages recueillis que de la mise en scène. Des rires alternent avec des pleurs, ces adultes marqués par les violences et les assassinats dont ils sont tout à la fois les auteurs et les victimes, tentent de rejouer la sale guerre pour retrouver cette enfance confisquée. «On suivait les ordres» disent-ils... Des moments poignants sont filmés dans un bel effet de distance, surtout quand les enfants-tueurs se retrouvent face aux familles des victimes. Dans «Wrong Elements», SAS rappelle que pour faire le deuil d'un traumatisme aussi généralisé que la guerre civile des années 90, il faut adopter l'exacte contrepartie de la politique du déni et de l'oubli imposés par les décrets. Trop beau ce documentaire, pas possible de le laisser à SAS. Après avoir imploré les autorités cannoises avec l'aide amicale du Makhzen marocain, à la toute dernière minute le film très attendu a subi quelques changements. A la place de SAS on a opté pour l'écrivain Jonathan Littel, et les enfants djihadistes algériens ont été remplacés par les enfants soldats ougandais de l'Armée de la résistance du Seigneur. Du coup, le pauvre SAS a été bloqué à Marseille. Ouf, qu'il en profite pour aller filmer les chanteurs de rai abonnés aux Beaumettes, en se contentant de sandwichs Quarantines, par ailleurs pas si mauvais, qu'on peut trouver dans le quartier arabe de Noailles. Et qu'il n'oublie surtout pas de demander des reçus, pour être peut-être remboursé dans 8 mois par Sora Productions.

# Alaâ Mentag.

## Selon des chercheurs Le paracétamol réduit la douleur... et l'empathie pour la douleur des autres

**V**ous souffrez d'un trop-plein d'empathie ? Prenez donc deux cauchets de paracétamol ! Les chercheurs de l'Université de l'Ohio (Etats-Unis) viennent en effet de découvrir qu'après la prise de cet antidiouleur, les patients ressentent beaucoup moins la douleur et la souffrance... des autres ! "Ces résultats suggèrent que l'acétylaminophène (paracétamol) n'est pas seulement un analgésique mais qu'il réduit aussi notre capacité d'empathie", explique le Pr Dominik Mischkowski, auteur de cette étude publiée dans la revue Social cognitive and affective neuroscience. Pour cette étude, les chercheurs ont mené une expérience sur 80 étudiants. La moitié ont bu un verre d'eau additionné de 1000 mg de paracétamol et l'autre moitié un verre d'eau avec un placebo. Après avoir attendu une heure pour que le médicament fasse effet, les participants ont lu 8 courts scénarios dans lesquels le personnage principal subissait une forme de douleur (physique ou morale).

On a demandé aux participants d'évaluer le ressenti de cette douleur de 1 (aucune douleur) à 5 (la pire douleur possible). Dans l'ensemble, les partici-



pants ayant pris du paracétamol ont ressenti moins vivement et donc noté plus bas la douleur exprimée dans le scénario que ceux qui avaient bu le placebo. Cette nouvelle étude vient confirmer les résultats d'une enquête précédente qui avait montré que la prise de paracétamol anesthésiait nos émotions, que cela soit de la joie ou de la

tristesse. Une autre étude, encore plus ancienne, avait montré que l'acétylaminophène avait aussi un effet bénéfique sur l'angoisse et l'anxiété. Cette étude suggérait alors que l'anxiété fonctionnerait comme la douleur au niveau cérébral et que le paracétamol inhiberait le signal indiquant au cerveau que quelque chose ne va pas.

### Iran

## Huit arrestations dans le milieu de la mode pour propagation de «culture anti-islamique»



**H**uit personnes liées au milieu de la mode et accusées de propagation de "culture anti-islamique", notamment pour avoir publié des photos de femmes non voilées sur Instagram, ont été arrêtées en Iran, selon le chef du tribunal chargé de la cybercriminalité. Depuis deux ans, une opération de justice intitulée "Araignée II" a identifié au total 170 personnes qui géraient des pages sur Instagram, dont 59 photographes et maquilleurs, 58 mannequins, 51 responsables de maison de couture,

d'après un communiqué officiel. "Nous avons découvert que 20% du réseau Instagram iranien était contrôlé par les milieux de mode", a déclaré dimanche soir Javad Babaie, juge au tribunal chargé de la cybercriminalité, à la télévision d'Etat. Il a ajouté que 60% des utilisateurs iraniens d'Instagram suivaient ces pages. Ce service de messagerie est très populaire en Iran, où Facebook et Twitter sont interdits. Les huit personnes arrêtées "propageaient un contenu immoral et une culture anti-islamique", no-

tamment des photos de mannequins non voilées, a-t-il ajouté. C'est, selon lui, le devoir de la justice "d'agir contre ceux qui commettent de manière organisée de tels crimes". En plus des huit arrestations, des procédures et avertissements ont été lancés à l'encontre de 21 autres personnes. Dimanche, la télévision d'Etat a diffusé en direct une émission dans laquelle une mannequin, Elham Arab selon les médias, expliquait "volontairement" devant le procureur de Téhéran qu'elle regrettait ses actes, notamment la publication de ses photos non voilées sur les réseaux sociaux, et conseillait aux iraniennes de ne pas commettre la même "erreur". Elle a affirmé qu'elle gagnait jusqu'à l'équivalent de 3.300 dollars par mois alors que le salaire minimum en Iran est d'un peu plus de 200 dollars mensuels. Depuis la Révolution islamique de 1979, le voile islamique est obligatoire en Iran pour toutes les femmes. En mars, le porte-parole de l'autorité judiciaire avait annoncé l'arrestation de "huit mannequins, dont certaines libérées sous caution".

"Certaines d'entre elles sont accusées de charges lourdes, propagation de la prostitution et de la corruption", avait-il affirmé. Il n'a pas été précisé si ces huit arrestations correspondent à celles évoquées dimanche par Javad Babaie.

### Floride

## Une nageuse emmenée à l'hôpital avec un requin mordant encore son bras



**U**ne femme attaquée par un requin alors qu'elle se baignait en Floride, dans le sud-est des Etats-Unis, a été emmenée d'urgence à l'hôpital avec le requin encore attaché à son bras, ont rapporté les médias locaux. Ce petit requin nourrice de 60 cm de long avait les dents fermement plantées dans le bras de la nageuse, et les secours ont dû fabriquer une attelle spéciale pour soutenir à la fois le bras et l'animal pendant le trajet vers l'hôpital, a précisé le South Florida Sun-Sentinel. La victime a été mordue alors qu'elle se baignait sur l'une des plages de la ville de Boca Raton.

Elle s'est calmement présentée au poste de secours avec son compagnon soutenant le requin, qui respirait faiblement mais ne lâchait pas sa proie, précise le Sun-Sentinel. Selon un autre journal, le Palm Beach Post, quelqu'un sur la plage a ensuite tué le requin. Mais personne n'a pu le détacher du bras de la victime, qui a commencé à manquer d'oxygène et a été acheminée d'urgence vers l'hôpital. Les requins nourrice, qui atteignent généralement, lorsqu'ils sont

adultes, trois mètres de long, sont nombreux le long de la côte Atlantique de Floride, et sont généralement sans danger. Ce sont des animaux nocturnes, qui se nourrissent de petits poissons et autres petites créatures marines, et

qu'on peut souvent voir dans la journée allongés dans des eaux peu profondes. Un témoin cité par le Sun-Sentinel a déclaré avoir vu, juste avant l'attaque, des nageurs embêtant ce requin et lui tirant la queue.

## Des pavés scellés à Hong Kong avant la visite d'un haut responsable chinois !

**L**es autorités ont scellé à la colle des pavés dans le centre de Hong Kong, selon toute vraisemblance pour éviter qu'ils ne soient utilisés comme projectiles par des manifestants lors d'une visite d'un haut responsable chinois dans l'ancienne colonie britannique. Ces mesures de sécurité, qui comprennent aussi l'installation de barricades, sont prises alors que les craintes de voir Pékin durcir sa mainmise s'intensifient dans le territoire que la Chine a récupéré en 1997. Lors d'affrontements avec la police en février, des manifestants, aux premiers rangs desquels des membres de la mouvance dite "localiste" qui réclame davantage d'autonomie pour Hong Kong, avaient descendu des pavés pour les jeter sur les forces de l'ordre. Les services de la voirie ont déversé de la colle dans les jointures des pavés sur les trottoirs autour du centre de conférences où Zhang Dejiang, le numéro trois du pouvoir communiste chinois, doit prononcer un discours mercredi. Les services de la voirie ont expliqué ces travaux par le fait que les pavés pourraient être "sujets à des actes de vandalisme".

La police chinoise vient d'arrêter un Hongkongais ayant des relations avec l'opposition pro-démocratie de l'ancienne colonie britannique car il était soupçonné d'avoir voulu acheter un drone pour perturber la visite de M. Zhang, selon les médias officiels chinois. M. Zhang, président de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement chinois) et chargé des affaires hongkongaises, est le plus haut responsable chinois à se rendre à Hong Kong depuis quatre ans. Sa visite est considérée comme une tentative pour apaiser les



tensions. Le dignitaire chinois doit rencontrer notamment des députés pro-démocratie. Les mesures de sécurité, en particulier une zone interdite aux manifestations autour du centre de conférences, irritent certains militants prodémocratie. "Eloigner les manifestants, c'est ridicule. On se croirait en Corée du Nord", dit Sham Tsz-kit, membre du Front civil des droits de l'Homme. "Zhang Dejiang vient pour comprendre la situation à Hong Kong mais sa vue sera complètement obstruée". La police explique qu'elle a pris des "mesures contre-terroristes. Les menaces pour la sécurité sont plus fortes que par le passé, les militants sont devenus plus violents", dit une source policière. Les frustrations sont grandes à Hong Kong depuis l'échec du mouvement de masse en faveur de la démocratie de l'automne 2014. Celui-ci avait été largement pacifique mais depuis, certains disent qu'ils useront de la violence pour obtenir du changement.

## Mexique 27 baleines s'échouent sur une plage



**V**ingt-sept baleines se sont échouées sur une plage du nord du Mexique, et seules trois ont survécu, ont indiqué dimanche les services mexicains de protection de l'environnement (Profepla) qui ont lutté pendant 15 heures pour tenter de les sauver. Les baleines se sont échouées sur le rivage d'une plage de San Felipe dans la municipalité d'Ensenada, située dans l'Etat mexicain de Basse-Californie. Pendant près de 15 heures, de samedi après-midi à dimanche matin, le personnel de la Profepla ainsi que des militaires et des pêcheurs ont tenté de les ramener dans les eaux profondes. Mais, la marée étant restée trop basse à l'aube et les baleines continuant à revenir vers le rivage, "seuls deux baleines-

pilotes adultes et un petit ont pu être sauvés", a détaillé la Profepla dans un communiqué. Les baleines-pilotes appartiennent à la famille des globicéphales tropicaux (*globicephala macrorhynchus*) et sont une espèce protégée au Mexique. Les autorités étudient les raisons de cet accident mais "estiment que les baleines étaient désorientées, car aucun des spécimens ne présente des dommages ou blessures visibles ni des marques de filets, d'instruments de pêche ou d'activités anthropiques qui auraient pu occasionner ou influencer cet événement".

La Profepla a rappelé que les baleines-pilotes "ont une forte cohésion sociale" et "n'abandonnent pas les autres baleines qui sont en danger, même si cela signifie la mort".

## Trois millions d'euros pour une montre !

**U**ne montre gousset en or exceptionnelle, signée Breguet et ayant appartenu à Charles-Louis Havas, fondateur de l'agence Havas, ancêtre de l'AFP, a été vendue lundi près de trois millions d'euros aux enchères à Genève, a-t-on appris auprès de la maison Christie's. Son prix a atteint 3.245.000 francs suisses, soit un peu plus de 2,93 millions d'euros, selon la même source. Avant la vente de lundi, Christie's évaluait cette montre à entre 600.000 et 1,2 million de francs suisses (entre 550.000 et 1,1 million d'euros).

Signée Breguet et fils, numéro 217, cette montre avait été achetée 4.800 francs, une somme énorme à l'époque, par Charles-Louis Havas (1783-1858) le 31 décembre 1817. Il s'agit d'une montre "perpétuelle à répétition, à quatrième de mois et dates et équation". Elle se remonte toute seule, avec un poids oscillant dans le mouvement qui sert de remontoir. Breguet a mis au point cette invention et a fabriqué environ 60 montres de ce type.

En outre, la montre, d'un diamètre de 5,5 cm, dispose d'un système permettant les répétitions par carillon de toutes les heures et les quarts d'heure.

## Notre rapport aux berbérophones ne doit pas être juridique mais fusionnel

Par Sid Lakhdar Boumediene\*

**E**n ce vingt avril passé, on a encore vu resurgir la frustration de nos compatriotes berbérophones. C'est bien la preuve que la Constitution ne préserve pas des profondes traces de la société algérienne quant à son incapacité à reconnaître les différences.

Il le faudra pourtant, car l'humanité n'est pas autocentré sur les fondements qu'un régime politique et une éducation déviantes ont forgé dans les esprits.

Non berbérophone et après un quart de siècle de combat pour la reconnaissance entière des droits de nos compatriotes, je n'avais pas un seul instant cru que les nouvelles dispositions constitutionnelles étaient la solution. Il y a bien longtemps maintenant, chargé de ce dossier dans un parti politique, je ne pouvais cependant rejeter cette demande générale qui est sans doute nécessaire mais certainement pas fondatrice de la solution.

La question plus fondamentale est de savoir si au fond de leur esprit les Algériens sont capables d'extirper ce qu'ils ont de plus résistant dans leur ADN culturel, le «eux» et le «nous». Et c'est seulement à ce moment que le droit constitutionnel trouvera un sens et une autorité morale et juridique.

La question du tamazight n'est que l'arbre qui cache la forêt, car les malentendus, les craintes et les rejets sont enracinés dans la plupart des réflexes culturels et sociaux de la société qui a développé des certitudes rigides. Nos compatriotes berbérophones sont nos compatriotes, ils sont nous, un point c'est tout. Aucun texte juridique ne réglera l'affaire si des sentiments profonds d'acceptation (et de fierté) ne nous habitent pas.

### UNE QUESTION DE CONSCIENCE INTIME

La reconnaissance des droits de nos compatriotes berbérophones demande un effort sur soi beaucoup plus significatif que la simple transcription dans les normes juridiques. L'effort souhaitable est autrement plus profond, car il s'agira pour les Algériens d'aller très loin à l'intérieur d'eux-mêmes pour effacer les fichiers cachés, dans tous les recoins de la mémoire accumulée. De la simple plaisanterie, en famille ou entre amis, que l'on croit anodine à propos des usages et des coutumes des «autres» jusqu'aux quolibets et insultes dans les stades.

On n'acquiert cet état d'esprit qu'au prix d'un certain reniement de son propre environnement lorsqu'il faut y faire le tri et se débarrasser de l'inacceptable. Tout le monde se déclare être pour la reconnaissance des droits culturels et linguistiques, même la constitution le déclare, mais rien n'avance puisque les rancœurs sont plus que jamais présentes dans les manifestations protestataires.

Dans ma jeunesse, en tout territoire du pays, le «eux» et le «nous» ponctuaient toutes les analyses, comme un argumentaire tranchant contre lequel il n'y avait plus rien à dire. Lorsqu'il était exprimé, avec le ton sentencieux qu'on lui connaît,

**P**arler du droit de nos compatriotes berbérophones c'est comme parler du droit d'être, de vivre ou de s'exprimer. Il ne s'octroie pas, il existe. Un démocrate qui poserait l'exclusive question de l'insertion dans le texte constitutionnel ou les dispositifs législatifs ne soulève pas l'intégralité de l'enjeu.

on était averti par l'interlocuteur qu'il ne fallait pas aller plus loin sous peine d'une terrible accusation de traîtrise à son origine, à sa culture, à sa terre, à sa religion, à ses ancêtres et à je ne sais quoi d'autre.

Il ne s'agissait pas seulement de la discussion linguistique mais de n'importe quel sujet, du football à la préparation du couscous. Comme le dit un détestable homme politique français «je préfère ma fille à ma cousine, ma cousine à ma voisine, ma voisine aux étrangers». La vérité se trouvait toujours au point égocentrique de l'interlocuteur, impensable qu'elle soit ailleurs.

La jeunesse est parfois une forte-resse imperméable aux préjugés. Il m'a fallu presqu'une décennie pour me rendre compte que mes amis de la petite école à Oran, Arezki et Mohand, étaient des compatriotes aux origines familiales kabyles. Une région aussi éloignée de mon monde de gamin que ne l'était le Pôle Nord. Il nous aurait d'ailleurs paru invraisemblable de mesurer notre affection en fonction d'une origine géographique que nous ignorions puisque la seule qui comptait était celle de l'univers de notre relation. L'insouciance et l'ignorance des enfants protègent souvent de la bêtise.

Mais la jeunesse ne protège pas longtemps, il fallait s'armer d'une carapace en même temps que l'on s'instruisait. Heureusement, à cette époque du moins, il était insupportable à l'esprit d'admettre que toutes ces grandes choses que nous apprenions en classe se heurtent aux positions sectaires de notre environnement social. Alors nous avons adopté la seule stratégie possible, s'instruire au lycée et prendre à plein poumons la vie à l'extérieur en fermant hermétiquement un clapet. Aussitôt le portail du lycée franchi vers la ville, nous entendions mais nous n'écutions plus. L'heure solennelle de Cheikh Zoubir ou le discours interminable de celui qui porte mon prénom, le clapet ne laissait plus rien passer, tout nous passait au-dessus de la tête.

A l'exception du domicile familial qui fut sans faille pour une éducation ouverte, j'entendais le brouhaha de la ville pérorer sur notre socle «civilisationnel» sacré, sans chercher le moins du monde à le contredire. Dès lors que la minute d'après nous allions courir les filles, écouter les Beatles ou jouer au football, nous pouvions bien supporter l'instant austère de la grande morale identitaire, culturelle et religieuse dont nous accablait chaque adulte que nous rencontrions. Notre esprit était blindé, ils pouvaient dire et menacer de tous les courroux du ciel, rien n'y faisait.

### LA PLURALITÉ DES LANGUES ET CULTURES, RICHESSE DE L'HUMANITÉ

Certes, la diversité est toujours très difficile à gérer. Ce serait bien plus facile s'il n'y avait



qu'une seule langue nationale, que nous soyons tous de la même taille, droitiers, du même bord politique et avec la même vision oculaire mais il ne serait sûrement pas bon de vivre dans une telle société. Ce n'est pas la diversité qui est un problème mais le niveau d'instruction.

D'ailleurs, quelle que soit la langue utilisée, la plupart des jeunes parlent un charabia incompréhensible, presque comique, et personne n'a été ému jusqu'à présent du désastre linguistique profond de la jeunesse algérienne.

Les berbérophones doivent vivre leur langue comme ils l'entendent avec la plus grande intelligence possible car c'est de cette intelligence que le statut de langue nationale (au plein sens du mot et non seulement juridique) aurait des chances d'aboutir. Pour le reste, personne ne peut prédire l'avenir linguistique et culturel des communautés humaines. Les langues font leur vie et essaient d'apporter ce qu'il y a de mieux sans préjuger de ce qu'il en sera à travers les siècles à venir.

L'affaire est très paradoxale car la langue ce n'est rien et en même temps elle représente l'essentiel. Ce n'est rien car elle n'est qu'un support d'expression phonique qui véhicule une éducation et des sentiments qui, eux, sont fondamentaux. Elle est également essentielle car c'est avec elle que se transmettent ces valeurs. La solution est donc de bien différencier le support du contenu et lorsque ce sera fait, la langue reprendra sa place et nos compatriotes celle qui n'aurait jamais dû être entachée de tels malaises.

### L'OPTIMISME EST DANS LA JEUNESSE ALGÉRIENNE

La bêtise n'a d'ailleurs pas de langue attitrée, elle est universelle. Dans ce parcours pour la défense des droits de mes compa-

triotes berbérophones, j'ai certainement compris qu'elle était largement partagée. C'est bien la preuve que les langues et les cultures ne préservent pas de la déviance et de la non-éducation. Mais comme souvent, je suis le plus optimiste du monde lorsque je constate le monde dans lequel évolue la jeunesse algérienne. Son monde ne connaît qu'une seule langue, celle de l'universalité et du partage qu'offrent Internet et les réseaux sociaux. On y trouve le pire mais il côtoie le meilleur et les très jeunes Algériens ont déjà quitté les débats anciens de notre vieille société. Ils savent plus que quiconque, car ils sont plongés dans cet univers quotidiennement, que le mal et le bien, le bon et le mauvais, clivent l'être humain universel. Ils ne sont déjà plus dans ce monde du «nous» et du «eux» mais dans celui du défi unique de l'être humain face aux grands enjeux de la planète. Si le lecteur a eu un doute jusque-là, qu'il soit rassuré, mon propos sur la terrible césure culturelle algérienne n'est qu'un constat pour l'immédiat, les restes d'une génération perdue que la jeunesse ne connaît pas. Et c'est un grand bien pour elle de s'en extirper à jamais.

Devant ces défis colossaux et merveilleux qui attendent cette jeunesse, l'arabophone et le berbérophone ne seront pas de trop pour les affronter. Pour cette jeunesse, le mode opératoire ne connaît que l'addition et la multiplication lorsqu'il s'agira de se confronter à la diversité des histoires culturelles individuelles.

### LE PARAVENT CONSTITUTIONNEL

C'est pour toutes ces raisons que je renie aux dispositions constitutionnelles toute vertu à solutionner quoi que ce soit si ce n'est, pour le cas algérien, à les

empirer. Les constitutions des régimes autoritaires sont d'ailleurs les plus extraordinaires du monde. Les rédacteurs bénéficient d'une bibliothèque universelle très prolixe en exemples pour que le moindre des droits, la plus petite des garanties légales, ne leur échappe. Le droit de la libre expression est dans la constitution, celui des droits de la femme également et nous pourrions citer des centaines d'autres droits insérés dans le corpus légal algérien. Le statut de langue nationale se rajoute aux tonnes de prescriptions légales garantissant les libertés des Algériens sans que le moindre début d'un État de droit ne s'installe. Nous remarquons d'ailleurs que les rédacteurs de la Constitution prennent une infinie précaution en affirmant que l'établissement du droit de l'article 3bis est tributaire d'une action impulsive de l'État sans laquelle il est vidé de son contenu (l'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national). Le problème du trouble identitaire algérien est donc ailleurs, dans la capacité à «œuvrer» dans le sens d'une intégration volontaire, sincère et fière. Le statut des berbérophones est dans la raison et l'acceptation du cœur. Pour moi, cela ne fait aucun doute et aucune constitution au monde ne pourra m'enlever l'idée qu'ils sont mes compatriotes. Ce point n'est ni plus ni moins l'une des manifestations nombreuses des rigidités sociales. Le droit de la femme, l'acceptation de la liberté de conscience et bien d'autres relèvent du même ressort bloqué que celui des multiplicités culturelles. La jeunesse algérienne les débloquera tous en même temps car ils sont liés. En attendant, que nos compatriotes berbérophones continuent à être ce qu'ils sont, pas ce que certains voudraient qu'ils soient.

\*Enseignant

# ANNONCES CLASSÉES



■ Vends à MASCARA : F3 en 2<sup>ème</sup> étage, terrasse, buanderie et garage dans une cité propre, clôturée à Ain Baïda en face l'Institut professionnel à côté de la gare routière - Tél : 0676.97.11.14 ou 0770.18.47.97

■ Vends joli Studio de 33 m<sup>2</sup>, cuisine avec compo-toir + SDB + WC + grande Chambre équipée - toute commodité - en face Eden (Sun House) Ain El Turk - ORAN - Tél : 0771.12.22.66

■ Location F1 et F2 pour vacances d'été à MERS EL HADJADJ-plage - ORAN - Standing - Pieds dans l'eau et vue panoramique sur la mer - Tarifs réduits pour Ramadhan - Tél : 0552.12.20.12

■ Vends Apparts : F2 C. SDB 76 m<sup>2</sup> + F3 C. SDB 90 m<sup>2</sup> Bd Hamou Boullié + F4 Gdyel + F3 Zabana Arzew + F5 les Pyramides USTO + F5 Bd Front de Mer (3<sup>ème</sup>) - AG 04, Rue Med Khemisti - ORAN - 041.29.26.03 - 0552.58.43.72

■ Loue Appartement pour Bureaux à ORAN Centre-ville : 2 Pièces - WC - au Rez-de-chaussée - Tél : 0669.10.86.99

■ Vends Appartement à Plateau - ORAN : 03 Pièces - Cuisine - WC - salle de bain - 4<sup>ème</sup> étage - Tout refait à neuf - Tél : 0771.24.62.47

■ B. Affaires Yacine Youcef - Urgent : F2 à louer 1<sup>ère</sup> étg. Av. Choupot - F2 A.V. Bd Salem - 02 Locaux à vendre Av. Choupot - Cherche Appart F2 - F3 à louer - Tél : 0559.27.45.93

■ A vendre Appartement F4 - 3<sup>ème</sup> étage - 02 façades - 93 m<sup>2</sup> - Acté - Haï Yasmine 2 à côté Hasnaoui - Prix D. 14 - Prix O. 13 - Tél : 0553.98.99.27

■ Vends bel Appart F3 à Akid Lotfi en face Méri-dien - 4<sup>ème</sup> étage - Tél : 0550.206.630

■ A vendre F3 refait à neuf 73,5 m<sup>2</sup> + 2 façades au 3<sup>ème</sup> étage avec Ascenseur - Acte définitif - En face Hasnaoui - Haï Yasmine 2 - Es-Salem - Tél : 0793.02.44.97

■ A vendre un F4 Standing Promotional dans une résidence quartier Bel Air - Équipé de tout + garage - Contacter le : 0552.11.41.17

■ A louer à Ain El Turk et pour la saison estivale : Un Appartement 3 P. - Meublé - Cité Auto-route menant aux Andalousies - Tél : 0554.16.24.72

■ A vendre Appartement F3 à Haï Chouhada (Es-Sabah) 4<sup>ème</sup> étage - 70 m<sup>2</sup> - Acté - Prix après visite - Tél : 0555.95.57.22

■ Alouer Appart meublé 2 P / Cuis. / SDB / Cour. 1<sup>ère</sup> Zone pieds dans l'eau à RACHGOUN- plage. Mois de Ramadhan aussi à négocier. Location 10 j - 20 j - mois, uniquement pour familles de 02 à 5 Pers. Maxi - Mob : 0666.52.27.13

■ A vendre F3. 1<sup>ère</sup> étg. bon état. Place St-Eugène proximité Tram et Rue Maupas. 84 m<sup>2</sup>. Visites Vendredi 15 H à 19 H et Samedi 10 H à 16 H - Curieux et intermédiaire s'abstenir - Tél : 0666.52.27.13

■ Vends F5 - 200 m<sup>2</sup> - 2 façades. Haut standing. Type haussmannien + toutes commodités (C-Ville ORAN) - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22

■ A louer un Appart Type 3 de 110 m<sup>2</sup> - 4<sup>ème</sup> étage avec Ascenseur dans la résidence Hasnaoui - ORAN - Tél : 0552.86.41.80

■ A.V. : Appart Promotional Akid Lotfi. Top. 174 m<sup>2</sup> + Garage 2 voitures + Box. 12<sup>ème</sup> étage. 3,2 U - Appart Rez-de-chaussée Millénium 110 m<sup>2</sup> avec Garage. 12,00 U - Appart Dar El Bayda 85 m<sup>2</sup>. F4. 1<sup>ère</sup> étage. 11,50 U - Tél : 0550.46.12.03

■ A vendre F3 - 60 m<sup>2</sup> - 4<sup>ème</sup> étage - Acté - Refait à neuf - Boulevard Abderrazak - Bon voisnage - Tél : 0554.42.69.12

■ A vendre F3 / F4 Front de mer - Cuisine équipée - Placard (luxueux) Belgaïd + Castors + Maraval + Garage luxe - Tél : 0550.46.18.22 - 0550.66.39.67

■ Vends F2 bien aménagé avec 2 terrasses et un Local au rez-de-chaussée, pourrait faire extension - Toutes commodités, entrée 2 au pallier, à proximité Ecole primaire, C.E.M., Lycée, situé à Hassi Bounif - Tél : 0560.30.39.30

■ Vends bel F3 - 72 m<sup>2</sup> - Ensoleillé - Bon voisage - Tél : + Internet + Grande Cave + Garage Voiture - Missergheine - Faire offre : 0560.19.41.25 - Prix 950 Unités

■ Vends Appartement F3 - Acté (70 m<sup>2</sup>) - Aménage - 1<sup>ère</sup> étage à Cité Chouhada - Haï Sabah - ORAN - Tél : 0773.34.00.52 - Visite a/ c 18 h ou RDV

■ Cherche Location ou A Vendre F2 - F3 - F4 à Yasmine - A vendre Villa Hasnaoui - Canastel - Tél : 0551.08.95.66

■ Vend F3 neuf - 3<sup>ème</sup> étage - Haï El-Yasmine 2 - Tél : 0552.52.75.81

■ Vente Appartements de banques à des prix réduits et par facilités en ESPAGNE à Alicante et autres régions - Occasion à saisir - Appeler au N° : +34.676.936.111

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ RACHGOUNE : A louer des Apparts luxe T. équipés pour saison estivale - Tél : 0550.21.69.64

■ Vente sur plan : F2 - F3 - F4 - F5 + Locaux commerciaux à Résidence El-Mass, en face l'université de Belgaïd - ORAN - Possibilité de Crédit bancaire - Appellez au : 0554.14.98.15 - 041.42.84.23

■ Vente ou Location Appartement F5 - RDC - Acté - 100 m<sup>2</sup>. 3 Façades aux 1180 Logements - Bien située - Ensoleillée - Visite sur rendez-vous - Pas d'intermédiaire - Tél : 0555.57.66.98

■ A louer un super F4 aménagé en F3 bien équipé dans une résidence luxe avec Interphone : Résidence Rebano - Bir El Djir - 4<sup>ème</sup> étage - Accepte même Location pour quelque jours - Tél : 0560.13.80.85

■ F3 de 73 m<sup>2</sup> à vendre 4<sup>ème</sup> et dernier étage - Non Aménagé - Cité 216 Logts USTO - ORAN - EPLF - Prix offert : 760 M - Tél : 0697.36.65.83

■ Affaire à ne pas rater : Vends Appartement F3 - Toutes commodités - 2ème 2ème avec gardien Jour et Nuit, plus garage individuel, en face Promoteur Hasnaoui Bd des Lions (ORAN) - Tél : 0772.22.86.92



■ Vente d'une Ferme, nouveau bâti en finition d'une superficie de 1.700 m<sup>2</sup>, l'habitation de 1<sup>ère</sup> étage avec une terrasse, deux cours, un garage, des poulaillers, 2 écuries, un jardin. - Tél : 0793.82.64.01

■ A louer 1 P. + Cuisine. Douche. WC + Hall - Rez-de-chaussée dans une Villa Ain Bensmir - Ain El Turk - Tél : 0796.79.23.52

■ Vends Habitation R+3. 369 m<sup>2</sup>. Bâtie 350 m<sup>2</sup>. Puits et énergie 380V. Donn possibility de petite Fabrication. 02 Niveaux Stockage & 02 Niveaux Apparts Individ. Gd Stand. - à Haï El Louz - Sidi El Bachir - ORAN - Prix après visite - Tél : 0559.04.88.87

■ Particulier vend Villa R+1 - Sup. 500 m<sup>2</sup> - Les Castors - ORAN - Tél : 0797.20.42.68

■ Vente d'une Villa à Castors Maraval - ORAN - Superficie 350 m<sup>2</sup>, d'une façade de 20 m - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Contact : 0666.47.45.05

■ Vends M.M. Actée. Sup. 264 m<sup>2</sup> (R+1) endroit commercial + 2 Locaux Commerc. près Tram, situés entre Castors et St-Eugène (Eau H/24. Elect. Gaz. Internat. Climatisation...) - Prix D. 2,4 U (Négociable) - Tél : 0697.43.44.28

■ Bureau d'Affaires met en vente Carcasse 100 m<sup>2</sup> - R+2 - Façade 10 m - Prix demandé 17 - à Belgaïd - ORAN - Tél : 0770.57.83.14

■ Vends Maison de Maître R+1 (2 G. + 5 Ch. + 2 S. de B.) à Aïn-Tessa. Commune d'Aïn Kerma - Route Madagh - Cap Blanc - Les Andalouses - Tél : 0673.68.78.70

■ Loue Villa à ORAN - Refaite à neuf dans un quartier résidentiel - Portable : 0557.37.77.35

■ Loue Villa équippée à Trouville : 3 Chambres à coucher - 2 Salons - Cuisine - Hammam - Jacuzzi - Piscine - Sans vis-à-vis - Garage pour 02 voitures - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0542.25.19.75

■ Cherche Location ou A Vendre F2 - F3 - F4 à Yasmine - A vendre Villa Hasnaoui - Canastel - Tél : 0658.14.92.96

■ Vend F3 neuf - 3<sup>ème</sup> étage - Haï El-Yasmine 2 - Tél : 0552.52.75.81

■ A vendre bel Appart F3 - 82 m<sup>2</sup> - Acté - 4<sup>ème</sup> étage Rue KHATI Salah - Medioni - ORAN - Tél : 0540.65.29.47

■ Vente Appartements de banques à des prix réduits et par facilités en ESPAGNE à Alicante et autres régions - Occasion à saisir - Appeler au N° : +34.676.936.111

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 meublé Ben M'hidi 3<sup>ème</sup> (6,5 U) - Villa Kerma (4 U) - Villa Bousville (4 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ W. TLEMCEN : MAGHNIA et SABRA - Vends Appartements F3 neufs - Toutes commodités - Prix après visite - Tél : 0664.41.83.25 - 0661.220.272

■ Ag. Immobilière AMAR - 0540.33.00.33 - F4, 4<sup>ème</sup> étg. USTO - F3 semi meublé 3<sup>ème</sup> étg. Bd USTO - F5 2<sup>ème</sup> Niveau Villa USTO - F2 Morched + F2 - 2<sup>ème</sup> étg. la Lofa - Villa Hippodrome

■ Loue : F1 en Duplex les Palmiers (2 U) - F3 Centre-ville 3

OFFICE PUBLIC DE COMMISSAIRE-PRISEUR  
MAÎTRE TAYANE HASNI / 30, RUE GHERRAS BOUAZZA - ES-SEНИA -  
TEL : 041.58.20.60 - P. 07.70.30.13.31

**AVIS DE VENTE**

Il sera procédé le Mardi 24 Mai 2016 à 9 h 30 à la Vente aux Enchères Publiques avec Admission de Soumissions Cachetées de Matériel appartenant à TEXALG (EX-SOTEXHAM) sis Zone Industrielle - ES SENIA -

N° LOT	DESIGNATION	OBSERV.
1	01 DAEWOO NUBIRA N° 01482-100-31	Avec Carte Grise
2	01 Fourgon FIAT DUCATO N° 205-393-31	Sans Carte Grise
3	03 Machines à RETOR OPEN-END	
4	02 Bancs d'étirage	
5	02 Retordeuses	
6	01 Assembleuse	
7	01 Métreuse Plieuse - 01 Enrouleuse - 01 Enrouleuse TEPA - 01 Nettoyeuse Canette - 01 Ourdissoir - 03 Transformateurs - 01 Bascule - 02 Groupes électrogènes - 01 Cafetière - 01 Compresseur	

**CONDITIONS DE VENTE :** Conditions habituelles.  
**LE COMMISSAIRE-PRISEUR - MAÎTRE TAYANE HASNI**



**OXFAM**

**APPEL D'OFFRES**  
**ECHO/NF/BUD/2016/91004**  
**SAHUC190 – juillet/août**

Dans le cadre d'un projet humanitaire, Oxfam-Solidarité est dans le marché pour l'achat de:

Pommes de terre rouge de conservation 500.000 kg

Les produits devront être acheminés dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf (Algérie) pendant les mois de juillet et août 2016.

Les cahiers des charges complets peuvent être demandés à Oxfam Solidarité, Adresse : 60 Rue des Quatre Vents, 1080 Bruxelles-Belgique, Fax +32-2-511.89.19 Courriel : [tender@oxfamsol.be](mailto:tender@oxfamsol.be)

Les offres doivent nous parvenir au plus tard le **25 mai 2016 à 20 heures CET (GMT + 2)**  
Cet appel n'engage pas Oxfam-Solidarité à un achat.

**L'ASSOCIATION DES CHIRURGIENS DENTISTES PRIVES D'ORAN**



17, Rue Mohamed KHEMISTI Oran

Tél : 041 33 56 43

Email : [acdporan@yahoo.com](mailto:acdporan@yahoo.com)

Organise son XIVème Congrès en Médecine Dentaire

Les Vendredi 20 et Samedi 21 Mai 2016 à l'hôtel Sheraton Oran.

Thème : « Esthétique en Médecine Dentaire : Actualités »

Informations et inscriptions :

- Dr. MRABET F. : 0658 34 03 22
- Dr. DIAB R. :
- Dr. ZERGA C. : Tél : 041 24 15 36

Le Président : Dr. M. K. BENSAHLI

**DÉCÈS**

Les familles SEDDIKI, BAGHDADI, parents, proches et alliés, ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et beau-père

**SEDDIKI BAGHDADI**

décédé hier, lundi 16 mai 2016.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, au cimetière Aïn Beïda, à 13 heures.

Domicile mortuaire: 43, avenue Docteur Cauquil, cité Brunie, Oran.



**DÉCÈS**

La famille GADRA a la douleur de vous annoncer la triste nouvelle du décès de leur regretté père Mr GADRA Lahouari, le 14 Mai 2016 / 06 Chaâbane 1437 à l'âge de 66 ans à Misserghine, Haï Benzerdjeb et enterré le même jour dans le cimetière de Haï Rabah à Misserghine.

Qu'ALLAH dans Sa Miséricorde Infinie l'accueille dans Son Vaste Paradis.

Tes enfants qui t'aiment et te disent « ALLAH Yerrahmek Papa ».

Mr GADRA Lahouari né le 28 Octobre 1949 à Misserghine et décédé le 14 Mai 2016 à Misserghine.

- Ancien membre du FLN. - Ancien employé de la Maison Berlitz d'Oran.

- Ancien entrepreneur dans le BTP - Génie Civil - Hydraulique.

- Ancien cadre à la Mairie de Paris « France ».

- Père de 4 garçons et 3 petits-enfants.

إنا لله وإنا إليه راجعون



**PENSÉE**

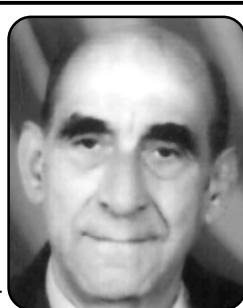
**HADJ ROSTANE NOUREDDINE**

Cher père, voilà six années se sont déjà écoulées et tu es toujours présent dans nos esprits.

Un père généreux, affable, respectueux des traditions familiales, une éducation sans faille, une volonté inébranlable.

Tes enfants, tes petits-enfants et toute ta famille qui ne t'oublieront jamais.

Mr TABET DJAMEL EDDINE



**PENSÉE**

**CHEBBANI HOUARI**

18 Mai 2009 - 18 Mai 2016.

Cela fait 7 ans que tu nous as quittés et c'est encore une année passée sans toi mon cher « Papa ».

Je pense tellement à toi et tu me manques tellement. Alors je demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé de réciter une « Fatiha » à ta mémoire !

« Je voudrais oublier le temps pour un soupir pour un instant mais avant tout je voudrais parler à mon père ».

Ta fille Ikhlass qui t'aime



**Société de Distribution de Produits Pharmaceutiques située à Oran**

**Recrute**

**Un Statisticien expérimenté et Un Comptable expérimenté.**

Veuillez envoyer vos CV à l'adresse mail suivante :

[seniaprivé@gmail.com](mailto:seniaprivé@gmail.com)

**SOVAC TLEMcen**

Recrute pour son Service Après-vente Volkswagen :



- Electricien Auto
  - Conseiller client
  - Conseiller pièces
  - Gestionnaire de stock pièces
  - Magasinier
- Expérience souhaitée

Merci d'envoyer vos candidatures à l'adresse mail suivante : [sovac.recruit@outlook.fr](mailto:sovac.recruit@outlook.fr)

**MAGHREB TOURISME**

- Inscription Omra RAMDANE vol direct avec AIR ALGERIE
- Inscription HAJ 2016
- Voyages organisés d'été 2016 (Sharm El Cheikh, Istanbul)

Pour toute information, nous contacter au :

(041) 29.42.05 / (041) 29.16.09 & (041) 29.44.83

Ou se présenter à l'agence au :

10, Rue des Aurès (ex-Rue de la Bastille) ORAN.

Site Web : [www.maghreb-tourisme.com](http://www.maghreb-tourisme.com)

**Loue Terrain de 12.700 m<sup>2</sup> - Clôturé - Acté -**

Avec Certification d'Urbanisme

(Promoteur) -

Adresse : Haï Regency - EL-BARKI -

Tél : 0664.13.32.62

0660.16.08.03

**ATOLL VOYAGES**

Agence de Voyages & Tourisme

**Omra Ramadhan**

15-21-30 jours

En pension complète.

Adr : 1377 AADL USTO ORAN

Tél : 041.27.81.66 / 041.27.81.80 /

0561.02.49.31 / 0561.02.49.32

Web : [www.atoll\\_voyages.com](http://www.atoll_voyages.com)

**Vends**

**Immeuble achevé**

**70% R+10**

Ave Max Marchand, centre-ville, Oran - Conviendrait hôtel ou promotion immobilière.

**Tél : 0771.78.88.55**



**Centre-ville « BEL AIR » Oran**

Vente Logements Promotionnels

Standing avec parking sous/sols

- Type F4 : 197 m<sup>2</sup>

- Type F4 : 185 m<sup>2</sup>

- Type F3 : 153 m<sup>2</sup>

- Type Duplex : 172 m<sup>2</sup>

**Tél : 0553 25 86 10**



**PENSÉE**

Déjà 08 ans, le 15 Mai 2008, que tu nous as quittés

notre fils, frère, oncle **BENTATA Med**

laissez un grand vide derrière toi.

La famille BENTATA, sa mère Safia et son père Belaïd, sa sœur Mokhtaria, ses frères AEK et Habib et sa petite famille, épouse, enfants : Hamitouche, A/Krim, Amira et Nora demandent à tous ceux qui l'ont connu de prier Dieu de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

**BENTATA Habib**

## Coupe de la CAF/ Aujourd'hui à 18h00 ES Tunis - MOB Les Béjaouis condamnés à l'exploit

M. Benboua

Pour le compte du match retour des huitièmes de finale « bis » de la Coupe de la CAF, le MO Béjaïa affrontera ce soir à partir de 18 heures sur la pelouse du stade de Radès, le représentant tunisien de l'ES Tunis. Au match aller, les deux équipes se sont quittées sur un score neutre (0-0), ce qui veut dire que rien n'est encore joué entre les deux antagonistes. Toutefois, même si le représentant tunisien part avec les faveurs du pronostic en évitant à domicile, il n'en demeure pas moins qu'un nul autre que le score blanc qualifierait les Béjaouis à la phase de poules. Mais, on ne sait pas comment les camarades de Me-

barakou vont aborder cette rencontre, d'autant qu'en championnat, ils restent sur une défaite amère à Tadjenane, face à l'un de leurs concurrents pour le podium. Les supporters, déçus à plus d'un titre en raison de la mauvaise passe que traverse leur équipe, gardent l'espoir de voir les camarades de Amrani se transcender. En tout cas, les Béjaouis ont regagné Tunis avec un effectif amoindri de trois joueurs, à savoir Hamzaoui (blessé), ainsi que Boukria et Aguid écartés pour des raisons disciplinaires, alors que Messaoudi qui vient de purger sa suspension sera présent. L'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a procédé hier aux ultimes réglages avec ses deux assistants El Sadat Bedyer (1er assistant) et Ahmed Taha Hossam (2e assistant).

### NAHD - Le staff technique reconduit Priorité aux jeunes du cru

M. Lamine

Les dirigeants du NAHD n'auront certainement aucun souci quant à l'avenir de la barre technique. Sur ce plan, ils sont assurés que l'entraîneur Youcef Bouzidi renouvellera son bail avec le club. Les deux parties, même si elles n'ont rien conclu officiellement, ont entamé des négociations en attendant l'accord final dès la fin du championnat, selon des sources très proches de la direction du club. Cependant, Bouzidi a exigé de son président de lui donner carte blanche dans tout ce qui touche la gestion de l'équipe. En termes plus clairs, il ne veut pas des interférences dans son travail, en faisant allusion à certains proches du club qui font dans la manipulation, comme ce fut le cas lors du match face au Mouloudia d'Oran. Ce jour-là, une frange des supporters s'en est prise aux membres du staff technique. D'autre part, il n'y aura pas de changement dans la politique prônée par le club qui compte toujours investir dans la formation. En



effet, beaucoup de joueurs de la catégorie des U18 vont être promus et intégrés au sein de l'effectif senior. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux vont être titularisés au cours des deux derniers matchs du championnat. « Je donnerai des chances à nos jeunes qui sont pétris de qualités », a dit récemment Bouzidi, en faisant l'éloge du jeune Ait Abdelmalek, auteur du but de la victoire contre le MCO. Ceci revient à dire que certains joueurs seniors,

qui n'ont pas brillé cette saison, feront les frais du choix de l'entraîneur, favorable aux jeunes formés au club. Selon une source crédible, le staff technique a déjà établi une liste de joueurs à libérer pour la remettre au président du club Ould Zmirli. Or, ce dernier respectera, dit-on, le choix de l'entraîneur qui décidera aussi du recrutement. On parle de l'arrivée de quatre joueurs qui renforceront les trois compartiments de l'équipe.

### Basket-ball - coupe d'Algérie Une finale inédite GSP-USS

Fouad B.

Ce sera une finale inédite entre deux témoins de la balle au panier et c'est tant mieux pour les férus de cette discipline qui seront sans nul doute nombreux début juin prochain à la salle Harcha Haïcène. Il s'agit bien sûr du tenant du trophée, le GS Pétroliers et l'US Sétif dont c'est la première finale depuis sa création. Les préendants en question totalement concentrés, faut-il le rappeler, sur le second tournoi play-off qui aura lieu à Hydra, ont dû battailler ferme pour passer le cap des demi-finales disputées à la salle de la coupole du complexe Boudiaf. Les Sé-

tifiens ont été les premiers à composer leur billet pour cette finale tant rêvée en venant à bout d'une jeune formation du NB Staoueli qui manquait visiblement de métier et d'adresse à l'issue d'une partie très disputée et qui aura tenu tout le monde en haleine comme l'atteste le score (80-75). Les Sétifiens sous la houlette du coach français Nicolas Meistelman ont fait la différence dans le money time grâce à leur perle noire Moutombe en état grâce et de plus en plus impressionnant. Dans la deuxième rencontre mettant aux prises le NA Hussein Dey et le GS Pétroliers, la qualification est revenue au tenant du titre plus

## Manchester United La bombe était factice...



Une enquête va être ouverte après le « fiasco » qui s'est déroulé à Old Trafford dimanche, entraînant l'annulation du match Manchester United-Bournemouth après la découverte d'une bombe factice dans le stade, oubliée par une société durant la semaine. Les mauvaises langues diront que ce dimanche 15 mai a été l'après-midi le plus agité de la saison à Old Trafford, en référence à la pauvreté du jeu mancunien développé sous Louis Van Gaal depuis deux ans maintenant.

A posteriori, c'est une façon de dédramatiser et cela fait peut-être sourire les supporters mancuniens, qui vont se faire rembourser leurs places et qui assisteront donc gratuitement au match Man-

chester United-Bournemouth, désormais prévu mardi soir (21 heures). Cela coûtera tout de même près de 3 millions de livres au club. Mais s'il y en a bien un que cet incident majeur ne fait pas sourire, c'est bien Tony Lloyd, maire de la ville mais également Police and Crime Commissioner de Manchester, donc chargé de la sécurité dans la cité mancunienne.

Lloyd a qualifié cette situation « d'inacceptable » et demandé une enquête pour comprendre comment cela s'est passé, pourquoi cela s'est passé et qui doit être tenu pour responsable, a-t-il déclaré à la BBC. Ce fiasco a causé d'énormes problèmes aux supporters qui venaient de loin pour voir le match, fait perdre du

### Masters 1000 de Rome Murray s'offre un magnifique cadeau

Andy Murray s'offre le Masters 1000 de Rome, son premier dans la capitale italienne, après une victoire en deux manches (6-3, 6-3) contre Novak Djokovic, épousé physiquement et mentalement par l'enchaînement des matches. Le jour de son 29e anniversaire, il n'y avait pas de meilleur moment pour dominer le numéro un mondial. Andy Murray s'est offert un beau cadeau d'anniversaire en remportant le titre à Rome, face à un Novak Djokovic émoussé physiquement et agacé par les conditions humides au-dessus du Foro Italico. Le Serbe débute son match comme tous les autres cette semaine, au ralenti. Thomaz Bellucci lui avait collé un 6-0, Rafael Nadal avait pris l'avantage rapidement avant d'être repris, Kei Nishikori empochait aussi cette première manche samedi soir. Andy Murray, solide sur son engagement,

ne déroge pas à la règle en s'imposant six jeux à trois. La pluie vient perturber le début de partie, le numéro un mondial souffre pour mettre son adversaire loin de la balle, Murray profite d'un court devenu humide, d'une terre battue plus lourde pour ne jamais être débordé par les coups adverses. Ses deux gros combats contre Nadal en quart puis Nishikori en demie (battu au bout de la nuit après trois heures de jeu) se faisaient aussi ressentir dans les déplacements moins fringants du Serbe. Et même mentalement, ce qui le sauve toute la semaine avant cette finale, il craque en envoyant (involontairement) sa raquette dans les tribunes après une nouvelle faute directe, et prend un avertissement logique de l'arbitre. Andy Murray ne laisse pas l'occasion à son adversaire de se remettre dans le match, l'Écossais reste solide du fond de court, rapi-

## Angleterre

### Man City en Ligue des champions



C'est Manchester City qui accompagnera Leicester, Tottenham et Arsenal en Ligue des champions la saison prochaine. Les Citizens ont pris à Swansea le point qui leur manquait (1-1), lors de l'ultime journée de Premier League. Une journée marquée par l'évacuation de Old Trafford suite à un colis suspect et le report de Manchester United - Bournemouth. Les Red Devils devront remporter cette rencontre pour reprendre la 5e place à Southampton et ainsi assurer leur place en Europa League. Arsenal coiffe Tottenham au poteau pour la deuxième place derrière Leicester. En inscrivant un triplé ce dimanche lors de la dernière journée de Premier League, Olivier Giroud a permis à Arsenal de reprendre la deuxième place à Tottenham, défait à Newcastle. Face à la lanterne rouge de Premier League, Arsenal devait s'imposer face à Aston Villa, en espérant une défaite des Spurs face à un Newcastle lui aussi déjà relégué. Les Gunners se sont facilités la tâche en ouvrant rapidement le score, par l'inter-

médiaire d'Olivier Giroud (1-0, 5e), qui, une semaine après son but face à Manchester City, retrouve le chemin des filets sous le maillot d'Arsenal après une longue période de disette (801 minutes sans marquer de janvier à avril). Surtout qu'en face, Tottenham se faisait malmené au St James's Park, et était mené après 15 minutes de jeu sur un but de Georginio Wijnaldum. Peu avant la mi-temps, Aleksandar Mitrovic, sur un centre de Moussa Sissoko, venait donner un avantage plus conséquent aux Magpies (2-0, 40e). Auteur d'une très vilaine semelle sur Kyle Walker, celui-ci était ensuite expulsé en seconde période, laissant ses coéquipiers à 10 alors que Tottenham était revenu un peu plus tôt (2-1, 61e), grâce à Lamela.

En vain, puisque Newcastle allait reprendre le large sur un penalty de Wijnaldum (3-1, 73e). Pendant ce temps, à Londres, Giroud inscrivait un doublé, puis un triplé et offrait définitivement la deuxième place à un Emirates Stadium aux anges. En fin de match, Aaron puis Janmaat venaient corser

l'addition pour Tottenham (5-1 score final), qui peut s'en vouloir au vue de sa fin de saison en roue libre (1 victoire lors des 5 derniers matches). Arsène Wenger et Arsenal, grâce à cette victoire (4-0 score final), retrouvent la deuxième place de Premier League pour la première fois depuis 11 ans. Si Manchester United ne pourra pas revenir sur son voisin, City, qui a conservé sa 4e place grâce au nul obtenu sur la pelouse de Swansea (1-1), il pourra dépasser les Saints s'il ne perd pas face à Bournemouth.

Le champion Leicester a fait match nul à Stamford Bridge (1-1), alors qu'un hommage à Claudio Ranieri, licencié il y a presque 10 ans par Chelsea, a été rendu en fin de match. Liverpool, qui prépare sa finale de Ligue Europa contre le FC Séville, a été neutralisé par West Bromwich Albion (1-1), alors que Sunderland et Watford, à domicile, se sont eux aussi quittés dos à dos. Enfin, Everton, qui a licencié son entraîneur Roberto Martinez cette semaine, l'a largement emporté face à Norwich (3-0).

## Turquie

### Relégués, ils mettent le feu à leur stade !



Scene incroyable samedi en Turquie, où les supporters d'Eskisehirspor ont mis feu à leur stade après la relégation de leur équipe ! L'histoire retiendra que c'est sur un but de l'attaquant albanais d'Istanbul BB Sokol Cikalleshi, inscrit au

bout du temps additionnel, que le club d'Eskisehirspor a été battu 2-1 samedi soir, et officiellement rétrogradé en deuxième division turque. Une descente visiblement pas du goût des supporters qui, après avoir commencé à dégrader

leur stade Eskisehir Ataturk, qui doit être détruit, ont tout simplement décidé d'y mettre le feu à la fin du match ! Des scènes incroyables durant lesquelles plusieurs personnes auraient été blessées, rapporte la presse locale.

## Portugal

### Benfica sacré pour la 35e fois

Le Benfica a décroché son 35e titre de champion du Portugal, devançant ainsi son grand rival lisboète, le Sporting, lors de la 34e et dernière journée. La victoire obtenue ce dimanche à domicile face au Nacional Madère (4-1) offre aux Aigles un 35e titre de champion national. Le troisième consécutif.

Un exploit qui lui échappait depuis 39 ans. Le géant portugais renforce ainsi sa suprématie interne (6 titres nationaux remportés sur les 9 derniers possibles), après avoir mis un terme à la longue hégémonie du FC Porto. Les Dragons, qui n'ont plus remporté le moindre trophée depuis trois saisons, terminent une saison pénible à la 3e place, à 15 longueurs du leader début décembre. Les Lisboètes ont fait preuve de patience et de caractère pour redresser la barre. Leaders depuis la 25e journée et la victoire décisive sur le terrain du Sporting (0-1), les Encarnados n'ont plus vacillé, faisant le plein face aux «petites» équipes à défaut de briller face aux «grandes» (1 seule victoire pour 5 défaites toutes compétitions confondues face au Sporting et Porto). Un

bilan en adéquation avec l'effectif lisboète, plus limité que celui de ses rivaux. D'autant que Rui Vitoria a dû composer avec les blessures de nombreux cadres (Gaitan, Salvio, Luisao, Julio César). Un mal pour un bien qui a permis l'élosion des jeunes aiglons prometteurs. Gonçalo Guedes, Nelson Semedo, Lindelof, Ederson et surtout Renato Sanches, tous pensionnaires de l'équipe B en début de saison. Ce dernier, dont l'ascension fulgurante n'a pas échappé au Bayern Munich, évoluera en Bundesliga la saison prochaine. Une jeunesse entourée de joueurs d'expérience, comme Jardel, Eliseu, ou Jonas. A 32 ans, le Brésilien laissé libre par le FC Valencia à l'été 2014 a réalisé la meilleure saison de sa carrière avec 32 buts et 12 passes décisives en 34 matches. Des statistiques impressionnantes qui masquaient presque les 20 buts marqués par son compère Mitroglou. Ces deux-là devraient mener l'attaque des Aigles la saison prochaine, en quête d'un quatrième titre consécutif inédit.

## Basket-ball-Euroleague

### Le CSKA Moscou remporte le Final Four à Berlin



Le CSKA Moscou a remporté la finale de l'Euroleague aux dépens du Fenerbahce (101-96, a.p.), ce dimanche à Berlin. Nando De Colo, désigné MVP du Final Four, s'offre son plus prestigieux titre en club 14 ans après le dernier Français, Antoine Rigaudeau. Numéro un, comme dans un rêve ! Le CSKA Moscou est monté sur la plus haute marche de l'Euroleague pour la septième fois de son histoire. Le club de la capitale russe a remporté le Final Four disputé à Berlin, dominant le Fenerbahce ce dimanche en finale (101-96, a.p.). Nando De Colo n'est pas étranger à ce brillant succès. Le MVP de la plus prestigieuse compétition continentale a confirmé son extraordinaire saison, portant son maillot, frappé du numéro un, sur le toit de l'Europe. Un, comme sa première victoire en Euroleague, le plus prestigieux trophée de club hors NBA. Un, comme sa récompense amplement méritée de meilleur joueur du Final Four. L'arrière de 28 ans a compilé 22 points, 7 passes, 2 rebonds et 3 interceptions en finale. Créateur, scoreur, altruiste, Nando De Colo a encore montré qu'il était capable de tout malgré un marquage musclé des Turcs qui l'avaient clairement ciblé (11 fautes su-

ties). Limité par ses quatre fautes, le Nordiste n'a pu rééditer son récital réussi en demi-finale (30 points). Mais le Français a dessiné la progressive victoire des Russes. Quasiment plié à la pause (50-30), le match s'est finalement joué en prolongation après un comeback fou d'Istanbul. Mais le CSKA Moscou a validé sa victoire lors de la période supplémentaire. Grâce encore à son numéro un porte-bonheur, impressionnant de sang froid derrière la ligne de réparation, devenant au passage le meilleur tireur de l'historique de l'Euroleague. Nando De Colo succède à Antoine Rigaudeau, dernier Français vainqueur de la compétition, c'était en 2002. Meilleur marqueur, MVP de la saison et du Final Four, l'arrière tricolore a tout râlé pour une entrée remarquée au palmarès de la grande coupe. «Le MVP, ce n'est qu'un détail, le plus important c'est le trophée collectif, assure humblement le Nordiste.

On a vraiment une grande équipe où chacun se bat pour ses coéquipiers.» Et ils se battent tous pour leur numéro un...

## Espagne

### Le Rayo Vallecano et Getafe relégués

La ville de Madrid n'aura plus que deux représentants (Real, Atlético) en Championnat d'Espagne la saison prochaine contre quatre cette saison après les relégations de Getafe et du Rayo Vallecano dimanche en clôture de la Liga. Getafe pouvait se sauver mais a été défait par le Betis Séville (2-1) et interrompt donc ses douze années de présence consécutives au plus haut niveau en Espagne. Cette défaite a permis à Gijón de conserver sa place dans l'élite grâce à sa victoire 2 à 0 sur Villarreal. La victoire de Gijón a également condamné le Rayo Vallecano, pourtant vainqueur de Levante 3-1. Les joueurs du Rayo devront, donc, eux aussi repartir en deuxième division l'an prochain après avoir passé cinq ans dans l'élite.

Les deux clubs madrilènes

accompagnent en D2 Léon, condamné depuis longtemps. Samedi, le FC Barcelone a remporté le 24e titre de son histoire grâce à sa victoire sur le terrain de Grenade (3-0) avec un triplé de Suarez. Dimanche, les joueurs Blaugrana, qui ont devancé le Real et l'Atlético Madrid, finalistes de la Ligue des champions, ont été célébrés par leurs supporters dans les rues de Barcelone.



**08.00** Bonjour d'Algérie (direct)  
**09.30** Boudhou 3  
**10.00** La mer méditerranée  
**10.30** Mouze oua laymoune  
**11.00** Questions d'actu  
**12.00** Journal télévisé en français  
**12.25** Salma  
**13.45** El ilm bayna yedaik II

**14.25** Chitaa bared  
**15.05** 52 chrono  
**16.15** Sur la voie de la foi  
**16.30** E'namour el abyad  
**17.00** Mouharibou el dawama  
**17.25** Dar Da Meziane II  
**18.00** Journal télévisé en amazigh  
**18.25** Boudhou 3  
**19.00** Journal télévisé en français



**09.55** Motus  
**10.25** Les Z'amours  
**11.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal  
**12.55** En route pour la finale  
**12.56** Expression directe  
**13.05** Toute une histoire  
**14.10** L'histoire continue  
**14.40** Comment ça va bien !  
**16.15** Dans la peau d'un chef  
**17.10** Joker  
**17.55** Natation  
**19.00** Journal  
**19.50** Météo 2

## 20.00 Secrets d'histoire



- De Gaulle, le dernier des géants  
Présenté par Stéphane Bern

Le général de Gaulle est sans nul doute le dirigeant français qui, grâce à de nombreux coups d'éclat, aura le plus marqué le XXe siècle de son empreinte. Portrait intime de ce grand stratège politique, depuis les champs de bataille de 14-18, où il fut plusieurs fois blessé, jusqu'à sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises, en Haute-Marne, où il mena une vie de père de famille dévoué.  
**21.35** Renaître avec les mots  
**22.30** Hôpital : attention, fragile !  
**00.05** Tout compte fait



**09.50** Midi en France  
**11.00** 12/13 : Journal régional  
**11.25** 12/13 : Journal national  
**12.50** Un cas pour deux  
**13.55** Questions au gouvernement  
**15.05** Un livre, un jour  
**15.15** Des chiffres et des lettres  
**15.55** Harry  
**16.30** Slam  
**17.10** Questions pour un champion  
**18.00** 19/20 : Journal régional  
**18.30** 19/20 : Journal national  
**18.55** Natation

## 19.55 Plus belle la vie : l'intégrale

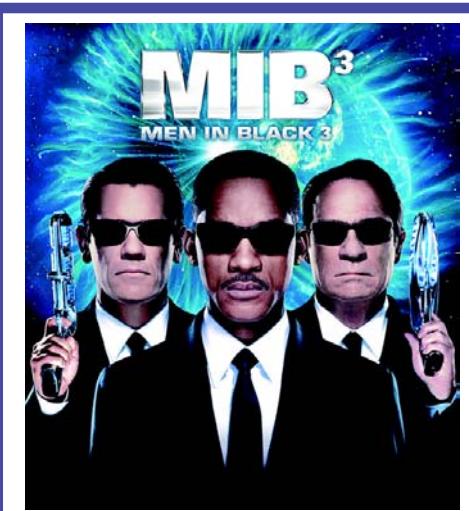


Saison 12 - Episodes 3016 à 3020  
Avec Lara Menini, Bryan Trésor, Laurent Kerusoré, Anne Decis  
Boher et Samia, pris dans une spirale cauchemardesque, vont-ils découvrir l'identité de leur maître-chanteur et se sortir de ce mauvais pas ? De son côté, Emma s'interroge : doit-elle avouer à Baptiste qu'elle l'a trompé ? Celui-ci parviendra-t-il à lui pardonner ? Et pendant ce temps-là, Djawad est sur le point de se faire virer du salon de beauté par le maître Shiatsu d'Estelle...  
**22.00** Grand Soir 3  
**22.35** Le divan de Marc-Olivier Fogiel  
**23.55** Couleurs outremer  
**00.20** Espace francophone



**12.40** Le magazine de la santé  
**13.35** Allô, docteurs !  
**14.10** Vu sur Terre  
**14.50** Into the French Wild  
**15.40** Dangers dans le ciel  
**16.30** C à dire ?!  
**16.45** C dans l'air  
**18.00** C à vous  
**19.20** Entrée libre  
**19.50** Disparus volontaires  
**20.40** Morts sous X  
**21.35** Le monde en face  
**21.45** C dans l'air  
**22.55** Entrée libre  
**23.15** Quand les marques blanchissent leur image  
**00.05** Superstructures SOS

**12.20** Arte journal  
**12.35** Habemus Papam  
**14.50** Le labyrinthe des crocodiles  
**15.30** Jungle d'eau douce  
**16.15** X.enius  
**16.45** Dis-moi comment tu dors  
**17.55** Voyages au pays des vins de terroir  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes  
**19.55** La fin des chrétiens d'Orient  
**21.30** 100 ans de guerre au Moyen-Orient  
**22.20** Entretien  
**22.30** Des milliards dans le désert  
**23.35** La loi des plus forts  
**01.05** Square



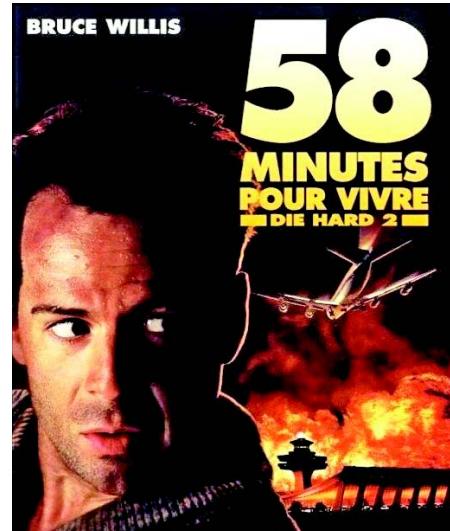
NT 19.55

## MEN IN BLACK III

Avec Will Smith, Tommy Lee Jones, Josh Brolin, Alice Eve, Emma Thompson  
De nos jours, le redoutable extraterrestre Boris réussit à s'échapper de la prison lunaire où il était retenu. Il débarque sur Terre pour se venger de l'agent K, responsable de la perte de son bras dans les années 1960. Bientôt, K disparaît, comme s'il n'avait jamais existé. Son partenaire, l'agent J, comprend que, pour le faire revenir, il doit se rendre dans le passé et rétablir le cours normal des événements.

W9 19.55

## 58 MINUTES POUR VIVRE



Avec Bruce Willis, Bonnie Bedelia, William Atherton, William Sadler

La veille de Noël, l'inspecteur de police John McClane attend son épouse Holly à l'aéroport de Washington. Il remarque bientôt deux individus étranges qui rentrent dans des locaux interdits au public, et décide de les suivre. Son intervention provoque une fusillade et il réussit à venir à bout des agresseurs. Il alerte les responsables de l'aéroport, qui semblent n'accorder aucune importance à l'incident. Au même moment, des terroristes prennent d'assaut la tour de contrôle et empêchent les avions d'atterrir. Ceux-ci risquent alors de s'écraser, faute de carburant.

CANAL+ family 19.50

## ASTRO BOY



Le jeune Toby vit à Metro City et a hérité des facultés de son génie de père, le docteur Tenma, un éminent savant. Ce dernier travaille sur un projet de grande importance pour le compte du président Stone : un immense robot guerrier. Lors d'un test de la machine, les événements tournent mal et Toby est tué. Fou de chagrin, Tenma décide de créer un robot identique à son fils. Hélas, il se désintéresse rapidement de l'automate.

# TÉLÉVISION



## 19.55 Unforgettable

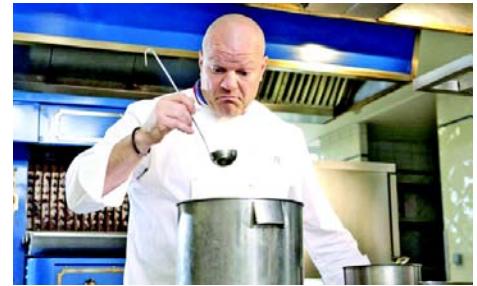


### Saison 4 - Episode 12

- Affaire non classée  
Avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh, James Hiroyuki Liao, La La Anthony  
L'un des anciens indics d'Al est retrouvé mort. Il a été assassiné. Son épouse révèle à Burns qu'il était particulièrement inquiet ces derniers jours. Il semble que quelqu'un cherchait à l'intimider. Jay et Denny découvrent bientôt que le défunt devait prochainement témoigner contre un certain Sammy Gavlik, un criminel indépendant sans envergure. Cette affaire met Al et Russo dans une position très délicate.  
**23.20** Les experts : Manhattan



## 19.55 Cauchemar en cuisine



Le chef se rend à Cagnes-sur-Mer, sur la Côte d'Azur, où Cathy peine à diriger sa pizzeria. Cette gérante a tendance à mettre ses équipes sous pression dont ses parents Claude et Graziella, qui travaillent, par la force des choses, en cuisine et en salle. Dès son arrivée, Philippe Etchebest comprend que la famille est à bout de nerfs. Mais le pire est à venir. La gestion des stocks est catastrophique au point que des produits périmés atterrissent directement dans l'assiette des clients.



## 20.00 La loi du marché



Avec Vincent Lindon, Yves Ory, Karine De Mirbeck, Matthieu Schaller  
Thierry Taugourdeau, la cinquantaine, a perdu son emploi et fait savoir à son conseiller Pôle Emploi qu'il enchaîne les formations inutiles. Alors qu'il est proche de sa fin de droit, Thierry craint de ne plus pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et notamment de son fils adolescent, handicapé, qui nécessite d'être pris en charge dans un lycée spécialisé.  
**21.45** Valley of Love  
**23.15** Love  
**01.30** La résistance de l'air



12.35 H2O  
13.35 H2O  
14.10 Sam Fox : aventurier de l'extrême  
14.35 Un jour, une question  
14.40 Les Tortues Ninja  
15.25 Ninjago  
16.55 Les lapins crétins : invasion  
17.50 Une saison au zoo  
19.50 Puggy  
20.00 Sherlock  
22.45 Fanfiction, ce que l'auteur a oublié d'écrire  
00.05 Monte le son, le live



09.15 Petits secrets entre voisins  
10.40 Friends  
13.35 Vampire Diaries  
16.05 Grey's Anatomy  
 19.55 Men in Black III  
22.00 Men in Black II  
23.40 Zombie War : le dernier soldat  
19.40 Soda  
19.55 58 minutes pour vivre  
21.55 Piège de cristal





